

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L

50377
1977
203-1

U.E.R. DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT SPATIAL

N° d'ordre 47

50377
1977
203-1

DANIEL GHOZI

THESE POUR LE DOCTORAT
DE TROISIEME CYCLE



LES DIVERSES FORMES DU DESENGAGEMENT
DES HOUILLERES DU BASSIN DU NORD ET
DU PAS-DE-CALAIS :
L'EXEMPLE DU VALENCIENNOIS.

TOME 1

DIRECTEUR DE RECHERCHE : P. BRUYELLE

DECEMBRE 1977.

SCD LILLE 1



D 030 299450 5

50377

1977

203-1

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE

U.E.R. DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT SPATIAL

50377
1977
203-1

N° d'ordre 47

DANIEL GHOZI

THESE POUR LE DOCTORAT
DE TROISIEME CYCLE



**LES DIVERSES FORMES DU DESENGAGEMENT
DES HOUILLERES DU BASSIN DU NORD ET
DU PAS-DE-CALAIS :
L'EXEMPLE DU VALENCIENNOIS.**

TOME 1

DIRECTEUR DE RECHERCHE : P. BRUYELLE

DECEMBRE 1977.

AVANT - PROPOS

^^^^^^^^^^^^^^^^

o

o

o

En 1975, les responsables de la Direction Départementale de l'Équipement du Nord, M. BELLI-RIZ, Directeur, et M. DESBAZEILLES, Chef du groupe d'études et de planification du Nord, nous donnaient la possibilité de suivre à l'Institut de Géographie de LILLE, dans le cadre de la formation permanente, un cycle d'enseignement supérieur sanctionné par le Doctorat de 3ème cycle. Nous leur devons d'avoir pu mener à bien ce travail, qu'ils en reçoivent ici toute notre gratitude.

Engagé dans la vie professionnelle depuis bientôt dix ans au Groupe d'Études et de Planification (G.E.P.) du NORD, et affecté à VALENCIENNES, nous avons été progressivement amené à nous préoccuper des problèmes de la zone minière du Valenciennois et cette occasion qui nous était offerte, allait nous fournir la possibilité d'approfondir et d'éclairer notre propre pratique, en nous distanciant par rapport à son objet : cela, dans le cadre d'une réflexion spécifique et d'une problématique universitaire différente de celle qui avait jusqu'alors guidé notre approche.

Nous nous sommes donc engagé, en Octobre 1975, dans cette expérience. Certes, pour cela, nous bénéficions, de par notre activité professionnelle de "géographe appliqué", de contacts divers, tant avec les représentants de l'Administration qu'avec ceux des Collectivités locales ou des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais. Mais, parce qu'abordée dans cette optique nouvelle, à laquelle nous faisons allusion plus haut, notre analyse impliquait la quête de nouvelles informations, de nouveaux contacts. Cela, malgré toute la bienveillance dont nous avons pu bénéficier, ne s'est pas fait sans difficulté : l'actualité des questions que nous étions amené à traiter en a été souvent la cause. Cependant, si nous sommes parvenu au bout de cette recherche, il faut, en partie, en remercier M. DUSSART, Secrétaire Général Adjoint des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais et M. DE LABROUHE, Directeur des Services Immobiliers des H.B.N.P.C. grâce à qui nous avons pu entrer en relation avec de nombreux responsables de l'entreprise et visiter les installations du fond au puits SABATIER, à RAISMES, situé dans notre aire d'étude.

.../...

Nous tenons à remercier à cette occasion tous les chefs de service et leurs collaborateurs que nous avons rencontrés. Ils se sont prêtés avec franchise à nos questions et nous ont toujours fourni, lorsque cela était possible, la documentation qui nous était nécessaire. Nous pensons tout particulièrement à MM. BRUNET, GALLIEGUE, GRUSON, HANQUEZ, LEGENTIL, STRAGIER, chargés respectivement de la Société de Secours minière de VALENCIENNES, du département administratif du Service de gestion et d'administration du personnel des H.B.N.P.C., des départements Ateliers Centraux, Matériaux de Construction, de l'Agence Est (DOUAI-VALENCIENNES) de la Direction Immobilière des Houillères, du Département Centrales Thermiques.

Que soient également remerciés, ici, M. SABLONNIERE, Directeur de l'Unité de Production de VALENCIENNES, M. MARION, Chef de siège à SABATIER, et M. PRUVOST, Ingénieur du fond, pour l'accueil qu'ils ont bien voulu nous réserver lors de notre visite des installations extractives. Notre gratitude va également à M. FLAMENT, Directeur des Ateliers Centraux d'ANZIN, qui nous a fait visiter les installations dont il était responsable et s'est prêté à notre curiosité, à M. MOREL, Directeur de la Société Immobilière de l'Artois, filiale H.L.M. des H.B.N.P.C., qui nous a donné l'occasion de mesurer, "de visu" les résultats des opérations de modernisation des logements, à M. LAMARRE, Directeur Adjoint du service d'accueil des implantations industrielles, qui a bien voulu nous recevoir et faire le point avec nous des problèmes de réutilisation du patrimoine industriel des H.B.N.P.C.

Que soit ici associé, M. le Vicaire Général DUFOUR, du Diocèse de CAMBRAI, qui nous a reçu à deux reprises et avec lequel nous avons eu des échanges de vues débordant largement les problèmes qui le concernaient.

Enfin, nous tenons également à citer les services des relations publiques des Houillères à DOUAI et ceux des Charbonnages de France à PARIS qui nous ont toujours réservé le meilleur accueil.

Pour mener ce travail à terme, nous avons pu bénéficier des conseils de M. P. BRUYELLE, professeur à l'Université des Sciences et Techniques de LILLE, de l'expérience des problèmes des zones minières de M. C. GACHELIN.

Nous tenons également à citer les services de la Bibliothèque Municipale de VALENCIENNES, du Musée de la Mine d'ANZIN, des Archives du journal "LA VOIX DU NORD", du Cadastre de VALENCIENNES, de DOCAMENOR, auprès de qui nous avons également pu recueillir de nombreuses informations.

Nous remercions également les syndicalistes et mineurs anonymes ainsi que les maires et responsables divers qui ont bien voulu nous consacrer une part de leur temps.

Cependant, livrer le résultat de ce travail au jugement et à la critique du lecteur n'est pas chose facile. Nous sommes conscient de ses imperfections ou de ses lacunes : chacun des thèmes que nous avons abordés, pourrait, à lui seul, nous le savons, faire l'objet d'une recherche spécifique : politique de l'emploi, devenir du patrimoine immobilier etc... etc...

Or, c'est le désir de réaliser cette approche globale qui nous a incité à encourir ces éventuels reproches. Nous avons en effet voulu analyser à ce niveau un processus que beaucoup, avant nous, n'avaient abordé que de manière sectorielle. Tout l'intérêt de notre recherche nous paraît résider en effet dans la mise en relation de processus apparemment indépendants les uns des autres comme peuvent l'être, à première vue, la politique de déflation des effectifs du fond, la mise en oeuvre de la réhabilitation des cités minières et les orientations générales de la politique énergétique du pays. C'est ainsi qu'il nous a semblé essentiel de faire porter une part de notre analyse sur l'évolution de la politique énergétique du pays, car ses données ont structuré, depuis la Libération et ce, de façon primordiale, les destinées, puis la stratégie économique des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais dont le Valenciennois est partie intégrante. Ne pas l'évoquer, et nos discussions avec maints responsables de l'entreprise nous ont renforcé dans cette conviction, aurait été plus qu'un oubli.

Enfin, approchant du terme d'une évolution dont l'origine remonte pour l'essentiel à moins de trente ans, nous avons voulu également souligner sa cohérence dans le temps, ce qui nous a conduit à l'analyse de problèmes, que le lecteur non averti pourrait considérer comme marginaux au regard de l'intitulé de notre recherche.

Dans cette problématique, notre ambition a été, compte tenu des moyens et du temps dont nous disposions, de pouvoir non seulement décrire et expliquer au niveau de notre objet d'étude les différents mécanismes présidant au désengagement de l'entreprise, mais encore de souligner leur cohérence dans le cadre de politiques plus globales, dont la saisie ne pouvait s'effectuer qu'au niveau général du Bassin, voire même de l'ensemble national.

Enfin, les difficultés que nous avons éprouvées à réunir de l'information sur un sujet d'une telle actualité, nous ont incité à constituer des annexes documentaires suffisantes pour faire bénéficier de nouveaux chercheurs de données de bases facilement accessibles, et susciter peut-être des vocations d'étude sur un thème qui nous a plongé, tout au long de ces deux années, au coeur même de la vie du pays et de la région.

TOME PREMIER

- - -

ORIGINES ET IMPLICATIONS DU

DESENGAGEMENT CHARBONNIER :

LE CAS DU VALENCIENNOIS

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

. Préambule général : les limites de l'étude

. Introduction générale p. 19

- Présentation du contexte Valenciennois

 I) Le produit de l'Histoire p. 20

 II) Développement industriel et développement urbain p. 22

 III) Développement urbain et modes de vie p. 25

 IV) Développement industriel et organisation politique
 locale p. 31

 V) La crise et l'apparition de nouvelles stratégies
 ou de nouvelles attitudes p. 32

PREMIERE PARTIE : ORIGINES ET IMPLICATIONS DU DESENGAGEMENT CHARBONNIER

. Préambule de la 1ère partie p. 37

PREMIER CHAPITRE : DE LA BATAILLE DU CHARBON AUX SIGNES
AVANT COUREURS DE LA CRISE

I) La bataille du charbon p. 40

 I.1.) La nationalisation des charbonnages p. 40

 I.2.) Objectifs et conséquences économiques de
 la nationalisation p. 49

II) La première période de crise et ses causes
 (1946-1948) p. 70

 II.1.) L'inertie de la production p. 70

 II.2.) Les difficultés sociales p. 72

 II.3.) De nouveaux problèmes de main-d'oeuvre p. 75

III) Le ralentissement des années cinquante p. 76

 III.1.) Les premiers résultats de la politique
 énergétique Française p. 76

 III.2.) La création de la C.E.C.A. et ses
 conséquences p. 78

DEUXIEME CHAPITRE : LA CRISE CHARBONNIERE ET SES IMPLICATIONS

I)	La crise de surproduction et ses manifestations	p. 85
II)	Les orientations de la politique nationale de l'Energie	p. 88
II.1.)	Une énergie disponible en abondance	p. 90
II.2.)	Une énergie d'une grande souplesse d'utilisation	p. 90
II.3.)	La sécurité des approvisionnements	p. 90
II.4.)	Une énergie à bas prix	p. 91
III)	Les conséquences des orientations de la politique nationale de l'Energie	p. 95
III.1.)	La modification du bilan énergétique national	P. 95
III.2.)	La condamnation des charbonnages au déficit	p. 97
IV)	Les plans charbonniers et leurs implications dans le Valenciennois	p. 99
IV.1.)	Le Plan Jeanneney (1960)	P. 100
	. de nouveaux objectifs de production en baisse	
	. une réduction importante du programme d'investissements (travaux neufs)	
	. la restructuration de l'entreprise axée sur la concentration du nombre des unités productives et la déflation de l'effectif minier	
	- la concentration des unités productives	
	- la déflation de l'effectif minier	
	. les dispositions concernant l'aide au reclassement des mineurs et aux régions minières	
IV.2.)	Les réactions au Plan Jeanneney : la grève de 1963	p. 114
IV.3.)	Le Plan de régression des charbonnages de Mr BETTANCOURT - 1968	p. 116
	. la nouvelle réduction des objectifs de production	
	. la déflation des effectifs miniers	
	. un premier bilan des deux plans	
	- au niveau de la production	
	- au niveau de la chute des effectifs	

IV.4.) Face à la cessation de l'activité : la mise en place de stratégies nouvelles p. 148

- . nouvelle stratégie et structures nouvelles des H.B.N.P.C.
 - nouvelle stratégie
 - structures nouvelles
- . les réactions de la classe politique : la naissance de l'Association des Communes Minières
- . les moyens mis en oeuvre par l'Administration

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE p. 163

Annexes

- annexe 1) la découverte du charbon dans le Valenciennois p. 171
- annexe 2) la nationalisation des combustibles minéraux ... p. 179
- annexe 3) historique du développement de l'extraction charbonnière dans le Valenciennois p. 184
- annexe 4) les programmes de modernisation des H.B.N.P.C. p. 190
- annexe 5) le statut du mineur p. 195
- annexe 6) la grève d'Octobre/Novembre 1948 dans le Valenciennois p. 200
- annexe 7) aléas climatiques et production charbonnière ... p. 210
- annexe 8) la "grande grève" de 1963 dans le Valenciennois p. 212
- annexe 9) les techniques d'exploitation du charbon dans le Valenciennois p. 222
- annexe 10) les structures administratives mises en place pour promouvoir la conversion de la zone minière p. 229

TABLE DES TABLEAUX

INTRODUCTION GENERALE

- tableau n° 1 : variations de l'emploi 1962/1976 par grands secteurs d'activités dans le Valenciennois p. 28

PREMIER CHAPITRE

- tableau n° 2 : compagnies et concessions du Bassin Minier Valenciennois avant la nationalisation p. 42
- tableau n° 3 : puits d'extraction à la nationalisation dans le Valenciennois p. 45
- tableau n° 4 : évolution de la construction de logements neufs dans le Bassin 1946/1950 ... p. 62
- tableau n° 5 : évolution 1946/1952 en francs courants des dépenses d'investissements du niveau du Bassinp. 64
- tableau n° 6 : évolution comparée des effectifs et de la production dans le groupe de Valenciennes et dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais p. 68
- tableau n° 7 : évolution comparée Bassin Groupe de Valenciennes et de la progression des effectifs en % pour la période 1944/1946 p. 69
- tableaux n° 8 et 9 : évolution de la production et des effectifs dans le Bassin et dans le Groupe de Valenciennes pour la période 1947/1952 p. 79
- tableau n° 10 : évolution indiciaire (comparée Base 100 en 1947) des effectifs par qualification et de la production dans le Groupe de Valenciennes et dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais, pour la période 1947/1952p. 80
- tableau n° 11 : évolution de l'indice des prix de revient du charbon à la tonne en France et dans la Communauté pendant la période 1954/1961 p. 81

DEUXIEME CHAPITRE

- tableau n° 12 : évolution du stock total de houille par bassin pour la période 1957/1964 en milliers de tonnes p. 87
- tableau n° 13 : évolution des dépenses d'investissement (effectuées ou prévues) dans le secteur de l'énergie durant le IIIe Plan p. 89
- tableau n° 14 : structure comparée des prix de revient du charbon et du pétrole p. 91
- tableau n° 15 : prix comparés de la tonne de Fine à coke en Europe en 1958 (dollars par T métrique) p. 94
- tableau n° 16 : évolution du bilan énergétique Français 1938/1958 p. 95
- tableau n° 17 : évolution du bilan énergétique Français 1958/1971 p. 96 Bis
- tableau n° 18 : évolution de l'indice des prix de revient et de la recette nette à la tonne pour le charbon au cours de la période 1954/1965 p. 97
- tableau n° 19 : les objectifs de production du plan Jeanneney p. 101
- tableau n° 20 : évolution de la production charbonnière par types de charbons dans le Groupe de Valenciennes pendant la période 1959/1965 p. 102
- tableau n° 21 : évolution de la production charbonnière par types de charbons dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais pendant la période 1959-1965 p. 103
- tableau n° 22 : les résultats du plan Jeanneney : évolution comparée de la production (base 100 en 1959) pour l'ensemble des bassins (le Bassin Nord/Pas-de-Calais) le Groupe de Valenciennes au cours de la période 1959/1965 p. 104
- tableau n° 23 : évolution des dépenses de travaux neufs (base 100 en 1958) dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais au cours de la période 1958/1968 p. 106
- tableau n° 24 : évolution comparée Bassin Nord/Pas-de-Calais / Groupe de Valenciennes du nombre de puits pour la période 1946/1969 p. 108

- tableau n° 25 : évolution indiciaire comparée des effectifs Bassin / Groupe de Valenciennes pour la période 1959/1965 p. 109
- tableau n° 26 : évolution des effectifs au niveau du Bassin Nord/Pas-de-Calais pendant la période 1959/1965 p. 110
- tableau n° 27 : évolution comparée du rendement fond/jour/homme au niveau du Bassin et du Groupe de Valenciennes pour la période 1961/1966 p. 110
- tableau n° 28 : évolution des effectifs au niveau du Groupe de Valenciennes pendant la période 1959/1965 p. 111
- tableau n° 29 : H.B.N.P.C. - évolution des résultats financiers pour la période 1964/1971 p. 117
- tableau n° 30 : évolution des contributions de l'Etat aux charbonnages pour la période 1959/1963 p. 118
- tableau n° 31 : évolution de la production charbonnière par types de charbon, au niveau du Bassin pour la période 1968/1975 p. 119
- tableau n° 32 : évolution de la production charbonnière par types de charbon dans le Groupe de Valenciennes pour la période 1968/1975 p. 121
- tableau n° 33 : évolution des effectifs au niveau du Bassin pendant la période 1968/1975 p. 124
- tableau n° 34 : évolution des effectifs au niveau du Groupe de Valenciennes pendant la période 1968/1975 p. 127
- tableau n° 35 : tableau récapitulatif de l'évolution de la production charbonnière dans le Bassin et le Groupe de Valenciennes 1946/1975 p. 129
- tableau n° 36 : tableau récapitulatif de l'évolution des effectifs dans le Bassin et le Groupe de Valenciennes 1946/1975 p. 131
- tableau n° 37 : évolution du rendement fond dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais 1945/1974 p. 140
- tableau n° 38 : évolution des ressources exploitables dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais au cours de la période 1950/1972 p. 142
- tableau n° 39 : évolution des effectifs marocains au niveau du Bassin, pendant la période 1960/1970 p. 168

ANNEXES

- tableau n° 40 : nombre de fosses et puits par communes depuis le XVIIIe siècle dans le Valenciennois P. 178
- tableau n° 41 : les investissements réalisés au niveau du Bassin Nord/Pas-de-Calais au cours de la période 1946/1957 P. 191
- tableau n° 42 : effectifs au service du fond dans chacun des groupes du Bassin Nord/Pas-de-Calais le 6 Mars 1963 P. 217
- tableau n° 43 : effectifs présents le 3 Avril 1963 sur l'ensemble du Bassin p. 220
- tableau n° 44 : répartition de la production en % selon la méthode d'abattage dans les charbonnages de France p. 225

TABLE DES CARTES

- . Carte n° 1 : Les variations de périmètre du groupe et de l'unité de production de Valenciennes p. 17
- . Carte n° 2 : Les limites des groupes d'exploitation en 1946 p. 43
- . Carte n° 3 : Les Compagnies Minières et leurs concessions dans le Valenciennois avant la Nationalisation p. 44
- . Carte n° 4 : Les installations du Groupe de Valenciennes à la Nationalisation p. 47
- . Carte n° 5 : Les grands ensembles dans le Bassin Minier Nord/Pas-de-Calais p. 54
- . Carte n° 6 : Les installations concernées par la valorisation du charbon dans le Bassin Minier Nord/Pas-de-Calais p. 61
- . Carte n° 7 : Coupe stratigraphique à la cote - 300 dans le Groupe de Valenciennes p. 122
- . Carte n° 8 : Les résultats du plan de régression : les sièges en activité dans le Bassin au 31.12.1975 p. 125
- . Carte n° 9 : Les unités de production après la réforme de 1973 p. 126
- . Carte n° 10 : Evolution du programme de concentration des sièges dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais p. 194

TABLE DES GRAPHIQUES

. Graphique n° 1 : Binôme charbon/acier et structure socio-économique	p. 30
. Graphique n° 2 : Evolution de l'indice des prix de gros et de détail à Paris	p. 73
. Graphique n° 3 : Variation des stocks de charbon en France 1947/1975	p. 86
. Graphique n° 4 : Production et consommation de charbon en France depuis la Guerre	p. 96
. Graphique n° 5 : Evolution comparée de la production charbonnière dans le Bassin et le Valenciennois (1946/1975)	p. 130
. Graphique n° 6 : Evolution comparée des effectifs totaux Bassin/Valenciennois (1946/1975)	p. 132
. Graphique n° 7 : Evolution des effectifs par catégorie dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais (1946/1975)	p. 133
. Graphique n° 8 : Evolution des effectifs par catégorie dans le groupe de Valenciennes (1946/1975)	p. 134

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

. Photo n° 1 : Un exemple d'imbrication de l'habitat et de l'industrie ; USINOR à Lourches	p. 26
. Photo n° 2 : Un exemple de coupure du tissu urbain ; Lourches voie ferrée et conduite de gaz reliant la cokerie de Lourches à Usinor Denain	p. 26
. Photo n° 3 : Le puits de concentration Ledoux à Condé.....	p. 55
. Photo n° 4 : La centrale de Thiers à Bruay/Escaut dans son état actuel	p. 60
. Photo n° 5 : Un soutènement marchant à la Fosse Ledoux	p. 224
. Photo n° 6 : L'abattage au rabot	p. 226
. Photo n° 7 : L'abattage à la haveuse	p. 227

INDEX DES PRINCIPALES

ABREVIATIONS UTILISEES

A.C.M.	Association des Communes Minières
C.A.N.	Caisse d'Assurance Nationale
C.A.P.	Certificat d'Aptitude Professionnelle
C.d.F.	Charbonnages de France
C.E.C.A.	Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
C.E.R.C.H.A.R. ..	Centre d'Etudes et de Recherches des Charbonnages
C.O.D.E.R.	Commission de Développement
C.O.E.P.Z.O.M. ..	Conférence des Organismes d'Etudes et de Programmation de la Zone Minière
C.O.F.R.D.R.	Compagnie Française d'Organisation
C.O.P.L.A.C.	Compagnie Plastique
D.A.B.	Direction de l'Aménagement du Bassin
D.A.C.	Département des Ateliers Centraux
D.A.C.H.A.R.	Direction des Activités Charbonnières
D.A.F.I.	Direction des Activités Financières
D.A.G.	Direction des Activités de Gestion
D.A.T.A.R.	Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
D.I.B.	Département Infrastructures et Bâtiments
D.I.M.O.	Direction Immobilière des Houillères
D.S.E.M.	Direction des Services et Etablissements Médicaux
D.S.G.	Direction des Services Généraux
E.T.A.M.	Employés, Techniciens, Agents de maîtrise
E.T.R.	Etudes Techniques et Réalisations
F.D.E.S.	Fond de Développement Economique et Social
F.I.A.T.	Fond d'Intervention pour l'Aménagement du Territoire
F.P.A.	Formation Professionnelle pour Adultes
G.I.R.Z.O.M.	Groupe Interministériel de Restructuration des Zones Minières
G.M.T.	Générale de Mécanique et Thermique

H.B.N.P.C.	Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais
I.D.L.	Industrielle du Logement
O.F.	Ouvrier Fond
O.G.I.P.	Organisation, gestion, informatique et perfectionnement
O.J.	Ouvrier Jour
P.A.I.	Prime d'Adaptation Industrielle
P.D.I.	Prime de Développement Industriel
P.D.R.	Prime de Développement Régional
P.L.R.	Programme à loyer réduit
S.A.I.I.	Service d'Accueil des Implantations Industrielles
S.G.A.P.	Service Gestion et Administration du Personnel
S.I.A.	Société Immobilière de l'Artois
S.I.C.C.A.	Société Industrielle et Commerciale des Charbonnages
S.I.C.U.P.A.L.	Société Industrielle et Commerciale de Transformation Plastique
S.O.F.I.R.E.M.	Société Financière pour l'Industrialisation des Régions Minières
S.O.G.I.M.U.	Société de Gestion Immobilière et de Modernisation du Patrimoine Minier
S.O.F.A.R.C.O.M.	Société pour la Fabrication, la Réparation, la Commercialisation des Moules
S.U.R.E.X.	Société pour l'Utilisation Rationnelle de l'Expansion
S.U.R.S.C.H.I.S.T.E..	Société pour l'Utilisation Rationnelle des Schistes

PREAMBULE GENERAL

.....

LES LIMITES DE L'ETUDE

.....

PREAMBULE GENERAL

PRESENTATION DES LIMITES DE L'ETUDE

Notre étude prendra pour objet le Groupe de Valenciennes des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, tel qu'il résulte de la fusion, à la Nationalisation, des compagnies d'ANZIN, de DOUCHY, de VICOIGNE, de THIVENCELLES et de CRESPIN (voir plus loin, dans le 1er chapitre).

Nous avons toujours conservé cette unité, en dépit des modifications successives du groupe.

. AU 31 DECEMBRE 1970

LE GROUPE D'EXPLOITATION DE VALENCIENNES disparaît pour être remplacé par deux Unités de Production (U.P.). Une Unité de Production "Exploitation", qui reprend les mêmes limites que celles de l'ancien groupe et une Unité "Cokerie" qui reprend la cokerie de Lourches, devenue indépendante le 1er Avril 1970 et qui fabrique du coke à façon pour Usinor.

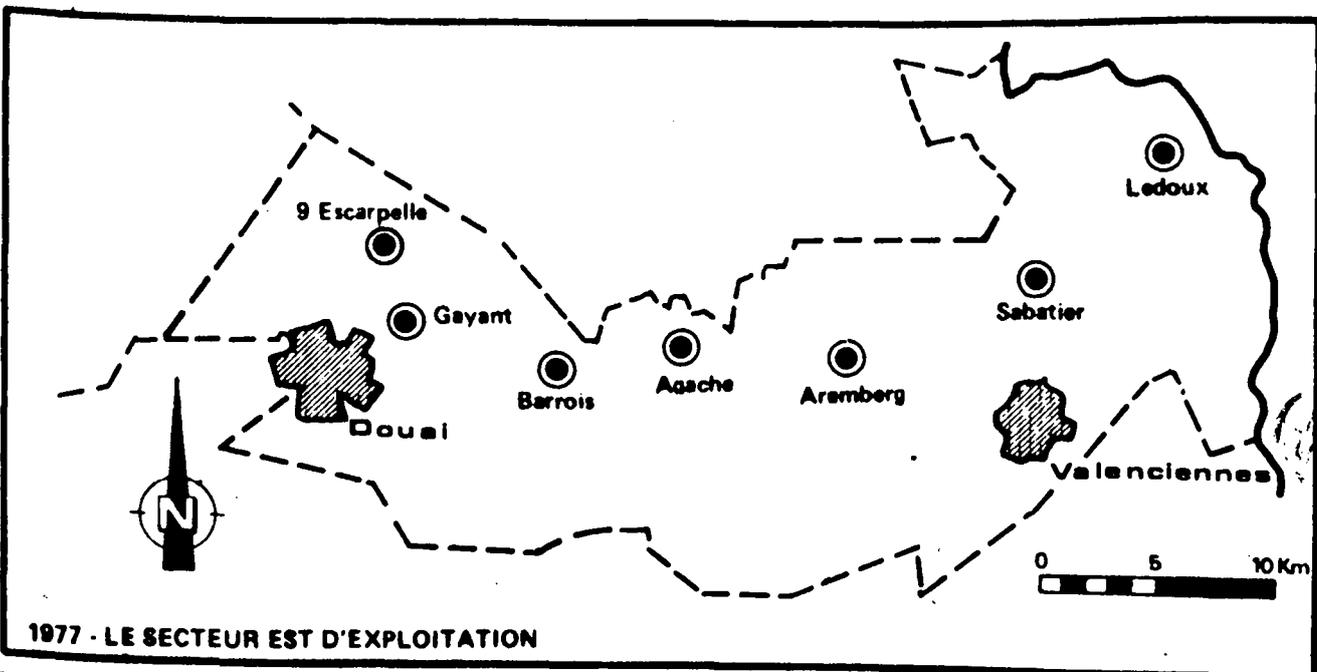
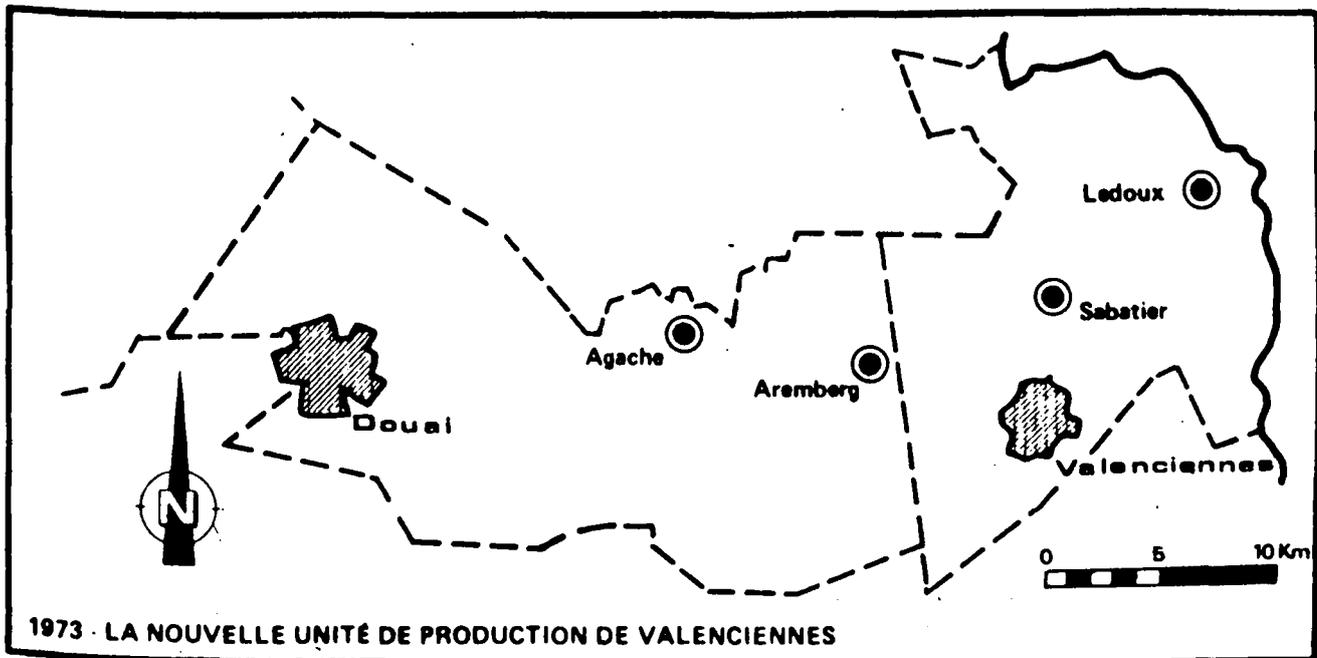
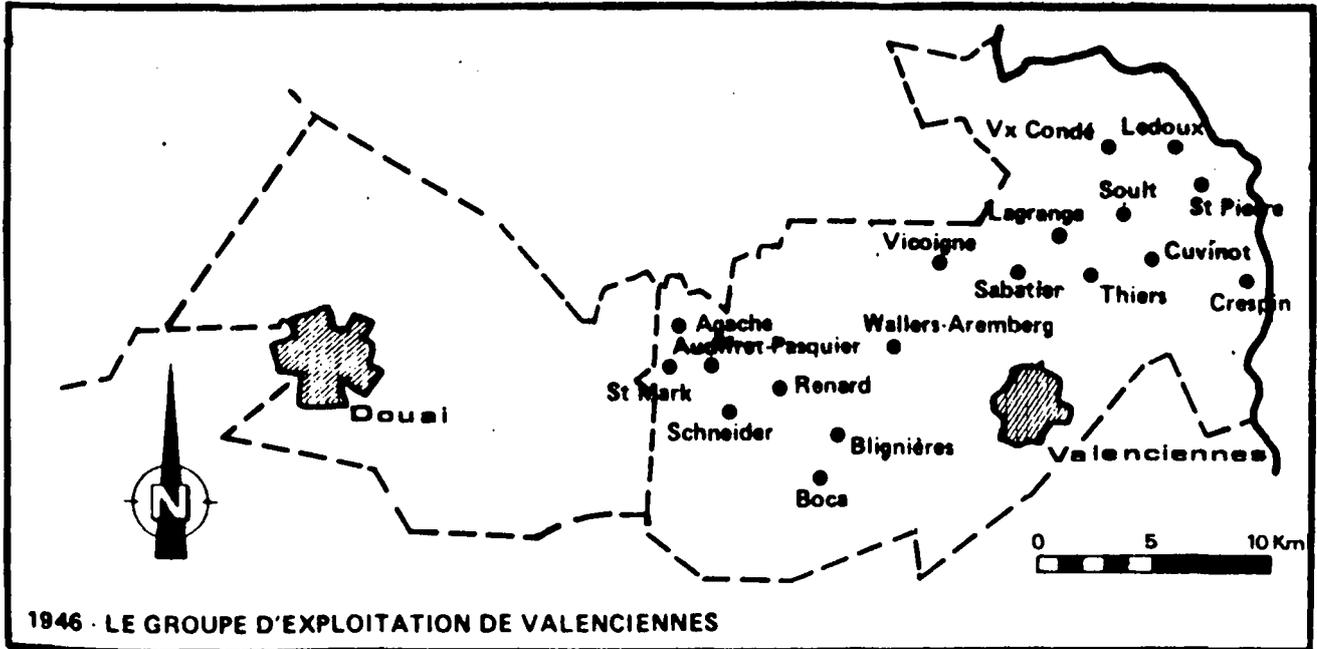
. AU 31 JUILLET 1973

L'UNITE DE PRODUCTION DE VALENCIENNES qui comprend alors les sièges Ledoux, Sabatier, Arenberg et Agache est coupée en deux et organisée sur les seuls puits de Ledoux et Sabatier.

. AU 1er JANVIER 1977

L'UNITE DE PRODUCTION DE VALENCIENNES DISPARAIT purement et simplement et forme, à cette date, rattachée à l'U.P. de Douai le secteur EST d'exploitation.

.../...



Les limites du Groupe excèdent cependant légèrement celles de l'arrondissement de Valenciennes : trois communes participent en effet plus de la vie du Douaisis, SOMAIN, FENAIN, HORNAING que de celle du Valenciennois proprement dit. Aussi, chaque fois que la qualité de nos matériaux statistiques nous l'a permis, nous avons délibérément écarté ces trois communes de notre propos et spécifié l'analyse pour le seul Valenciennois.

INTRODUCTION GENERALE

PRESENTATION DU CONTEXTE VALENCIENNOIS

Région frontière, située au Sud-Est du Département du Nord, le Valenciennois, avec ses 82 communes et ses quelques 375.000 habitants, répartis sur 635 km² (densité 590 h/km²) fait partie intégrante du bassin minier Nord/Pas-de-Calais, dont il constitue l'extrême Est.

C'est un arc urbain et industriel centré sur la vallée de l'Escaut, structuré par deux agglomérations de plus de 100.000 habitants : VALENCIENNES (225.000 habitants) et DENAIN (125.000 habitants).

Au contraire du reste du bassin minier, où ne s'est développée que la mono-activité extractive, le Valenciennois constitue une entité originale avec son économie fondée tout à la fois sur le charbon et sur l'acier.

I.) LE PRODUIT DE L'HISTOIRE

C'est en 1678, à NIMEGUES, que le Comté du Hainaut perd son unité (1). Si la partie Nord reste, avec Mons, dans la mouvance Autrichienne, la partie Sud, avec Valenciennes, entre dans la mouvance Française.

C'est alors une province riche, à l'agriculture et au commerce prospères. Valenciennes, enrichie par le commerce du drap flamand, règne alors sur un réseau de petites villes et villages où se distinguent plus particulièrement :

(1) De 1691 à 1697, le Comté était entièrement revenu aux mains de la France. Mais la paix de Ryswick, signée le 20 Septembre 1697, marque la séparation définitive du Hainaut Français et du Hainaut Impérial.

- CONDE, au Nord, au confluent de la Hayne et de l'Escaut
- BOUCHAIN, au Sud, au confluent de la Sensée et de l'Escaut

qui devront toutes deux d'ailleurs à cette position stratégique d'être transformées en places fortes par Vauban.

- SAINT AMAND, au Nord/Ouest, qui contrôle le passage sur la Scarpe.

x C'est en 1723, à FRESNES/ESCAUT, que l'on découvre le charbon qui affleure presque (voir annexe n° 1) En 1756, les capitaux du Comté d'Artois fondent la Compagnie des Mines d'ANZIN, qui restera, jusqu'à la seconde guerre mondiale, le plus grosse compagnie minière du bassin du Nord/Pas-de-Calais.

x Pour le Valenciennois, l'aventure industrielle commence ... C'est presque naturellement qu'un siècle plus tard, en 1830, la sidérurgie s'installe dans un site où elle trouve l'énergie indispensable et où lui étaient offertes, par surcroît, outre une main-d'oeuvre abondante venue du milieu rural, la voie d'eau de l'Escaut, nécessaire à l'acheminement de sa production vers les marchés utilisateurs.

x Ainsi naquirent les premiers hauts fourneaux, ancêtres des installations sidérurgiques de Denain, Trith-St-Léger ou Anzin. C'est alors que progressivement se greffèrent, tant sur les industries extractives que sur les industries sidérurgiques, l'ensemble des activités (métallurgie, chaudronnerie, produits semi-ouvrés, matériel ferroviaire) qui en assuraient la maintenance ou en utilisaient directement la production.

C'est ce complexe industriel intégré, fondé sur le trinôme :

- exploitation charbonnière
- sidérurgie
- métallurgie lourde

qui va façonner, dans le Valenciennois, tout à la fois, paysages, société et modes de vie.

II.) DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DEVELOPPEMENT URBAIN

La croissance urbaine se module au gré des ouvertures de puits de mine et du développement des installations sidérurgiques. DENAIN, petit bourg rural de 944 habitants en 1801 voit sa population passer à 22.912 habitants, moins d'un siècle plus tard, pendant que s'ouvrent sur le territoire communal 19 puits de mine et que se développent, en bordure de l'Escaut et de la rivière des Moulins, les installations sidérurgiques (1). La localisation des développements urbains obéit aux lois de la production. C'est en effet la progression de l'exploitation charbonnière qui guide, à l'intérieur des périmètres de concession, l'extension de l'habitat. Les cités minières s'installent alors, transport oblige, près des puits d'extraction (2), comme les cités sidérurgiques s'installent aux pieds des hauts fourneaux, chacune prenant le nom de l'autre : cité Jean Bart, Orléans, Chabaud-Latour, etc ... pour les cités minières de DENAIN, ou encore, Bessemer ou Thomas pour les cités sidérurgiques. Cette étroite dépendance habitat-travail favorisant l'imbrication de plus en plus étroite, au fur et à mesure de la croissance, du tissu urbain et du tissu industriel. L'exemple le plus caricatural en étant la commune de LOURCHES, limitrophe de DENAIN, où coexistent, mêlés l'un à l'autre, cités minières et sidérurgiques et hauts fourneaux, cokerie, centrale électrique, puits et aciérie ...

(1) Ont été ouverts sur le territoire de DENAIN, les fosses Villars 1826 (2 puits), Turenne 1828, Mathilde 1831, J. Bart 1831, Orléans 1832, Napoléon 1833, Bayard 1831, Bellevue 1834, Casimir 1835, Renard 1836 (2 puits), Ernestine 1841, Chabaud-Latour (2 puits) 1842, Périer 1841, Lebret 1849, Enclos (2 puits) 1853. (Source archives municipales à DENAIN).

(2) En cas d'accident, la présence immédiate de tous était requise.

Parallèlement se mettent en place de nombreuses coupures du tissu ; voies ferrées, conduites aériennes de gaz, lignes électriques, etc ... qui mettent une touche finale à ce morcellement de la vie urbaine.

Dans ce cadre, on le conçoit, le fonctionnement des transports est donc déterminé par le souci du transport des marchandises et non par l'organisation des marchés de l'emploi, qui greffés aux lieux de production, demeurent quant à eux très segmentés. Cette absence d'inter-relation entre les marchés de l'emploi, et la focalisation de la vie urbaine sur les lieux de production ont entraîné, dans le bassin minier, la constitution de petits centres commerciaux, articulés sur les points forts de l'armature productive (Denain, Condé) au rayonnement cependant très localisé (1).

Le tout forme aujourd'hui une véritable conurbation industrielle qui s'étend, depuis ANICHE jusqu'à CONDE, sur la rive gauche de l'Escaut. Conurbation discontinue où l'espace rural, de temps à autre, comme sur le plateau d'Hérin, vient rappeler son existence. S'égrènent ainsi successivement depuis l'agglomération de SOMAIN/ANICHE jusqu'au Nord du Valenciennois :

- x - une série de gros bourgs ruraux aux marges desquels s'est développée l'urbanisation minière (ABSCON et ESCAUDAIN) ;
- > - l'agglomération de DENAIN/LOURCHES, où se mêlent, massivement, installations minières et sidérurgiques et tissu urbain normal et industriel ;

(1) Confert les résultats des enquêtes PIATTIER menées par Mr BRUYELLE dans le cadre de son ouvrage sur "l'influence urbaine en milieu rural dans la région du Nord". Commerces et Services - CERES n° spécial Juillet 1970.

- une nouvelle série de gros bourgs ruraux aux marges desquels, comme précédemment, se sont développées, parfois de véritables villes minières (HAVELUY, HERIN, et surtout WALLERS avec les cités minières de Wallers/Arenberg) ;
- l'agglomération de Valenciennes - Anzin (1) où se mêlent intimement, sur la rive gauche de l'Escaut, installations minières et industries métallurgiques cette fois (à ANZIN notamment) et tissu urbain normal et industriel ;
- une véritable trainée d'urbanisation linéaire, enserrée sur la rive gauche de l'Escaut, entre l'Escaut et le massif forestier de ST-AMAND/RAISMES, depuis VALENCIENNES jusqu'à CONDE - VIEUX CONDE, où se sont développées, de part et d'autre de la voie de communication (RN 48) installations extractives et cités minières sur les territoires des communes de BRUAY, ESCAUTPONT, FRESNES ;
- de nouveau deux gros bourgs ruraux aux marges desquels s'est développée la mono-activité extractive (CONDE et VIEUX CONDE) avec les villes minières du Gras Boeuf et de la Solitude ;

(1) VALENCIENNES, ANZIN, RAISMES, BEUVRAGES,
LA SENTINELLE et PETITE FORET.

Sur la rive droite de l'Escaut, fort peu d'installations voyaient le jour dans cette partie de l'arrondissement, si ce n'est à ONNAING - VICQ (fosse Cuvinot), à QUIEVRECHAIN (fosse de Quiévrechain) et à THIVENCELLES. Cet ensemble urbain, axé sur la vallée de l'Escaut, haché de multiples coupures, terrils, friches industrielles, voies ferrées, ouvrages de transport d'énergie, marqué par les affaissements miniers, frappe par l'absence de véritables centres urbains (1). On peut le comprendre.

III.) DEVELOPPEMENT URBAIN ET MODES DE VIE

Dans le cadre que nous venons rapidement de décrire, la vie quotidienne de la population s'est en effet articulée, sous le contrôle étroit des entreprises, autour des deux seuls pôles du travail et de la famille.

C'est ainsi que les cités minières ou sidérurgiques ont constitué peu à peu des ensembles urbains jouissant d'une large autonomie dans leur vie sociale (2) où l'entreprise avait pris en charge, presque totalement, la vie quotidienne de ses salariés, et par voie de conséquence, la gestion directe de la vie urbaine et de ses services, dans la seule problématique de la production (3).

(1) Hormis VALENCIENNES, qui préexistait à la révolution industrielle ;

(2) N'a t-on pas parlé à ce propos d'isolats sociaux ;

(3) Il paraît inutile de développer ce point par ailleurs bien connu. Confert à ce sujet le remarquable travail du CERPEAU "DENAIN entre le passé et l'avenir". Essai d'analyse du mode de vie des Denaisiens et de leur utilisation de la ville. 63 pages 21 x 29,7 - Valenciennes 1976
D.D.E. du Nord.



BU
LILLE

BU
LILLE

Photographie n° 1 - Un exemple d'imbrication de l'habitat et de l'industrie : USINOR à Louches. Au premier plan, une cité sidérurgique, au second plan, les hauts fourneaux.

BU
LILLE



BU
LILLE

Photographie n° 2 - Un exemple de coupure du tissu urbain : voie ferrée et conduite de gaz reliant la cokerie de Louches à Usinor-Denain.

x Dans ce cadre, le logement offert à proximité immédiate du puits constitue tout à la fois :

- un accessoire important au salaire, grâce notamment au jardin qui l'accompagne (1) ;
- un élément déterminant du contrôle de la main-d'oeuvre et par voie de conséquence, de stabilité sociale.

x C'est en partie pourquoi les entreprises n'ont pas cherché à prendre le contrôle direct de la gestion des villes, ou à susciter, lorsqu'elles n'existaient pas, des structures urbaines, dont les implications immédiates, créer une vie d'inter-relations et d'échanges, allaient à l'encontre de la volonté de préserver les cloisonnements des marchés de l'emploi, et la stabilité sociale qui en découle.

x C'est pour faire face à cette prise en charge de la vie quotidienne que les entreprises ont développé, là comme partout ailleurs dans le bassin minier, un patrimoine foncier et immobilier considérable. Un logement sur 5 est, dans le Valenciennois qui en totalise près de 120.000 à l'heure actuelle, logement d'entreprise. Dans certaines communes, LOURCHES, RAISMES, CONDE par exemple, près de la moitié de la superficie communale est propriété des entreprises.

L'offre d'emploi est alors suffisamment abondante et la politique de prise en charge suffisamment puissante pour que des familles se trouvent liées à une entreprise pour plusieurs générations. Il en résulte que la scolarisation joue un rôle mineur pour l'accès des jeunes au marché de l'emploi. C'est le père de famille qui apparaît, aux yeux de l'entreprise, comme le meilleur garant du sérieux de ses enfants et partant comme le responsable de leur avenir. Entreprise et "famille élargie" constituent donc les deux facettes complémentaires d'une même réalité sociale et économique. Quelle est-elle ?

(1) Élément qui constitue une réponse aux origines et aux attentes d'une main-d'oeuvre essentiellement agricole.

Les activités extractives, sidérurgiques et métallurgiques constituent un secteur d'activité hypertrophié, peu diversifié qui implique une quasi inexistence du secteur primaire agricole, et un sous développement du secteur tertiaire, bien que la situation, comme le souligne le tableau n° 1, ait tendance à évoluer, depuis les années soixante.

Tableau n° 1 : Variation de l'emploi 1962/1976 par grands secteurs d'activités dans le Valenciennois

Secteur d'activité	1962		1968		1976	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
. PRIMAIRE	4.900	3,9	4.000	3,3	3.000	2,4
. SECONDAIRE	82.800	66,1	76.300	62,6	72.400	58,2
. TERTIAIRE	37.500	30,0	41.500	34,1	48.900	39,4
TOTAL	125.200	100	121.800	100	124.300	100

(Source : I.N.S.E.E.)



Ce type d'activité privilégie les emplois masculins au détriment des emplois féminins (avec un taux d'activité féminin d'un peu plus de 16 %, le Valenciennois est la lanterne rouge du Département) et notamment les emplois peu qualifiés. (12 ingénieurs pour 1.000 ouvriers dans le Valenciennois pour 57 pour 1.000 dans la région Parisienne). De ce fait, la structure socio-professionnelle est directement calquée sur la structure économique : on y note la part prépondérante de la catégorie socio-professionnelle des ouvriers, plus de 57 % (chiffre deux fois plus élevé qu'en région Parisienne).

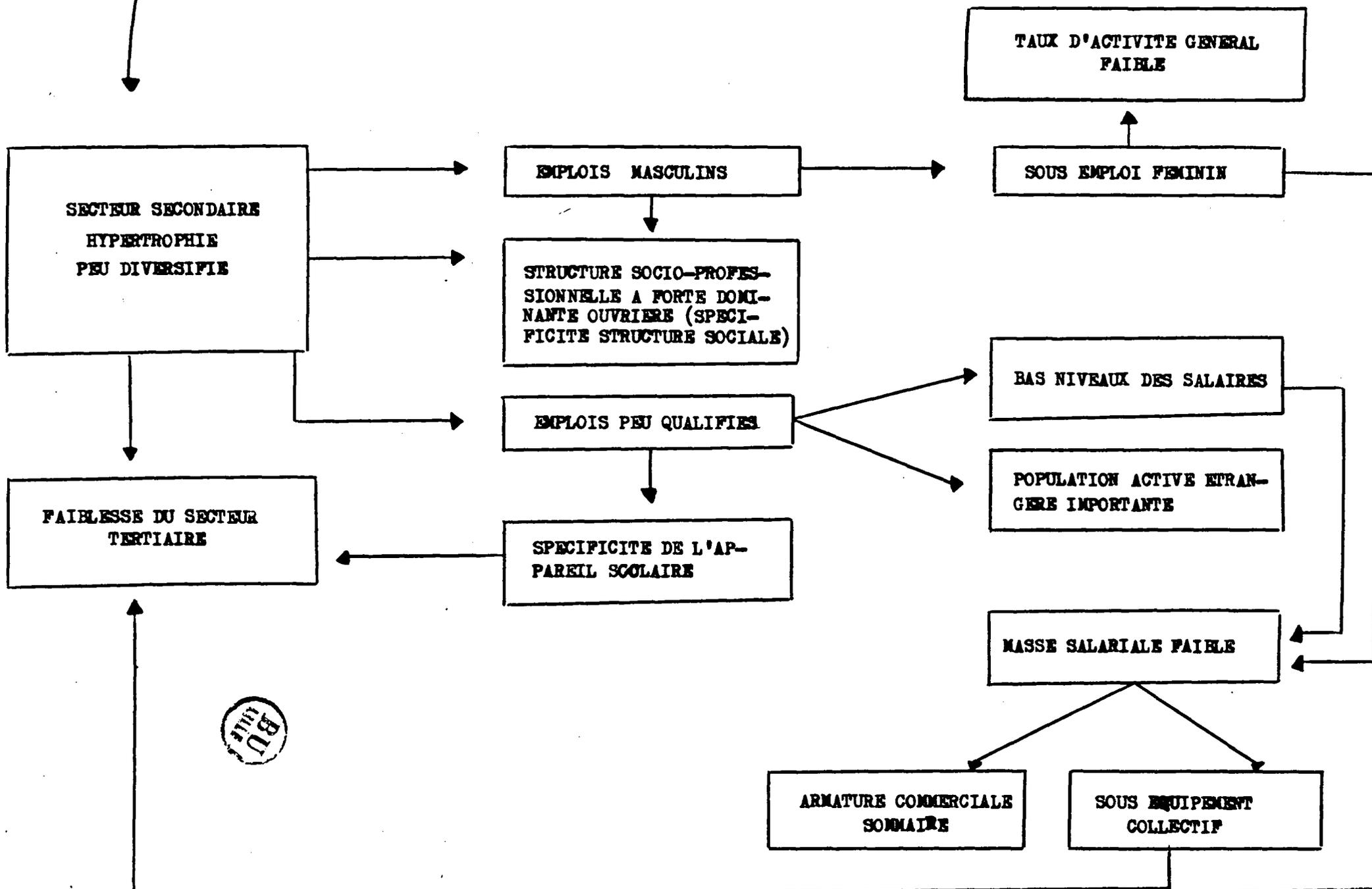
Ces emplois offerts, peu qualifiés induisent à leur tour, de bas niveaux de salaires : ceux-ci étaient inférieurs, en 1968 (1) de plus de 18 % à la moyenne nationale dans le Denaisis et de 30 % dans la région de Condé. La conjonction bas niveaux de salaires, travaux pénibles et peu qualifiés implique à son tour la présence d'une importante main-d'oeuvre étrangère. "L'arrondissement de Valenciennes a dans la région du Nord la concentration la plus importante d'étrangers ... Leur part dans la population active représente 9 % dans le Valenciennois contre 5,3 % dans la région" (2).

A son tour, la conjonction masse salariale faible -prédominance de la C.S.P. ouvriers (3)- implique une structuration spécifique de l'appareil commercial où domine le secteur alimentaire, renforçant ainsi la faiblesse du secteur tertiaire (voir le graphe n° 1 ci-joint).

(1) Date de la dernière étude réalisée par l'I.N.S.E.E.

(2) S.D.A.U. de Valenciennes - Rapport de présentation annexe 5 page 3.

(3) Aux habitudes de consommation spécifique.



IV.) DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ORGANISATION
POLITIQUE LOCALE

L'autonomie des différents marchés de l'emploi et des pôles urbains, ainsi que la domination des entreprises sur ces secteurs autonomes ont entraîné un morcellement et une spécificité de l'action politique locale qui s'est exclusivement posée en terme revendicatif vis-à-vis de la classe dirigeante économique, et en terme d'assistance sociale vis-à-vis de la population.

Les instances patronales collectives (syndicats patronaux, chambre de commerce ou des métiers) ne jouant qu'un rôle mineur et l'Administration un rôle effacé.

⌈
x Ce système est remis en cause, depuis les années soixante par une série de transformations essentielles qui touchent aux fondements mêmes de la prospérité économique du Valenciennois : il s'agit tout d'abord du désengagement des Houillères et de la perspective de leur disparition prochaine, qui, malgré une contestation continue de la justification économique de la fermeture, s'est, au fil des années, imposé aux esprits. Il s'agit ensuite du glissement progressif de la sidérurgie Valenciennoise vers le littoral
⌋ Calais/Dunkerque.

V.) LA CRISE ET L'APPARITION DE NOUVELLES STRATEGIES
DU DE NOUVELLES ATTITUDES

Pour la population, en effet, ces changements provoquent un traumatisme très profond, dans la mesure où c'est toute l'organisation de la vie sociale qui se trouve être mise en cause au travers de la disparition de ses fondements, travail et famille. Travail, car pour la première fois depuis un siècle et demi, on parle de la disparition d'activités dont on avait pu s'imaginer qu'elles dureraient toujours. Comment les H.B.N.P.C. ou USINOR pourraient-ils disparaître du Valenciennois ? Dans ce contexte, les attitudes vont de l'incrédulité (pourquoi fermer les mines alors que chacun sait qu'il y a toujours du charbon) à l'indignation.

L'incapacité d'imaginer un autre avenir plonge la part la plus âgée de la population dans le désarroi et provoque, chez les plus jeunes, un désir de fuite aux motivations confuses, témoin cette enquête réalisée chez les jeunes de la région de DENAIN (1) où 46 % des garçons et 41 % des filles interrogés avaient manifesté le souhait de quitter plus tard leur région (2).

(1) "Analyse des retards scolaires à l'école primaire dans le district de DENAIN" - CERAU-CIO-GEP/NORD - 1975

(2) Les élèves désirant quitter la région l'expliquent le plus souvent par une répulsion générale à son égard (climat, environnement industriel ...). 16 % des filles et 22 % des garçons citent toutefois les difficultés de trouver du travail ou la pénibilité des emplois offerts.

Mais comme à aucun moment cette remise en cause du monde du travail ne s'est manifestée par une crise aigue de l'emploi (aucun licenciement chez les Houillères par exemple) ces transformations s'opèrent dans un relatif climat d'incertitude plutôt que dans un climat de mobilisation collective.

Quant à la famille, elle éclate sous la pression de la diffusion des mass-média et des moyens de transport individuels. L'élargissement progressif des marchés de l'emploi (mais non leur décloisonnement)(1) ayant pour sa part aidé à cet éclatement.

X Pour les élus locaux, le désengagement du monde industriel de ses responsabilités dans la gestion de la vie quotidienne les investit de nouvelles tâches auxquelles deux siècles de paternalisme ne les avaient pas préparés. Relais d'autant plus difficile à assumer que la situation nouvelle résulte de nouvelles stratégies économiques qu'ils ne peuvent contrôler, et de l'éclatement des cadres sociaux provoqué par une évolution générale des mentalités.

X Pour les entreprises en voie de désengagement, la stratégie qui avait autrefois prévalu se modifie progressivement sur trois plans essentiels :

┌ Le système de contrôle de la main-d'oeuvre instauré par le biais de la gestion de tous les aspects de la vie quotidienne, devient, dans une perspective de dégagement à moyen terme infiniment trop lourd et trop coûteux à gérer. Il s'agit donc, pour les entreprises, de se décharger au mieux de leurs intérêts, en sauvegardant l'apparent calme du climat social, des charges que représentait ce système.

(1) La concentration de l'extraction dans le Nord oblige d'importants déplacements journaliers pour les mineurs du Denaisis par exemple.

┌ C'est tout d'abord la mise en place d'une politique visant à dégager, à un rythme socialement supportable, les effectifs employés. C'est ensuite la mise au point de procédures permettant un transfert, à la collectivité, de charges n'ayant plus d'objet : routes, services collectifs, équipements divers, églises, écoles, etc ...

Certains des acteurs économiques, cependant, tendent à substituer à cette gestion directe trop onéreuse, une gestion indirecte, mais tout aussi efficace, des divers moyens de contrôle de la main-d'oeuvre, logement et formation professionnelle en particulier. C'est ainsi que se mettent en place progressivement des instances patronales collectives dans le Valenciennois, gérées ou contrôlées par les entreprises et ayant pour mission, qui, d'adapter la politique de formation professionnelle et ses exigences, qui d'orienter la localisation des nouvelles zones de résidence afin de mieux stabiliser sa main-d'oeuvre, ou enfin, de contrôler les implantations industrielles nouvelles qui pourraient rendre, de par leurs spécificités (politique salariale particulièrement) le désengagement plus difficile.

┌ La valorisation du patrimoine immobilier et la négociation des rentes foncières acquises deviennent dès lors, dans la stratégie des entreprises, une part intégrante de la politique de désengagement.

Enfin, pour faciliter leur désengagement, les entreprises requièrent l'aide et la coopération de l'appareil d'Etat, qui se trouve ainsi investi, au moins partiellement, de rôles nouveaux. L'Administration, en particulier, se trouve partiellement chargée de réduire les tensions sociales nées de la crise, en mobilisant, par exemple, les crédits publics pour amorcer la restructuration nécessaire.

Les attentes à l'égard de l'appareil d'Etat sont dans ce contexte largement contradictoires. Il en est ainsi, par exemple, de celles exprimées par le patronat local, ou de celles exprimées par les syndicats ouvriers et les élus locaux. Mais elles peuvent être partiellement assumées par la multiplicité des instances mises en place, tant au niveau local que départemental ou régional, dans la mesure où chacune de celle-ci intègre plus particulièrement la dimension des problèmes de l'un au détriment des problèmes de l'autre.

°
° °

C'est cela que nous allons essayer, du mieux que nous le pourrons, d'appréhender au travers de l'analyse des diverses formes que revêt, dans le Valenciennois, le désengagement des Houillères. Après avoir, dans une première partie, analysé le pourquoi de ce désengagement et ses implications immédiates au niveau de l'entreprise, nous développerons les formes majeures de cette stratégie.

- Réduction du déficit,
- Valorisation de l'actif,

puis, nous tenterons de conclure sur les spécificités Valenciennaises.

PREMIERE PARTIE

ORIGINES ET IMPLICATIONS

DU DESENGAGEMENT CHARBONNIER

PREAMBULE DE LA 1^e PARTIE

Notre objet, dans cette première partie, a été de retracer succinctement la suite des événements, politiques et économiques, qui ont abouti, vers la fin des années soixante, à la décision gouvernementale de fermeture des Houillères du Bassin Nord et du Pas-de-Calais pour 1983.

On ne saurait, en effet, clairement analyser les diverses formes que revêtent aujourd'hui les conséquences de cette décision, sans comprendre comment et pourquoi la décision a été prise.

Nous avons tenté, à ce propos, d'aller au delà des simples explications "naturelles". Certes, que répliquer aux techniciens, qui appuyés sur des études géologiques complexes et des dizaines de kilomètres de sondages, vous démontrent que l'épuisement des réserves exploitables conduit à la cessation inéluctable de l'extraction dans moins de 10 ans? Que répliquer au politique qui s'appuyant sur le technicien vous assène l'évidence comme argument?

Comment nier, par ailleurs, qu'un seul tour de robinet permet aux compagnies pétrolières de satisfaire instantanément une demande en hausse, alors qu'il faut trois ou quatre ans de délai aux Charbonnages pour arriver au même résultat.

Comment oublier que chaque année, l'extraction charbonnière, qui nécessite 6 à 8 fois plus de main-d'oeuvre que l'extraction pétrolière, connaît des difficultés croissantes d'exploitation, le charbon se trouvant chaque jour plus profond et les veines chaque jour étant plus petites.

Il arrive pourtant que certains ne se laissent pas convaincre par de telles démonstrations et s'acharnent dans leur scepticisme : et pourtant, rien n'est plus évident que la supériorité du pétrole sur le charbon ...

Cependant, à mesure que nous avons pu progresser dans l'analyse, nous avons pu constater que les termes nous en apparaissaient sous un autre jour. Les perspectives générales, résultant des a-priori, en se modifiant nous ont découvert d'autres rationalités qui jusque là étaient masquées par l'évidence : d'autres enjeux se discernaient, sociaux, politiques, économiques, qui sont venus enrichir et nuancer les conclusions indiscutables des études géologiques ainsi que celles des analyses strictement économiques.

Outre l'analyse du pourquoi du désengagement des Houillères Nationales, cette première partie nous a été l'occasion de dresser, déjà, quelques comparaisons mettant en évidence la spécificité du Valenciennois.

PREMIER CHAPITRE

"Les travailleurs de la mine, ouvriers, employés, agents de maîtrise et ingénieurs, réunis au nombre de 30.000 au Stade Nungesser à Valenciennes, après avoir entendu pathétiques, clairvoyants et éminemment patriotiques Marcel PAUL, Ministre de la production industrielle, Benoit FRANCHON, Secrétaire Général de la C.G.T., Maurice THOREZ, Ministre d'Etat, s'engagent à multiplier les efforts pour atteindre 100.000 tonnes par jour en Janvier 1946 ..."

Valenciennes, Ordre du Jour du 24.12.45

DE LA BATAILLE DU CHARBON AUX SIGNES
AVANT-COUREURS DE LA CRISE

PREMIER CHAPITRE

I.) LA BATAILLE DU CHARBON (1944/1946)

Il paraît nécessaire, pour bien comprendre la grande crise charbonnière des années soixante, de se reporter quelques quinze années auparavant. En effet, il est possible de lire en filigrane, dans l'ensemble des décisions qui furent prises au lendemain de la guerre, lors de la Nationalisation des Compagnies Minières, les causes des difficultés futures.

I.1.) La Nationalisation des Charbonnages

Paris était à peine libéré qu'une ordonnance du Général de Gaulle transférait à l'Etat l'ensemble des concessions Houillères du Nord de la France, créant les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais (H.B.N.P.C.). Les H.B.N.P.C. se substituaient aux 18 sociétés minières existantes (1), l'indemnisation des action-

(1) L'ensemble industriel qui constitue le bassin était partagé, avant la Nationalisation, en 32 concessions exploitées par 18 Compagnies et Sociétés distinctes. Les Charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais furent les premiers à être nationalisés après la fin de la guerre : L'ordonnance du 12.10.1945 instituait en effet les Houillères Nationales du Nord et du Pas-de-Calais, qui devinrent, après la nationalisation de l'ensemble des charbonnages français, par la loi du 17.05.1946 (voir annexe n° 2) les Houillères du Bassin du Nord/Pas-de-Calais.

naires étant assurée par l'émission d'obligations remboursables par tirage au sort annuel, en 50 ans, et portant intérêt fixe de 3 % et bonifications indexées sur les recettes.

Dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais, 8 groupes d'exploitation se substituaient aux 18 Compagnies minières alors existantes : 6 dans le Pas-de-Calais (AUCHEL, BRUAY, BETHUNE, LENS LIEVIN, HENIN LIETARD et OIGNIES), 2 dans le Nord (DOUAI et VALENCIENNES).

X Dans le Valenciennois, le nouveau groupe d'exploitation regroupe sur 418 kilomètres carrés, les anciennes concessions des cinq compagnies, qui depuis le XVIIIe siècle (1) s'étaient partagé l'exploitation, à savoir : les compagnies d'ANZIN, de DOUCHY, de VICOIGNE, de CRESPIN et de THIVENCELLES.

.../...

(1) Voir annexe n° 3 sur l'historique de l'extraction charbonnière dans le Valenciennois.

Tableau n° 2 : Compagnies et concessions du bassin minier Valenciennois avant la Nationalisation

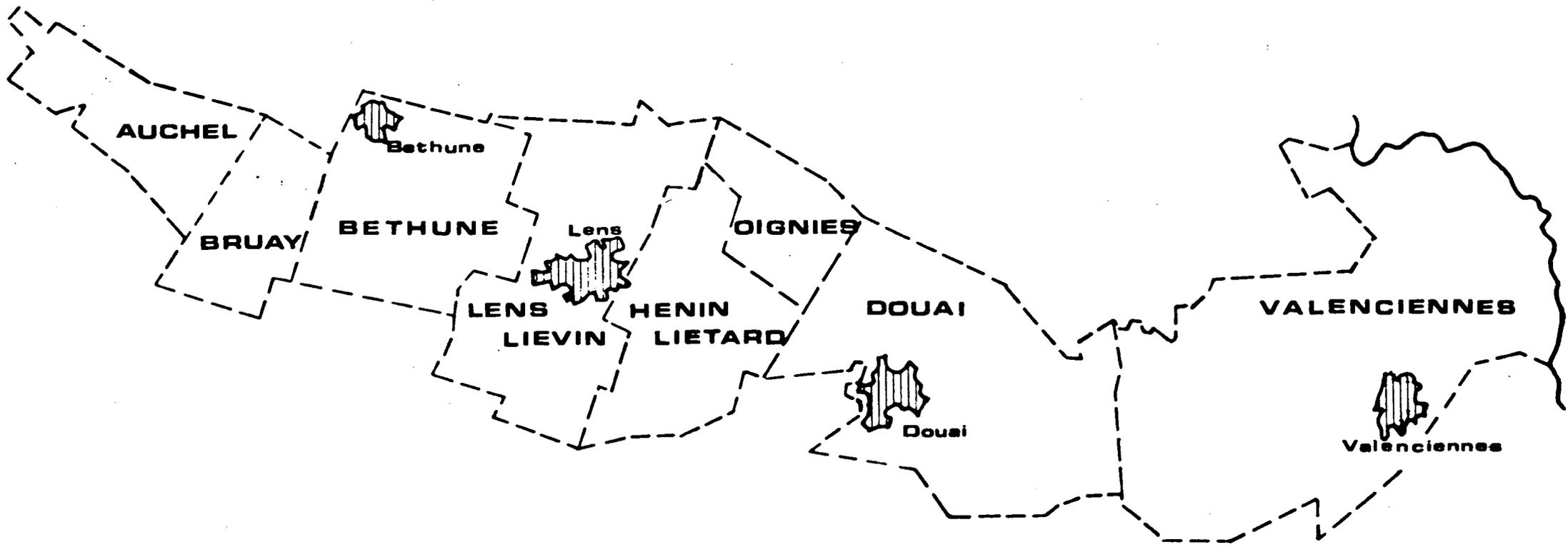
Compagnies	Noms des concessions	Superficie (ha)	Date institution et extension
	FRESNES	2.073	1756
ANZIN	VIEUX-CONDE	3.996	1749
	RAISMES	4.819	1754
	ANZIN	11.851	1717
	SAINT-SAULVE	2.200	1770
	DENAIN	1.343	1831
	UDOMEZ	346	1832
	HASNON (C.I.) (1)	1.488	1840
DOUCHY	DOUCHY	3.419	1832
VICOIGNE	BRUILLE (C.I.) (1)	403	1832
	CHATEAU-L'ABBAYE (C.I.)(1)	916	1836
	VICOIGNE	1.320	1841
CRESPIN	CRESPIN	2.842	1836
	MARLY (C.I.) (1)	3.313	1836
THIVENCELLES	SAINT-AYBERT	455	1841
	THIVENCELLES	981	1841
	ESCAUTPONT	110	1841

(1) C.I. : Concession inexploitée

(Sources : "Les Charbonnages du Nord de la France au XIXe siècle"
M. GILLET)



2 | LES GROUPES D'EXPLOITATION EN 1946



LEGENDE

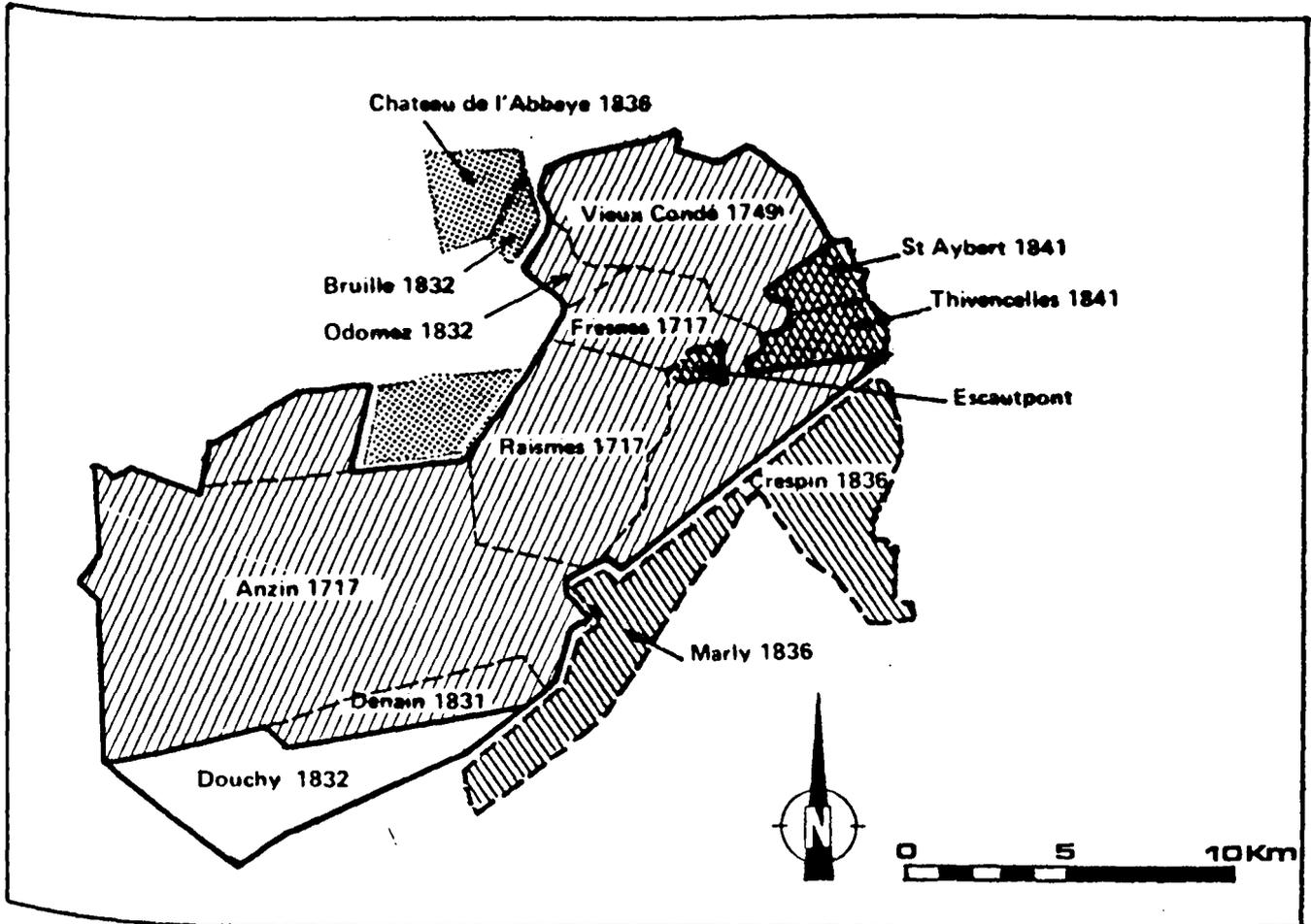
— Frontiere Franco-Belge

- - Limite de concession du Bassin

BRUAY Nom du groupe d'exploitation



3 LES COMPAGNIES MINIÈRES ET LEURS CONCESSIONS
DANS LE VALENCIENNOIS, AVANT LA NATIONALISATION



Source : Cartographie OREAM Nord

LEGENDE

	compagnie d'ANZIN
	compagnie des mines de CRESPIN
	compagnie des mines de DOUCHY
	compagnie des mines de THIVENCELLES
	compagnie des mines de VICOIGNE



Le groupe comporte alors 17 puits d'extraction dont les profondeurs moyennes atteignent 500 à 600 mètres.

Tableau n° 3 : Puits d'extraction à la Nationalisation dans le Valenciennois

Puits	Commune	Profondeur	Date d'ouverture
AGACHE	FENAIN	796 m	1909
ARENBERG	WALLERS	606 m	1900
SABATIER	RAISMES	744 m	1912
VICUIGNE	RAISMES	401 m	1839
LAGRANGE	RAISMES	505 m	1886
SOULT	FRESNES	583 m	1840
VIEUX-CONDE (Lavaleresse)	VIEUX-CONDE	511 m	1907
LEDOUX	CONDE	759 m	1901
SAINT-PIERRE	THIVENCELLES	653 m	1861
SAINT-MARCK	ESCAUDAIN	856 m	1830
AUDIFFRET- PASQUIER	ESCAUDAIN	763 m	1880
RENARD-ENCLOS	DENAIN	832 m	1836
SCHNEIDER	LOURCHES	925 m	1900
BLIGNIERES	WAVRECHAIN	561 m	1893
BOCA LA NAVILLE	DOUCHY	835 m	1914
THIERS	SAINT-SAULVE	807 m	1856
CUVINOT	VICQ	484 m	1894
CRESPIN	QUIEVRECHAIN	-	-



(Source : Service géologique des H.B.N.P.C. Anzin

Ces puits exploitent une série charbonnière d'âge westphalien, d'environ 1.500 à 2.000 mètres d'épaisseur, qui ne recèle qu'une cinquantaine de mètres de houille environ. Le nombre de veines exploitables est relativement faible, mais leur ouverture moyenne plus importante que dans le reste du bassin (0,80 à 1,20 m) ainsi que leurs caractéristiques tectoniques (pendages de l'ordre de 20° et présence moyenne de failles) permettent une mécanisation plus poussée que dans l'Ouest.

X Le groupe d'exploitation de Valenciennes est, dès cette période, le groupe des charbons maigres (1). Les réserves supposées du groupe, estimées à la nationalisation, s'élèvent, pense-t-on à près de 800 millions de tonnes.

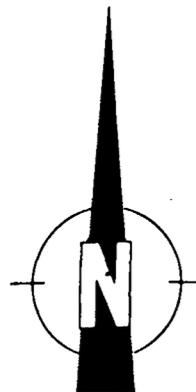
Le groupe comporte, en outre :

- 4 lavoirs (Rousseau, Escaudain, Thiers, Ledoux)
- 2 usines à boulets (Rousseau, Louches)
- 2 cokeries (Thiers, Louches)
- 1 réseau ferré de près de 50 km d'embranchements miniers, et emploie, au 31.12.1946, 30.204 ouvriers et employés. Il produit, à la même date, près de 3,5 millions de tonnes de charbon (contre 28 millions au niveau du bassin).

(1) La ventilation des charbons extraits y est approximativement la suivante à l'époque :

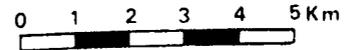
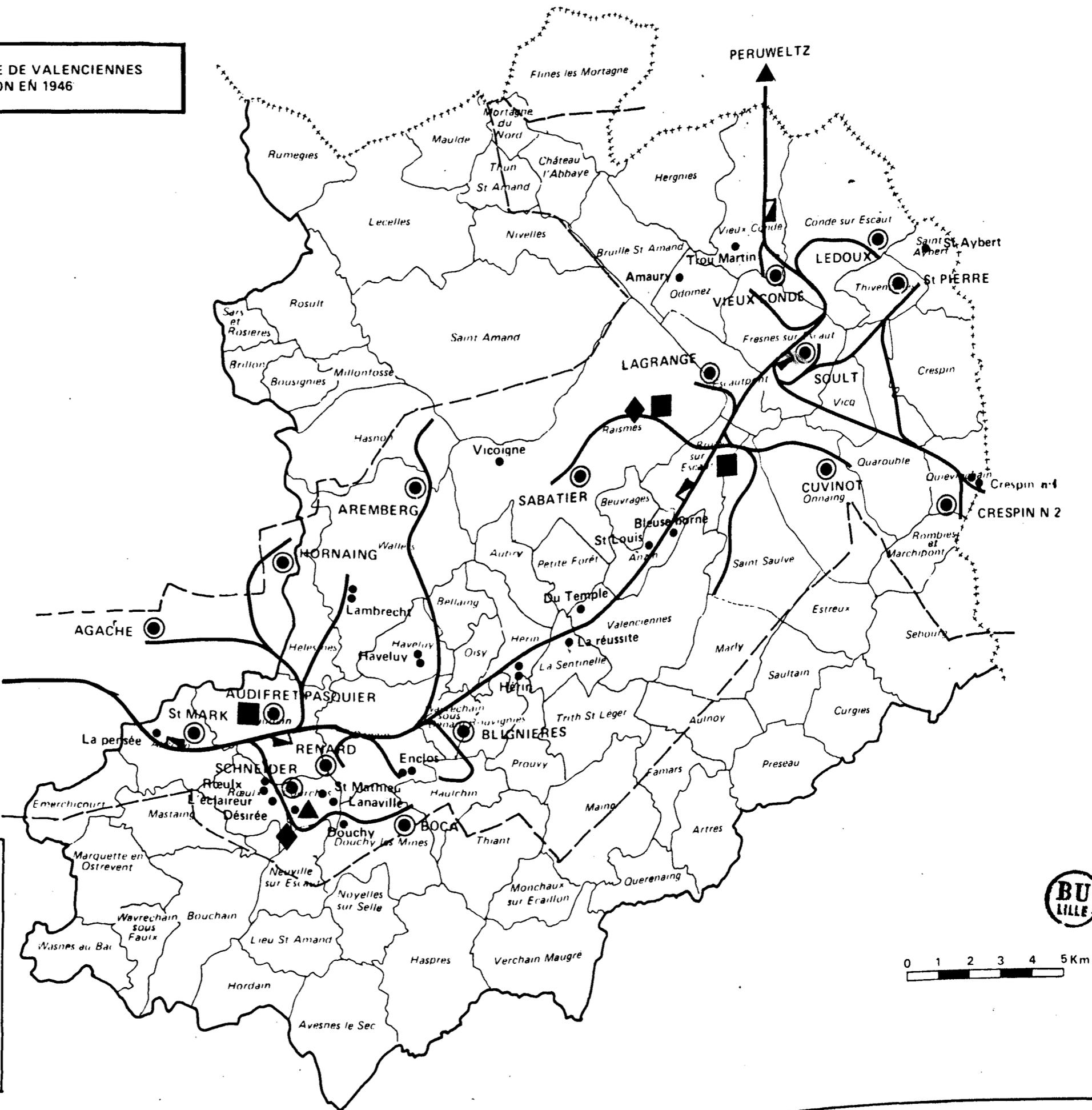
- fenus, gras et $\frac{1}{2}$ gras 30 %
- $\frac{1}{4}$ gras, maigres, anthraciteux 70 %.

4 LES INSTALLATIONS DE GROUPE DE VALENCIENNES A LA NATIONALISATION EN 1946



LEGENDE

- Limite approximative de concession
- Voie ferrée H.B.N.P.C. Gare d'expédition
- Siège d'extraction en activité
- Siège arrêté
- Lavoir
- Cokerie
- Usine à boulets



I.2.) Objectifs et conséquences économiques de la Nationalisation

I.2.1.) Un objectif majeur : la renaissance économique du pays

Outre l'esprit de lutte contre les puissances économiques (1), les motifs de la nationalisation s'inspiraient des préoccupations sociales et politiques et surtout des nécessités imposées par l'objectif de renaissance économique ; comme l'indiquait l'exposé des motifs de l'ordonnance portant nationalisation des charbonnages du 13 Décembre 1944 : "l'Etat peut seul faire concourir dans les conditions les plus favorables, les exploitations houillères au relèvement de l'industrie Française ; lui seul peut à la fois sur le plan technique imposer aux mines un programme de production, effectuer le regroupement nécessaire des exploitations, normaliser le matériel en offrant, s'il y a lieu, le concours de ses ressources financières, et sur le plan social, assurer au mieux la sauvegarde des intérêts et de la santé des travailleurs, apaiser les conflits qui opposent trop souvent les patrons et les ouvriers, faire droit aux justes revendications, faire participer les travailleurs à la gestion des entreprises".

Pour soutenir l'effort de reconstruction nationale, le Gouvernement lançait alors une véritable "bataille du charbon" dont les objectifs étaient fixés par deux résolutions successives (16 et 19 Mars 1944) du Conseil du Plan :

(1) "Au point où nous en sommes, il n'est plus possible d'admettre ces concentrations d'intérêts que l'on appelle dans l'univers les trusts". Discours du Général de Gaulle à Lille, le 1er Octobre 1944.

- l'objectif de production charbonnière était fixé à 50 millions de tonnes pour 1946 et 65 millions de tonnes en 1950 ;
- afin de pallier le manque d'énergie, et pour assurer la relance, le conseil stipule que l'Allemagne vaincue . augmentera ses livraisons de charbon à la France de 1 million de tonnes par mois à partir du 1er Juillet 1946 ;
 - . lui livrera obligatoirement 20 millions de tonnes par an de charbon de la Ruhr pendant 20 ans ;
- pour produire le charbon aux prix les plus bas, un effort de modernisation de l'exploitation s'impose qu'il convient d'engager au plus tôt.

On y lit les préoccupations majeures qui vont guider jusqu'à nos jours la politique énergétique du pays :

- nécessité de se procurer l'énergie en abondance ;
- nécessité de se procurer l'énergie à bas prix.

I.2.2.) Les implications économiques de ces objectifs

- . De l'énergie à bas prix : la vente au coût moyen

X C'est la décision d'imposer aux Houillères la vente du charbon au coût moyen qui, nous le verrons plus tard, pèsera lourd dans la décision de fermeture des charbonnages. Les raisons majeures de ce choix politique ?

- vendre l'énergie à bas prix, c'est peser sur les risques d'inflation ;
- l'entreprise nationalisée ne doit pas réaliser de profits.

Le Gouvernement imposa donc aux Charbonnages de vendre le charbon au coût moyen, et non au coût marginal (c'est-à-dire à un prix de revient calculé sur la moyenne des prix de revient du charbon dans le siège de production concerné -). En fait, peser ainsi sur le marché de l'énergie, en imposant un prix inférieur à celui qu'aurait exigé la théorie libérale, c'était subventionner directement les diverses branches motrices de l'économie, capables d'assurer la relance, et notamment, la consommation des ménages (charbon domestique), la production d'acier, celle d'énergie (G.D.F.-E.D.F.) et la bonne marche des transports (S.N.C.F.).

. De l'énergie à bas prix : la modernisation de l'exploitation

X Pour accroître les rendements et diminuer ainsi le coût de l'énergie, le Gouvernement prend la décision de moderniser l'exploitation et publie en Septembre les grandes lignes d'un véritable plan d'équipement et de modernisation, ainsi que les dépenses d'investissement correspondantes, qui doit permettre d'atteindre les objectifs de production fixés à chaque bassin par le conseil du plan (1).

Le bassin du Nord/Pas-de-Calais reçoit à lui seul près de la moitié des grands ensembles travaux neufs programmés. Ce programme, lancé en 1946, intéresse une extraction journalière de 57.000 tonnes, soit 54 % de la capacité de production du bassin à l'époque. Il devait aboutir à une concentration importante du nombre de sièges (2).

(1) Voir annexe n° 4 sur les programmes de modernisation des Houillères

(2) Dans un premier temps, de 109 sièges en 1945 à 14 en 1950, possédant chacun une capacité de production unitaire plus importante.

Étalée dans le temps en une série de programmes successifs (tranche A, B, C ...) la première tranche de ce programme prévoit en 1946 (1) (voir carte n° 5) :

a) la modernisation partielle de 4 sièges

- groupe de Bruay siège n° 5
- groupe de Béthune siège n° 7 de Noeux (qui reprendra en partie l'extraction du n° 5)
- groupe de Valenciennes .. siège Agache à Fenain
siège Lagrange à Raismes
(qui doit reprendre une partie de l'exploitation du gisement de Sabatier)

b) la modernisation complète de 12 sièges

- groupe d'Auchel siège n° 2
- groupe de Bruay siège n° 6 (qui doit regrouper les sièges n° 4 et 7)
- groupe de Liévin siège n° 6 (qui doit regrouper les sièges 5, 1 et une partie du 3)
siège n° 7 (qui doit regrouper le siège 4 et une partie du n° 3).

(1) La tranche A sera soldée en 1962.

- groupe d'Hénin-Liétard ... siège n° 21
siège n° 6 (qui doit regrouper les sièges 10 S et 6 S)
Siège n° 9 N (qui doit regrouper lesiège n° 23 N)
siège n° 3 0 (qui doit regrouper le n° 4 0)
siège n° 5 0 (qui doit regrouper le 13 0).

- groupe d'Oignies siège n° 2 (qui doit regrouper les sièges 5 et 6).

- groupe de Douai siège Gayant (qui doit regrouper les sièges St René, Dechy, Notre Dame et n° 5).

- groupe de Valenciennes ... siège Ledoux (qui doit regrouper les sièges St Pierre et Vieux Condé).

Ce programme de concentration des sièges se traduit dans le Valenciennois par la fermeture de 5 puits de 1946 à 1950. Sont ainsi fermées :

- la fosse Soult à Fresnes/Escaut en 1947 -gisement repris par le puits Lagrange à Raismes, partiellement modernisé-

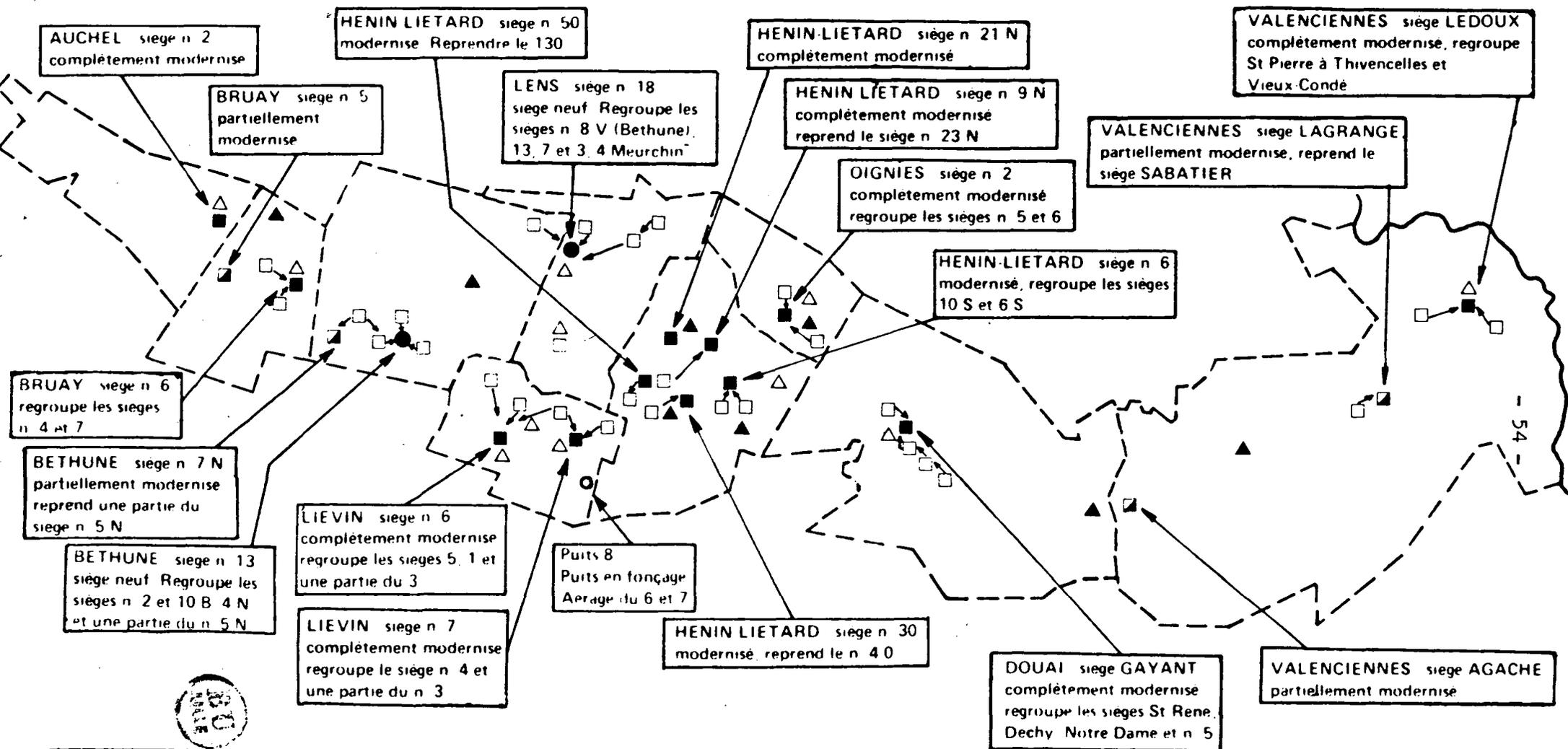
- la fosse St Pierre à Thivencelles en 1948 (concentrée sur le puits Ledoux à Condé)

- la fosse Renard à Denain (gisement épuisé)

- la fosse Boca à Douchy (gisement épuisé)

- la fosse Crespin à Quiévrechain (gisement épuisé).

Si l'Ouest du bassin reçoit la plus grande part de ce programme de travaux (et particulièrement le groupe d'Hénin-Liétard), il ne faut pas oublier que la Compagnie des Mines d'Anzin, qui exploitait dans le Valenciennois, était la plus puissante de toute la région Nord/Pas-de-Calais et que de ce fait, le retard en matière d'équipement du fond y était moins important.



Legende

- Sieges neufs
- Sieges complètement modernises
- ◻ Sieges partiellement modernises
- ▲ Lavois centraux neufs ou modernises
- △ Lavois de sièges
- □ Puits de concentration
- ↑

LES GRANDS ENSEMBLES DANS LE BASSIN MINIER NORD PAS DE CALAIS **5**

Source : H.B.N.P.C

Photo n° 3 : Le puits de concentration Ledoux à Condé



Un distingue côte à côte les deux chevalets du puits de concentration.

c) la création de 2 sièges entièrement neufs

- groupe de Béthune siège n° 13
- groupe de Lens siège n° 18.

d) la rénovation et l'extension des installations de lavage

Corrélativement à l'approfondissement progressif du gisement et aux méthodes nouvelles d'exploitation qui ne permettent plus de triage au chantier d'abattage, la production brute sortant des puits contient de plus en plus de stériles (1), la rénovation et l'extension des installations de lavage sont apparues nécessaires, d'autant qu'elles s'accompagnaient de l'emploi de nouvelles techniques

(1) 370 kg de stériles pour une tonne de charbon brut extraite en 1950.

améliorant les qualités des charbons commerciaux et permettant une réduction de l'effectif de ces établissements.

Faisaient partie de ces grands ensembles :

- 8 nouveaux lavoirs de sièges
 - . groupe d'Auchel lavoir du siège n° 2
 - . groupe de Bruay lavoir du siège n° 6
 - . groupe de Lens lavoirs des sièges 12 et 18
 - . groupe de Liévin lavoir du siège n° 6
 - . groupe d'Oignies lavoir du siège n° 2
 - . groupe de Douai lavoir du siège Gayant
 - . groupe de Valenciennes ... lavoir du siège Ledoux

- 10 unités nouvelles ou refontes très importantes dans les lavoirs centraux (1)
 - . groupe d'Auchel lavoir de Chocques
 - . groupe de Bruay épuration centrale III
 - . groupe de Béthune lavoir de Mazingarbe
 - . groupe de Liévin refonte du lavoir central
 - . groupe d'Oignies création d'un lavoir à fine
 - . groupe d'Hénin-Liétard .. refonte des 4 lavoirs centraux de Drocourt
 - Dourges
 - Harnes
 - Billy-Montigny
 - . groupe de Douai refonte du lavoir de Somain

(1) Dublié à ce niveau, le groupe de Valenciennes n'en allait pas moins recevoir en Août 1961 un nouveau lavoir à Wallers-Arenberg choisi entretemps comme nouveau puits de concentration (avec Ledoux).

- groupe d'Hénin-Liétard 1953, mise en service de 2 batteries de 23 fours d'une capacité de 700 t/jour à Harnes

1951/1953, mise en service de 2 batteries de 24 fours de 700 t/jour et de 5 batteries de 24 fours d'une capacité nouvelle de 450 t/jour de coke de fonderie et 1.000 t/jour de coke métallurgique.
- groupe de Douai 1953, mise en service de 2 batteries de 23 fours de 700 t/jour à Waziers.
- groupe de Valenciennes le groupe de Valenciennes possédait, à la nationalisation, deux cokeries (Lourches et Thiers). Compte tenu de sa position au centre d'une région industrielle (où les usines métallurgiques étaient nombreuses (1) et grosses consommatrices de coke (la cokerie est reliée aux hauts fourneaux d'Usinor situés à moins de 1.500 m par un important réseau de conduite de gaz) et de l'état des installations existantes (on pouvait y produire près de 40.000 tonnes mensuellement contre 1.000 à la cokerie de Thiers) la cokerie de Lourches était retenue pour un important programme d'augmentation de sa capacité de production. Commencée en 1949, la construction de 2 nouvelles batteries de 23 fours était menée rapidement. Cette série d'investissements relatifs à l'extraction du charbon et à son conditionnement était complétée par un important programme de travaux neufs visant les industries de la houille. Il prévoyait notamment :

(1) Groupe A Usinor à Denain, établissements CAIL à Denain, Tubes de Valenciennes, Franco-Belge, Escaut et Meuse, Verreries d'Aniche, etc ...

- e) la modernisation des capacités de carbonisation du bassin : en 1944, la plupart des batteries de fours à coke étaient en mauvais état. Leur âge moyen était de 16 ans et les installations de sous-produits étaient dans l'ensemble encore plus anciennes. Le programme de travaux neufs comportait le remplacement des cokeries anciennes, hors d'âge par des unités modernes, plus importantes ; les nouvelles unités étant disposées à l'intérieur du Bassin en tenant compte
- . de la répartition des ressources en charbon cokefiabiles
 - . de l'état des installations existantes
 - . des besoins en gaz et en particulier des besoins des usines de synthèse.

Les objectifs suivants allaient être atteints :

- groupes d'Auchel et de Bruay : 1951, mise en service d'une batterie de 35 fours d'une capacité de 500 t/jour à Chocques. 1953, mise en service d'une nouvelle batterie de 21 fours d'une capacité de 300 t/jour à Chocques.
 - groupe de Béthune : 1949, mise en service de 2 batteries de fours à coke d'une capacité de 1.400 t/jour.
 - groupe de Lens : 1950, mise en service d'une batterie de 25 fours à coke à Vendin d'une capacité de 260 t/jour. 1951, deux nouvelles batteries de 23 fours (700 t/jour). 1953, installations annexes et la mise en service de ces installations s'échelonnait de la fin de l'année 1951 à la fin de 1952.
- f) la modernisation ou la création de nouvelles centrales électriques : la nécessité de valoriser la totalité des bas produits provenant des lavoirs sur le lieu même de leur production a conduit les Houillères à construire ou moderniser, dès 1946, un certain nombre de centrales électriques. Dans ce cadre, et progressivement, les

centrales haute-pression ont remplacé les centrales basse-pression dont la production et le rendement étaient devenus insuffisants (1).

L'ensemble du programme suivant devait être mené à bien :

- centrales moyenne pression
 - . Dechy, installation d'une puissance de 45.000 kw 46/47
 - . Vendin, installation d'une puissance de 40.000 kw 1949

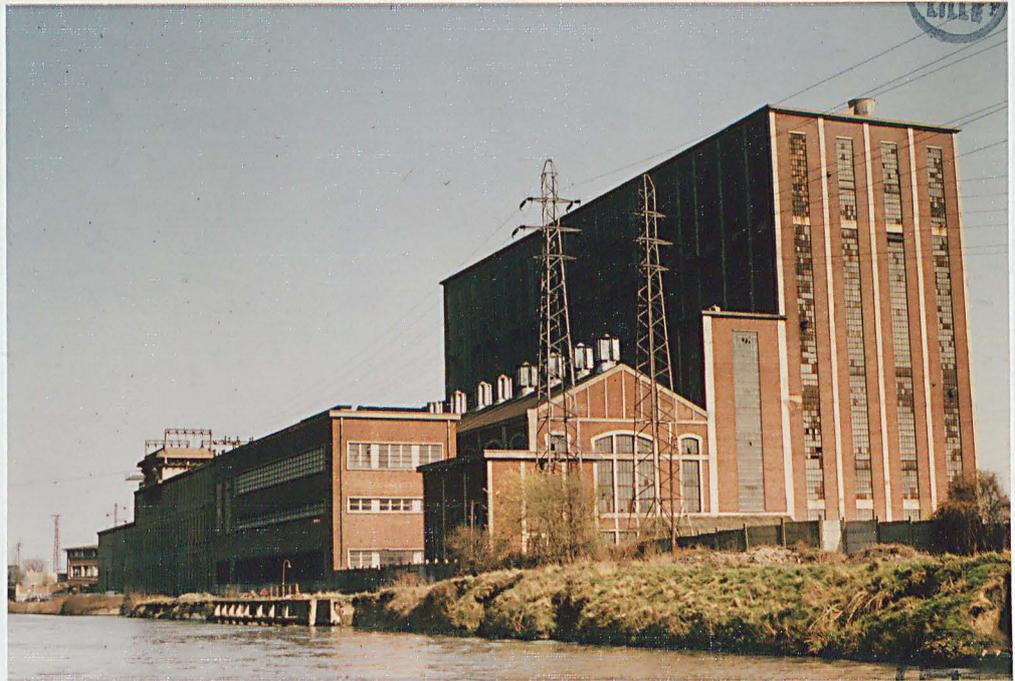
- centrales haute pression
 - . Bully, installation d'une 2e tranche de 17.000 kw 1946
 - . Beuvry 1e tranche de 46.000 kw installée en 1948
2e tranche de 40.000 kw installée en 1951
 - . La Buisnière, 1e tranche de 46.000 kw installée en 1949
2e tranche de 40.000 kw installée en 1951
 - . Harnes, installation d'une puissance de 120.000 kw en 49
suivie par une extension de 40.000 kw en 1953
 - . Dourges, installation d'une puissance de 50.000 kw en 51
 - . Dechy, installation d'une puissance (HP) de 120.000 kw
en 1952
 - . Chocques, installation d'une puissance de 60.000 kw en
1953.

Dans le groupe de Valenciennes, le programme portait sur la centrale de Thiers à Bruay.

(1) La puissance installée, au niveau du bassin au 1.1.1945 était la suivante :

- . basse pression, 290.000 kw
- . moyenne pression, 214.000 kw
- . haute pression (Bully 1e tranche) 7.000 kw.

Photo n° 4 : La centrale de Thiers à Bruay/Escaut dans son état actuel (vue du canal de l'Escaut)

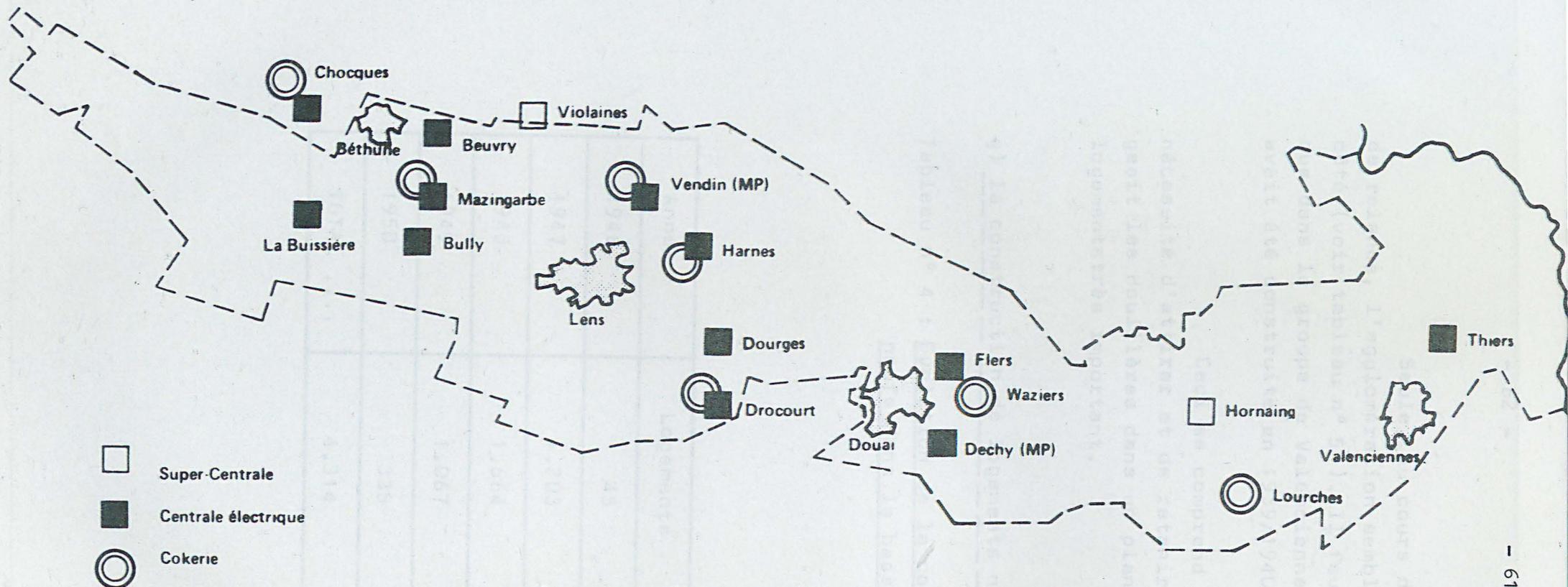


On distingue les cheminées des 6 chaudières haute-pression derrière le bâtiment abritant les turbo-alternateurs.

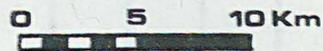
Cette nouvelle centrale, progressivement mise en service de 1951 à 1953 (1) a été construite sur le carreau même de l'ancienne, mise en service fin 1922. Elle en utilisait d'ailleurs une partie des installations et bâtiments. Elle a été équipée d'une usine de pulvérisation pouvant traiter 90 tonnes de bas produits à l'heure et d'une chaufferie de 6 chaudières identiques d'un débit unitaire de 110 T-H de vapeur, ainsi que d'une salle des machines équipée de turbo-alternateurs de 40.000 kw installés en 1951 et 1952 et de deux groupes de 25.000 kw basse pression transformés en 1953 par un groupe haute pression de 40.000 kw. Elle était amenée à traiter le charbon provenant des différents lavoirs du groupe (2).

(1) Date à laquelle l'ancienne centrale a été désaffectée.

(2) Ledoux, Thiers, Rousseau, Escaudain.



Les deux Super-centrales d'Hornaing et de Violaines ont remplacé les centrales moyenne pression



Seule, au cours de ces premières années de relance, l'agglomération semble avoir été mise de côté (voir tableau n° 5). Il faut cependant souligner que dans le groupe de Valenciennes l'usine à boulets avait été construite en 1939/1940.

Ceci se comprend dans la mesure où la nécessité d'attirer et de retenir la main-d'oeuvre engageait les Houillères dans un plan de construction de logements très important.

g) la construction de logements neufs :

Tableau n° 4 : Evolution de la construction de logements neufs dans le bassin (1946/1950)

Année	Logements	Baraques à 2 logements
1946	45	894
1947	1.203	4.160
1948	1.664	4.370
1949	1.067	366
1950	335	116
TOTAL	4.314	9.906

(Source : H.B.N.P.C.)



X Dans le Valenciennois, c'est un peu plus de 600 baraques à 2 logements qui sont construites pendant la même période, ainsi qu'environ 500 logements (voir plus loin l'analyse détaillée du parc logement).

Pour importantes qu'elles soient, ce n'étaient pas là les seules implications économiques des objectifs de la nationalisation : il nous faut encore en examiner deux majeures, dont les conséquences pour l'avenir de l'exploitation charbonnière dans le bassin n'allaient pas manquer de peser d'un grand poids.

Tableau n° 5 - Evolutions (1945/1952) en France centrale des dépenses d'investissement en logements de Locataires (1)

	1945	1947	1948	1949	1950
Locataires	945	1947	2961	6949	11910
Grands ensembles	-	-	2.504	6.205	6.370
Individual	402	1405	3.937	4.062	2.000
Travaux neufs	1.490	2531	7.176	7.570	7.170
Reconstruction	17	12	26	134	170
Centrales	1.100	2109	3103	4.559	3.410
Collectifs	187	406	1.191	2.370	3.595
Écoles	2	-	103	454	601
TOTAL	1.392	32.574	20.812	25.030	26.073

.../...



Source : Rapport de l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) - Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) - Service de l'Énergie et de l'Équipement - Valenciennes (1)

Tableau n° 5 : Evolution (1946/1952) en francs courants des dépenses d'investissement au niveau du Bassin (1)

Nature	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952
Grands ensembles	-	-	2.504	6.285	6.976	9.213	13.512
Habitation	402	4405	5.937	4.068	2.048	1.593	1.983
Travaux neufs	1.490	5531	7.718	7.570	7.176	7.401	7.835
Agglomération	11	33	56	134	190	113	245
Centrales	1.100	2209	3303	4.569	5.449	6.993	5.254
Cokeries	187	496	1.191	2.210	3.553	4.721	5.769
Synthèse	2	-	103	454	681	896	2.058
TOTAL	3.192	12.674	20.812	25.290	28.073	30.330	36.656

Source : Rapports de gestion des H.B.N.P.C.

(1) Nous n'avons pu obtenir ces chiffres pour le seul groupe de Valenciennes



. De l'énergie en abondance : la diversification des sources d'approvisionnement.

Si la hantise de manquer d'énergie conduit le Conseil du plan, ainsi que nous l'avons vu plus haut, à demander l'apport des charbons allemands, elle le conduira à suivre pour l'avenir, les recommandations de la Commission des carburants, qui en fixant pour objectif en 1955, la capacité pour le pays, de raffiner 15 millions de tonnes de pétrole brut, sera à l'origine du développement considérable de la part des produits pétroliers dans le bilan énergétique français, ainsi que nous l'analyserons plus loin, lors de la crise charbonnière de 1960.

De même, elle le conduira à suivre les propositions de la Commission de l'électricité qui justifiait son programme d'équipement hydroélectrique par la nécessité "de nous dégager, sans attendre, de notre misère énergétique actuelle".

. De l'énergie en abondance : la nécessité du recours massif à la main-d'oeuvre.

L'objectif fixé par le Conseil du plan pour 1946 était particulièrement ambitieux au regard de la situation des charbonnages dans le pays en 1944, et notamment de celle du bassin Nord/Pas-de-Calais.

En effet, bien que les opérations de guerre n'aient pas provoqué, comme pendant la période 1914/1918 de destructions massives dans les mines françaises, le potentiel d'extraction était très affaibli par l'usure extrême du matériel déjà âgé en 1939 et non remplacé depuis.

De plus, l'exploitation intensive menée par les allemands, pendant la guerre avait épuisé les meil

leures veines (1). Ainsi par exemple, à la fosse Sabatier à Raismes, l'extraction annuelle qui était de plus de 400.000 tonnes avant 1939 était tombée à 186.897 tonnes en 1944 !

Très peu de travaux préparatoires avaient été réalisés et la production du bassin n'avait pas dépassé 16 millions de tonnes en 1944 et 20,9 millions de tonnes en 1945 (dont 2.626.000 tonnes pour le groupe d'exploitation de Valenciennes). Or, les fournisseurs traditionnels de l'industrie française d'avant-guerre (Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne) étaient pour les mêmes raisons défaillants : 5 millions de tonnes seulement avaient pu être importées, en 1945, dont la moitié des Etats-Unis.

X Aussi, c'est sur les hommes beaucoup plus que sur le matériel que le Gouvernement va compter pour atteindre les objectifs de production. Pour attirer la main-d'oeuvre, le Gouvernement décide de doter le personnel des exploitations minières d'un statut spécifique (2) qui combinait aux salaires, indexés sur ceux de la métallurgie, de multiples avantages sociaux :

- gratuité du logement ;
- attribution de combustible ;
- gratuité des soins ;
- système de retraite ;
- reconnaissance du droit syndical.

De plus, "les mineurs bénéficiaient alors, pour leur ravitaillement de l'octroi de rations alimentaires spéciales, ce qui était fort apprécié en ces temps de semi-disette, et étaient abreuvés d'honneurs verbaux par les dirigeants régionaux et nationaux, faisant des gueules noires les principaux artisans du redressement

(1) L'extraction donnait 33 % de déchets en 1944 contre 27 % en 1939 dans l'ensemble du Bassin Nord/Pas-de-Calais

(2) Décret n° 46.1433 du 14.6.1949 dit Statut du Mineur. En voir l'analyse en annexe n° 5

économique français" (1). Le Général de Gaulle lui-même, n'avait-il pas déclaré que "ceux qui travaillent dans les fosses ne cesseront pas d'être utiles, méritants et considérés" ...

Ces avantages devaient, inclus dans le prix de revient du charbon, structurer celui-ci de manière spécifique ; la part des charges non productives devenant chaque année de plus en plus importante et ne pouvant être à la longue compensée par une hausse corrélative de la productivité (2).

Cependant, ces dispositions avec les embauches massives de personnel, permettent, avec le redressement spectaculaire de la production dans le Bassin, de tenir les objectifs fixés par le Conseil du plan, qui pratiquement doublaient en deux ans la production atteinte au niveau national en 1944.

(1) Michel TOROMANOFF "Le drame des Houillères"
Edition du Seuil - Paris 1969 - 143 pages

(2) Compte tenu de l'inertie de la production que nous allons étudier plus loin, d'une part, et de la structure du gisement allant s'appauvrissant, qui ne permet pas des gains de productivité importants, même avec la mécanisation.

Tableau n° 6 : Evolution comparée des effectifs et de la production dans le groupe de Valenciennes et dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais

Année	Groupe de Valenciennes					Bassin du Nord/Pas-de-Calais				
	Ouvriers fond	Ouvriers jour	ETAM	TOTAL	Production en milliers de tonne	Ouvriers fond	Ouvriers jour	ETAM	TOTAL	Production en milliers de tonne
1944	11.577	6.827	2.046	20.450	inconnu	91.509	50.511	12.811	154.831	15.957
1945	16.236	10.173	2.373	28.782	2.626	129.263	63.489	14.949	207.701	20.915
1946	17.901	9.550	2.573	30.024	3.520	134.365	65.072	15.921	215.358	28.368

Source : H.B.N.P.C.

Ces premiers chiffres spécifient déjà le Valenciennois. Alors que l'effectif total n'augmente, de 1944 à 1946 que de 39 % pour l'ensemble du Bassin, il progresse de près de 46 % pour le Valenciennois, la progression s'établissant comme suit.

Tableau n° 7 : Evolution comparée Bassin/Groupe de Valenciennes de la progression des effectifs en pourcentage pour la période 1944/1946

	O.F. (1)	O.J. (1)	E.T.A.M. (1)
VALENCIENNOIS	+ 54,6 %	+ 39,8 %	25,7 %
BASSIN	+ 46,8 %	+ 28,8 %	24,2 %
Δ	+ 7,8 %	+ 11,0 %	+ 1,5 %

(Source : H.B.N.P.C.)

La progression la plus forte étant enregistrée au niveau des ouvriers du jour, et la moins importante au niveau des E.T.A.M., les deux chiffres étant comparables.

Avec plus de 215.000 salariés, le Bassin du Nord/Pas-de-Calais constitue alors le principal bassin minier Français et la plus grande entreprise de la région. En fait, les difficultés commencent. Il nous faut les analyser, car celles-ci pèseront lourd, elles aussi dans la décision ultérieure de fermeture, prise dans les années soixante.

(1) O.F. ouvrier fond

O.J. ouvrier jour

E.T.A.M. Employé, technicien, agent de maîtrise.

II.) LA PREMIERE PERIODE DE CRISE ET SES CAUSES (1946/1948)

X
Après avoir atteint l'objectif de 1946, les réalisations des deux années suivantes allaient marquer le pas. Cela pour deux raisons : d'une part, l'inertie de la production charbonnière et, d'autre part, les graves difficultés sociales auxquelles les Houillères du Bassin allaient se voir confrontées au cours des années 1947/1948.

La production, en effet, au cours des deux années suivantes, subit, dans le bassin, un recul important 25,5 millions de tonnes en 1947 et 23,5 millions en 1948. Elle passe dans le Valenciennois respectivement à 3,1 millions de tonnes en 1947 et à 2,7 millions de tonnes en 1948. Pour quelles raisons ? Pour deux causes essentielles

II.1.) L'inertie de la production

"L'industrie charbonnière est une industrie à grande inertie, impropre aux accélérations subites ou aux freinages brusques" (1).

" En effet, tout changement d'objectif de production implique de longs délais pour être mis en oeuvre. Si la demande de charbon s'accroît, une mine ne peut augmenter instantanément et durablement sa production de façon importante". Il lui faut, en effet, un délai de quelques années, délai nécessité par la préparation de nouvelles tailles, fort longues à mettre en oeuvre. S'il faut encore 2 ou 3 ans pour préparer aujourd'hui un nouvel étage, il en fallait le double en 1946.

(1) Michel TOROMANOFF "Le drame des Houillères". Page 29
Et cela contrairement à la production pétrolière.

La production de 1949 n'avait pu être notablement accrue que grâce à l'embauche massive et à l'utilisation d'expédients qui ne peuvent, de par leur nature, propre à compromettre l'avenir de l'exploitation, être que temporaires. On peut, en effet, différer les travaux préparatoires à l'exploitation de nouveaux quartiers en affectant toute la main-d'oeuvre aux tailles en chantier, mais il faut tôt ou tard rattraper le retard ainsi pris dans les travaux de préparation, indispensables pour continuer l'exploitation (1).

L'utilisation des trois postes d'abattage fut également généralisée au cours de cette période, mais outre qu'elle se heurtait aux syndicats, elle impliquait un effort corrélatif pour la préparation de nouveaux chantiers, ceux en cours d'exploitation étant déhouillés plus vite que prévu (2).

X C'est ce manque de souplesse dans l'adaptation de la production charbonnière aux besoins de la conjoncture économique qui provoquera, nous le verrons, en partie la crise de surproduction des années soixante et les décisions gouvernementales "d'adapter" la production aux besoins de l'économie et qui amènera le choix pétrolier.

(1) Cette façon de faire n'accroît la production que de 5 % environ.

(2) Cette méthode permet une augmentation substantielle de la production de théoriquement 1/3. Mais les rendements diminuant (de 15 à 20 %) elle ne permet en fait que des gains de 20 à 25 % de production au fond par ouvrier et par jour de travail.

II.2.) Les difficultés sociales

L'essentiel de l'effort de production reposant sur la main-d'oeuvre, la nécessité de hauts salaires dans l'industrie minière (le statut du mineur avait en 1946 fixé les salaires horaires des manoeuvres à 112,5 % et 132 % du salaire moyen des manoeuvres de la 1ère catégorie dans l'industrie des métaux de la région Parisienne) avait été bien saisie par les pouvoirs publics lors de la nationalisation.

Ainsi, en 1947, l'indice du salaire des mineurs s'établissait à 893 pour les ouvriers jour et 1032 pour les ouvriers fond (base 100 en 1938) alors que l'indice général des salaires n'était en France qu'à 888.

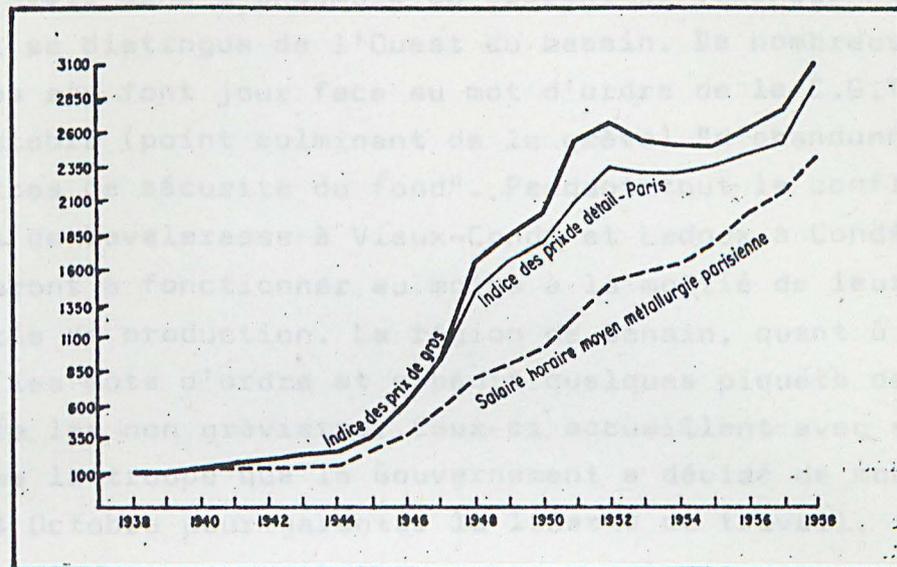
Cependant, entre Décembre 1945 et Décembre 1947, les prix alimentaires triplent alors que les salaires et les prix industriels doublent (1). Malgré les réajustements successifs de Juillet 1946, Juillet 1947 et Décembre 1947, l'agitation sociale se développe : en Novembre-Décembre 1947, une série de grèves dures font perdre près de 23 millions de journées de travail (2).

De nouveau, le coût de la vie dérape et augmente de près de 60 % entre l'été 1947 et le printemps 1948.

(1) La récolte de blé de l'été 1947 tombe à 33 millions de quintaux, ce qui conduit le Gouvernement à porter le prix du quintal de 700 à 1.100 F provoquant ainsi une nouvelle hausse générale des prix.

(2) Evènements qui provoquent par ailleurs la scission de la C.G.T. avec la création de la C.G.T./F.O. par Léon Jouhaux.

Graphique n° 2 : Evolution de l'indice des prix de gros et de détail à Paris



SOURCE : Ambrosi Tacel - Histoire économique des grandes puissances.

A l'automne 1948, après une nouvelle crise ministérielle dont sort le Cabinet QUEUILLE, une grève des mineurs éclate dans le Bassin du Nord/Pas-de-Calais attisée par la publication de textes relatifs aux compressions de personnel à réaliser, qui traduisent dans les faits, les orientations définies par le Conseil du plan, et plus particulièrement les objectifs fixés par le 1er plan de restructuration de l'entreprise (1), ainsi que les textes relatifs au régime de la sécurité sociale dans les mines et aux conditions d'embauche et de licenciement fixées par le statut du mineur (2).

(1) Particulièrement l'amélioration de la productivité avec l'abandon des puits peu rentables. Dans le Valenciennois, 3 puits avaient été ainsi fermés en 2 ans :

- la fosse Soult à Fresnes en 1947
- la fosse St Pierre à Thivencelles en 1948 (programme grands travaux)
- la fosse de l'Enclos-Renard à Denain en 1948.

(2) Ce sont les décrets du 13 Septembre qui en marquant un durcissement des pouvoirs publics envers la corporation minière entraînèrent la grève générale qui fut déclenchée après le référendum organisé par la C.G.T. le 4 Septembre 1948.

Le mouvement qui débute le 4 Septembre ne s'achèvera que le 30 Novembre avec la reprise progressive du travail dans l'ensemble du bassin. Le Valenciennois, là aussi se distingue de l'Ouest du bassin. De nombreuses réticences s'y font jour face au mot d'ordre de la C.G.T. du 17 Octobre (point culminant de la grève) "d'abandonner les services de sécurité du fond". Pendant tout le conflit les puits de Lavaleresse à Vieux-Condé et Ledoux à Condé continueront à fonctionner au moins à la moitié de leurs capacités de production. La région de Denain, quant à elle, suit les mots d'ordre et expédie quelques piquets de grève contre les non grévistes. Ceux-ci accueillent avec enthousiasme la troupe que le Gouvernement a décidé de mobiliser le 24 Octobre pour garantir la liberté du travail.

Malgré quelques incidents, le Valenciennois est dans l'ensemble resté un îlot de calme, alors que dans l'Ouest du bassin, à la suite de violents incidents survenus à la Sous-Préfecture de Béthune, la troupe avait fait usage de ses armes sur les grévistes (1).

Conséquence immédiate de ces mouvements sociaux, les pertes de production atteignent près de 6 millions de tonnes, soit près de 10 % de la production nationale. Pour le bassin du Nord/pas-de-Calais, la perte approche les 5 millions de tonnes et ne dépasse pas les 400.000 tonnes pour le Valenciennois.

(1) Voir en annexe n° 6 l'historique du mouvement de la grève dans le Valenciennois.

Conséquence à plus long terme, mais beaucoup plus fondamentale, ces événements ne font que confirmer la volonté du Gouvernement de diversifier les approvisionnements énergétiques du pays en ayant recours de plus en plus aux charbons étrangers et en accélérant le processus de substitution de l'énergie pétrolière et hydraulique à l'énergie tirée du charbon. 1948 n'est pas seulement l'année des grèves, c'est l'année du lancement des premiers grands travaux hydrauliques. C'est l'année où pour la première fois d'une autre façon que de manière expérimentale la S.N.C.F. se tourne vers la traction électrique.

II.3.) De nouveaux problèmes de main-d'oeuvre

Malgré les avantages accordés à la profession et les recrutements opérés à l'étranger, les charbonnages ne purent compenser le départ des quelques 55.000 prisonniers de guerre, dont le déclenchement intervient en 1948 (1).

Conséquence de ces départs, la main-d'oeuvre nouvellement embauchée, jeune dans l'ensemble, est inexpérimentée. Les rendements s'en ressentent : le rendement qui était de 1.136 kg/jour/homme en 1938 était tombé à 830 kg/jour/homme en 1945 et à 808 kg dans l'ensemble du bassin en 1948. L'absentéisme, aggravé par les grèves et les accidents, atteint des niveaux élevés (nous n'avons malheureusement pu obtenir de chiffres précis pour cette période).

(1) Au 1er janvier 1947, 630.000 prisonniers étaient utilisés (dont 55.000 dans les mines) dans les divers secteurs de l'économie française. En Août on leur offrit d'être rapatriés ou d'être transformés en travailleurs libres : 94.000 acceptèrent de souscrire un contrat dont 40.000 dans l'agriculture et 11.000 dans les mines. Le déficit ne fut pas comblé.

III.) LE RALENTISSEMENT DES ANNEES CINQUANTE

X Années de transition apparente entre les points forts de la nationalisation et de la grande crise de surproduction de 1958/1960, elles n'en constituent pas moins une période charnière de première importance pour le chercheur. On peut déjà y apprécier les premiers résultats de la politique énergétique mise en place en 1948.

X Mais plus fondamentalement encore, la décision de la France d'adhérer à la C.E.C.A. (1) va placer les charbonnages dans un tissu de contradictions économiques qui ne feront que précipiter la crise.

III.1.) Les premiers résultats de la politique énergétique française

On voit, dès cette période, apparaître les premiers signes annonciateurs de la crise structurelle, qui va, tout au long de la décennie qui s'ouvre, restreindre, peu à peu, les débouchés du charbon.

Dès 1949, en effet, les premiers signes d'un ralentissement de la demande en charbon commencent à se manifester. Comme le précise R. Haby dans son ouvrage sur les Houillères Lorraines : "les besoins de la S.N.C.F. et des foyers domestiques ont diminué de 20 % par rapport à 1938, ceux de l'industrie non sidérurgique de 10 %. C'est ainsi que jusqu'à l'été 1950, les stocks n'ont cessé de s'accumuler sur le carreau des mines dépassant finalement 2,5 millions de tonnes en France".

(1) Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

Certes divers facteurs conjoncturels expliquent au premier chef ce ralentissement, notamment :

- le déstockage des réserves constituées par les industriels au moment des grèves d'Octobre-Novembre 1948 ;
- le ralentissement économique dû aux grèves ayant perturbé l'activité de gros clients du charbon comme la sidérurgie, E.D.F.-G.D.F. ou la S.N.C.F. ;
- la relative clémence de l'hiver (voir en annexe n° 7 l'importance des aléas climatiques sur la consommation charbonnière).

X Mais le fait essentiel est que, désormais, la part du charbon, dans la couverture du marché national de l'énergie ne va faire, accidents conjoncturels exclus, que décroître régulièrement (1).

X Autre fait, tout aussi marquant, est la répercussion au niveau des effectifs employés des premiers résultats du plan d'équipement et des premiers gains importants de productivité. 1947 a marqué, tant dans le bassin que dans le Valenciennois, l'année du maximum d'effectifs employés. Contrairement à ce que l'on peut croire, la régression des effectifs ne date pas des années soixante et de la grande crise charbonnière, mais du lendemain même de la nationalisation.

L'examen des tableaux n° 8 et 9 ci-après indique en effet clairement que, excepté les E.T.A.M. (2) les ouvriers du jour et les ouvriers du fond, perdent en quelques années des effectifs considérables, alors que bénéficiant des gains de productivité dus à la mécanisation progressive, la production augmente.

(1) Avec une relative lenteur jusqu'en 1958

(2) Peu concernés par les départs de prisonniers de guerre

Evolution identique dans le Valenciennois où la production, cependant, semble avoir beaucoup plus de mal à redémarrer après 1947.

La comparaison des deux évolutions (par le biais des indices) spécifie bien le Valenciennois. Si le départ des prisonniers de guerre y est très durement ressenti (-23 % des effectifs contre 16 au niveau du bassin) l'hémorragie se stabilise et le chiffre de 1952 est supérieur à celui de 1948, alors que dans le bassin, l'évolution de l'effectif ouvriers fond est en régression constante à partir de 1948 (voir tableau n° 12).

III.2.) La création de la communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et ses conséquences

C'est le 9 Mai 1950 que le Gouvernement Français, afin de réaliser "les premières assises concrètes d'une fédération Européenne, indispensable à la préservation de la paix" proposait "de placer l'ensemble de la production franco-allemande du charbon et et l'acier sous une haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe".

Les principes de cette déclaration ayant été accepté par les gouvernements Allemand, Belge, Italien, Luxembourgeois et Néerlandais, le traité instituant la communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) était signé à Paris, le 18 Avril 1951 (1) par les représentants des 6 pays et ratifié le 10 Août 1953.

(1) Conclu pour une durée de 50 ans

Tableaux n° 8 et 9 : Evolution de la production et des effectifs dans le bassin (de 1947 à 1952) et dans le groupe de Valenciennes

Année	Production (M T)	Effectifs BASSIN			
		Ouvriers fond	Ouvriers jour	ETAM	TOTAL
1947	25,5	135.324	66.786	16.480	218.590
1948	23,5	113.896	59.137	16.617	189.650
1949	27,7	110.533	56.938	16.388	183.859
1950	27,6	100.571	52.455	15.608	168.834
1951	28,0	99.753	49.849	15.395	164.997
1952	29,0	97.081	47.598	14.856	159.335

Année	Production (M T)	Effectifs GROUPE DE VALENCIENNES			
		Ouvriers fond	Ouvriers jour	ETAM	TOTAL
1947	3,1	17.727	9.497	2.619	29.843
1948	2,7	13.726	8.778	2.652	25.156
1949	3,1	14.088	8.232	2.503	24.823
1950	3,1	13.222	7.605	2.382	23.209
1951	3,2	13.577	7.240	2.325	23.142
1952	3,4	13.862	6.847	2.173	22.882

(Source : H.B.N.P.C.)



Tableau n° 10 : Evolution indiciaire comparée (base 100 en 1947) des effectifs par qualification et de la production dans le groupe de Valenciennes et dans le bassin Nord/Pas-de-Calais, pour la période 1947/1952

Année	Ouvriers fond		Ouvriers jour		E.T.A.M.		TOTAL		Production (M/T)	
	Val.	Bassin	Val.	Bassin	Val.	Bassin	Val.	Bassin	Val.	Bassin
1947	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1948	77.4	84.1	92.4	88.5	101.2	100.8	84.2	86.7	87.0	92.1
1949	79.4	81.6	86.7	85.2	95.6	99.4	83.1	84.1	100	108.6
1950	74.5	74.3	80.0	78.5	90.9	94.7	77.7	77.1	100	108.2
1951	76.6	73.7	76.2	74.6	88.7	93.4	77.5	75.4	103,2	109.8
1952	78.2	71.7	72.0	71.2	82.9	90.1	76.6	72.9	109.7	115.3

Source : H.B.N.P.C.



Ce nouveau marché permettait ainsi à tout acheteur résidant dans la communauté de s'approvisionner là où il trouvait ces deux produits à meilleur compte. Or, en 1952, les charbonnages ne couvraient qu'à 74 % environ l'ensemble de la consommation charbonnière du pays. La productivité y était bien moins bonne que dans les autres pays et les charges fiscales et sociales beaucoup plus élevées. L'ouverture de la C.E.C.A., par la suppression des droits de douane et des contingentements sur le marché charbonnier des six pays de la communauté allait donc permettre aux producteurs les mieux placés en ce qui concernaient les prix de revient d'exercer sur notre marché intérieur une pression de plus en plus forte, notamment en période de surabondance charbonnière (1).

Tableau n° 11 - Evolution de l'indice des prix de revient du charbon à la tonne en France et dans la communauté (base 100 en 1954) pendant la période 1954/1961

	Prix de revient	
	France	Communauté
1954	100	100
1955	102	101,4
1956	106,8	105,3
1957	117,5	115,6
1958	131	116,1
1959	137	108,7
1960	142	106,4
1961	153,5	112,7

(Source : C.E.C.A.)

Malgré des gains importants de productivité réalisés grâce au développement de la mécanisation et de l'électrification du fond, la hausse des prix de revient, consécutive aux augmentations de salaires et à l'accroissement des dépenses, a été beaucoup moins bien compensée en France que dans le reste de la communauté (voir tableau p. 81).

La nécessité contradictoire pour les Houillères d'être compétitives dans un marché européen où jouait la libre concurrence, avec une politique des prix et des salaires nationale fixée, conséquence de la loi de nationalisation de 1946, par l'Etat, allait les conduire à solliciter de plus en plus son aide (1).

C'est d'ailleurs dans le but de redonner à la gestion de l'entreprise, sur le plan financier, une plus grande souplesse que le gouvernement consentait, par une loi du 4 Août 1956 à transformer, à partir du 1er Janvier 1957, en dotation en capital une partie des prêts qu'il avait consentis aux charbonnages (2).

(1) En effet, alors que le prix de revient réel du charbon augmentait de 65 % entre 1952 et 1964, le prix de vente ne progressait que de 44 % pendant la même période.

(2) 1.090 millions pour le Nord/Pas-de-Calais.

En fait "avec l'année 1952 s'achève l'étape glorieuse de l'aventure dans laquelle s'est trouvée engagée l'industrie houillère au lendemain de la nationalisation. Grâce aux efforts de son personnel et à l'appui des pouvoirs publics, les Houillères ont fourni l'énergie nécessaire pour la restauration des industries de base. Mais si pour la plupart des industries ainsi remises sur pieds, une ère d'expansion commençait, pour les charbonnages, un processus inverse allait se développer inexorablement et mettre en question leur existence" (1).

o

o o

LA CRISE CHARBONNIÈRE ET SES IMPLICATIONS

(1) M. TUROMANOFF - po cité p. 39

DEUXIEME CHAPITRE

DEUXIEME CHAPITRE

1.) LA CRISE DE SURPRODUCTION ET SES MANIFESTATIONS

"Entre le charbon et le pétrole,
les jeux sont faits d'avance".

M. TOROMANOFF

Le drame des Houillères

Après de la décennie cinquante, des signes de reprise économique commencent à se manifester. Pour soutenir l'effort d'investissement le Gouvernement doit alors, compte tenu de la production, recourir à des importations massives en provenance de l'étranger. Importations confisquées en 1956, consécutivement à la crise de Suez, qui voit se constituer en France, pour des raisons de sécurité, des stocks importants dans un certain nombre de secteurs de l'activité industrielle. Les importations de charbon atteignent 9,8 millions de tonnes en 1957 (1).

Cependant, une fois de plus, à une période de pénurie charbonnière allait succéder, sans transition,

LA CRISE CHARBONNIERE ET SES IMPLICATIONS

dès le second semestre 1957 en Belgique, en Allemagne et aux U.S.A.. Les stocks s'accumulent sur le carreau des mines et chez les consommateurs. Le chômage commence à faire son apparition et les Gouvernements ne savent comment se libérer des contrats d'importation.

(1) Tiré de la revue "L'Economiste" article intitulé "Le C.E.C.A. face au problème du charbon", n° 327 du 10 juillet 1959.

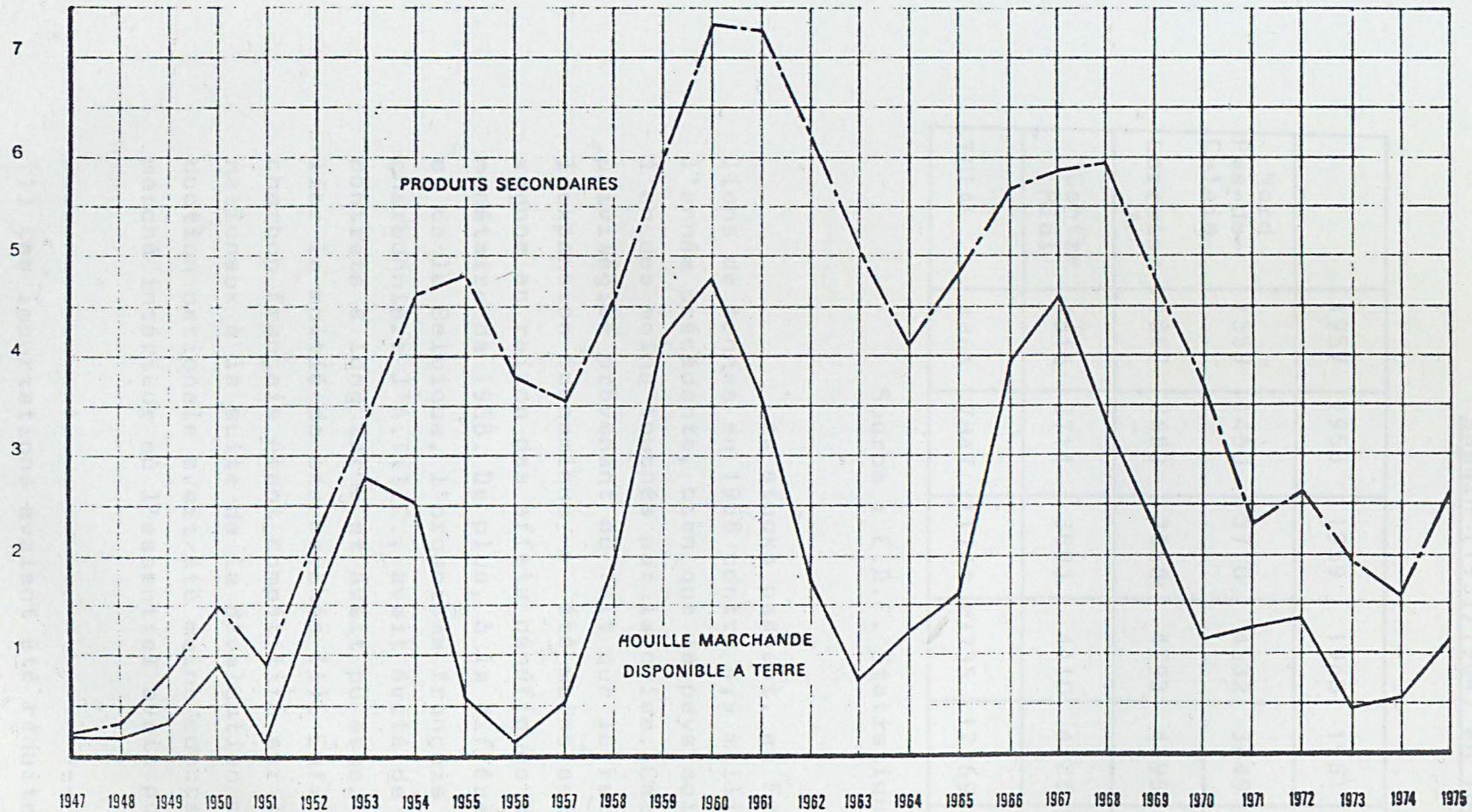
DEUXIEME CHAPITRE

I.) LA CRISE DE SURPRODUCTION ET SES MANIFESTATIONS

Après le ralentissement des premières années de la décennie cinquante, des signes de reprise économique commencent à se manifester au cours des années 1954/1955. Pour soutenir l'effort d'industrialisation du pays, le Gouvernement doit alors, compte tenu de l'inertie de la production, recourir à des importations massives en provenance de l'étranger. Importations gonflées en 1956, consécutivement à la crise de Suez, qui voit se constituer en France, pour des raisons de sécurité, des stocks importants dans un certain nombre de secteurs de l'activité industrielle. Les importations de charbon atteignent 9,8 millions de tonnes en 1957 (1).

Cependant, une fois de plus, à une période de pénurie charbonnière allait succéder, sans transition, une situation d'engorgement du marché. Avec le ralentissement de l'activité économique, la crise se fait sentir dès le second semestre 1957 en Belgique, en Allemagne et aux U.S.A.. Les stocks s'accumulent sur le carreau des mines et chez les consommateurs. Le chômage commence à faire son apparition et les Gouvernements ne savent comment se libérer des contrats d'importation.

(1) Tiré de la revue l'Economie : article intitulé "La C.E.C.A. face au problème du charbon". n° 691 du 10 Juillet 1959.



Graphique n° 3 - Variation des stocks de charbon en France



Tableau n° 12 : Evolution du stock total de houille par Bassin (1957/1964) en 1000 t

	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
Nord Pas-de- Calais	1559	1450	3710	4532	3649	2614	1938	1472
Lorraine	1587	2683	3868	4793	4495	3704	2594	2707
Centre Midi	1515	2714	3893	4410	4125	2865	2154	2092
TOTAL ...	4861	7847	11741	13735	12269	9183	6686	6273

Source : E.D.F. Statistiques annuelles

Les stocks passent, en France, à 7,8 millions de tonnes en 1958 contre 4,9 millions de tonnes l'année précédente, bien que le pays soit, relativement l'un des moins touchés par la crise. Cette situation privilégiée provenant du fait que le ralentissement de l'expansion économique a été moins sensible dans l'hexagone en raison des effets bénéfiques de la dévaluation monétaire de 1958. De plus, à la différence de l'Allemagne et de la Belgique, l'organisme français d'importation charbonnière l'A.T.I.C., avait évité de souscrire des contrats à long terme et avait pu assez facilement résilier la moitié de ses marchés (1). Enfin, les prix du charbon français étant compétitifs sur les marchés internationaux à la suite de la dévaluation monétaire, la production nationale avait été moins concurrencée sur le marché intérieur où l'essentiel avait pu être écoulé.

(1) Les importations avaient été réduites de moitié en 1957 sur 1958 : 4,9 millions de tonnes en 1958 contre 9,8 millions de tonnes en 1957.

Cette crise charbonnière étant un phénomène mondial (aux U.S.A., la production de charbon est tombée de 468 millions de tonnes en 1957 à 360 millions de tonnes en 1958, en Grande-Bretagne, elle n'a été que de 219,3 millions de tonnes contre 227,3 pour 1957), on considèrait en France que la situation du marché charbonnier allait se rétablir en même temps que reprendrait l'essor économique. De plus, l'opération "vérité des prix" menée en 1959 avec succès par les Houillères à la demande du Gouvernement (le charbon avait été vendu pour la première fois à son coût réel, et avait permis d'équilibrer le bilan de l'entreprise de manière satisfaisante) poussait les dirigeants de celle-ci à un certain optimisme.

Or, contrairement à toute attente, le Gouvernement décide en 1960 d'engager le processus qui conduira à moyen terme à l'arrêt de la production nationale. Nous allons en analyser le pourquoi.

II.) LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'ENERGIE

Les grandes orientations définies par le conseil du Plan, dès le lendemain de la guerre, avaient été depuis, face aux problèmes successifs que nous avons étudiés plus haut, systématisées.

Dès letroisième plan, le Gouvernement confirme la décision d'orienter l'approvisionnement et la production énergétiques du pays vers des ressources nouvelles.

Tableau n° 13 : Evolution des dépenses d'investissement
(effectuées ou prévues) dans le secteur
de l'énergie durant le IIIe Plan

	1957	1958	1959	1960	1961	TOTAL
Charbon	34	30	30	29	29	152
Carbonisation	11	10	11	11	11	54
Electricité	217	260	300	325	355	1457
Energie atomique	39,1	52,4	69,9	71,8	74	307,2
Gaz	52,3	85	89	80	70	376,3
Pétrole	137,7	119	242	295	350	1223,7

Source : Décret n° 59.443 du 10.3.1959

Comme le souligne le tableau ci-dessus, alors que les dépenses relatives à l'extraction charbonnière baissent de près de 15 %, celles consacrées au pétrole augmentent de 150 % et représentent plus de 10 fois, en valeur absolue, le volume de crédits consacrés à l'exploitation charbonnière.

La crise de surproduction charbonnière, comme d'aucun l'affirment n'aurait-elle été que le prétexte justifiant l'abandon du charbon national ?

C'est en effet en 1958 que le Gouvernement fixe "l'obligation pour les prix de vente du charbon de ne pas dépasser le prix de vente du fuel, celui-ci devenant le prix directeur du marché".

x [En 1951, le choix pétrolier est donc définitivement fixé. Il permet alors de répondre aux principes qui guidaient, depuis la libération, la politique nationale de l'énergie.

- une énergie disponible en abondance, souple d'utilisation
- la sécurité des approvisionnements
- une énergie à bas prix.

II.1.) Une énergie disponible en abondance

Les années 1955/1960 marquent, pour le pays, la découverte ou la mise en exploitation de nouvelles ressources énergétiques d'une richesse sans précédent.

Les gisements pétroliers sahariens viennent d'être reconnus et leurs réserves estimées à 700 ou 800 millions de tonnes : on pense que l'extraction pourrait y atteindre le volume de 50 millions de tonnes/an dès 1965.

Le gisement de gaz naturel d'Hassi-R'Mel vient lui aussi d'entrer en exploitation. Il sera, capable, annonce-t-on, de fournir au pays l'équivalent énergétique annuel de la production charbonnière française

II.2.) Une énergie d'une grande souplesse d'utilisation

Alors qu'une hausse brutale de la demande peut être immédiatement satisfaite sans trop de problèmes par l'énergie pétrolière ou par le gaz naturel (il suffit d'ouvrir ou de fermer les vannes), l'inertie de la production charbonnière implique un important décalage, ainsi que nous l'avons vu, entre l'investissement et l'augmentation de la production.

II.3.) La sécurité des approvisionnements

Il ne faut pas l'oublier, en 1958, l'Algérie est département Français et l'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle va sans doute permettre de régler la crise qui maintenant dure depuis près de quatre ans dans le sens de l'intégrité du territoire national. Du moins le pense-t-on.

II.4.) Une énergie à bas prix.

Il n'est que de faire l'analyse comparative des prix de revient du pétrole, ou même des charbons étrangers à cette époque, avec le prix des charbons français pour comprendre dans ce contexte les raisons du choix des responsables du pays.

II.4.1.) Charbon et pétrole.

"Entre charbon et pétrole, la situation naturelle des gisements et la structure corrélative des coûts différent totalement et font qu'à l'avance les jeux sont faits en faveur du pétrole, le gain devant revenir à terme à l'industrie la plus capitalistique (c'est-à-dire, celle dont la part des charges de capital dans le prix de revient est la plus forte)"(1).

En effet, alors que le prix de la calorie charbon tend à s'accroître du fait de l'approfondissement des exploitations et de la hausse constante des coûts de la main-d'oeuvre, au contraire, le pétrole utilise peu de main-d'oeuvre et les progrès de la productivité se répercutent intégralement sur les prix de revient, comme le souligne le tableau suivant :

Tableau n° 14 : Structure comparée des prix de revient du charbon et du pétrole

Postes du prix de revient	Charbon (départ mine)	Pétrole (départ raffinerie)
Charges de capital	15	55
Frais de personnel	60	10
Achats	25	10
Redevances	-	25

Source : M. TOROMANOFF

(1) Michel TOROMANOFF - op coté p. 45

Comme le souligne P. GARDENT dans "le charbon panorama économique" (1) : "face au charbon, dont les possibilités de manoeuvre sur le plan commercial sont étroitement entravées par la réglementation de la C.E.C.A. et par les caractères intrinsèques de l'industrie Houillère (inertie de la production), les produits pétroliers ont pu profiter au maximum de leur souplesse de prix et de leurs facilités d'adaptation à la conjoncture". Problème qu'explique R. HABY (2) en indiquant que la "théorie libérale enseigne que le jeu de la concurrence exige d'abaisser les prix en période de basse conjoncture afin de se placer le mieux possible face à une demande réduite : inversement, la situation de haute conjoncture doit permettre de relever les prix pour compenser les pertes éventuelles des périodes de récession ... il n'est guère possible d'attendre de l'industrie Houillère, à faibles marges bénéficiaires, bridée par la lourdeur de sa main-d'oeuvre et par les interventions de l'Etat (qui fixe le prix de vente) une telle souplesse de prix. L'industrie houillères, en face d'une demande accrue, ne peut augmenter sa production de façon notable qu'en embauchant de nouveaux mineurs, ce qui entraîne une baisse des rendements et donc une hausse des coûts de revient : de plus, le Gouvernement pour favoriser l'expansion économique freine la hausse conjoncturelle des barêmes".

"En basse conjoncture, alors qu'il serait souhaitable de serrer les prix, on constate encore une hausse des coûts de revient par tonne, par suite des importants frais fixés répartis sur une production réduite, et du sous-emploi d'une main-d'oeuvre sur laquelle il n'est guère possible d'opérer une déflation momentanée".

(1) Editions DUNOD - Paris 1961

(2) R. HABY - op cité

"Les produits pétroliers, quant à eux, possèdent une souplesse de prix et des facilités d'adaptation à la conjoncture qui leur donnent une grande liberté de manoeuvre sur le marché.

"En basse conjoncture, la limitation de la production peut être obtenue avec le seul inconvénient du ralentissement des amortissements du matériel, que les progrès de la technique, obligent à renouveler fréquemment. De plus, les sociétés pétrolières, fortement intégrées disposent d'une rente bénéficiaire considérable sur chaque tonne vendue et peuvent facilement pratiquer un dumping redoutable".

II.4.2.) Charbons français et charbons étrangers.

Si les mécanismes qui jouent en faveur du gaz naturel sont tout à fait analogues à ceux du pétrole, ceux qui jouent en faveur des charbons étrangers sont de deux natures : d'une part, l'effondrement dès à partir de 1957 des coûts des frêts maritimes, qui permet à ceux-ci d'arriver dans des conditions avantageuses de coût de transport dans les ports français, d'autre part, les conditions techniques et sociales différentes d'exploitation. Que l'on songe que le rendement d'un mineur peut atteindre 30.000 kg/jour aux U.S.A. contre 2.000 à l'heure actuelle dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais, on saisit les données majeures du problème : la comparaison entre les prix des fines à cokes américaines importées en Europe et les prix au départ des mines européennes illustre bien ces disparités. Comme l'indique le tableau plus loin, en 1958, les charbons américains se présentaient sur le marché européen de 300 à 500 F en dessous des cours des charbons C.E.C.A. les moins chers, à qualité égale.

Tableau n° 15 : Prix comparés de la tonne de fine à coke en Europe en 1958 (dollars par T métrique)

	RUHR	NORD/ PAS-DE- CALAIS	CAMPINE	LIMBOURG NL	Fines américaines	
					mini.	maxi.
1952	10.26	14.12	14.28	12.36	13.51	21.28
1953	12.48	14.30	14.20	13.54	13.57	15.20
1954	12.24	14.34	14.06	13.18	13.27	16.47
1955	12.02	13.72	13.94	12.96	15.96	19.95
1956	12.62	14.10	14.58	13.10	20.16	27.54
1957	13.72	15.04	17.08	14.20	13.59	24.75
1958	14.48	13.94 (a)	17.00	15.26	12.69	13.66

Source : C.E.C.A.

(a) Baisse due à la parité monétaire

Suivant une tactique similaire, les charbons des pays de l'Est (Pologne notamment) se sont développés sur le marché Ouest Européen et Français en particulier, et cela grâce également à la baisse des taux de frêt.

"Déjà en période d'expansion, des offres intéressantes de charbons étrangers avaient été exploitées en France par E.D.F. et G.D.F. alors en quête d'approvisionnements, et qui ont signé des contrats d'importation à moyen terme avec des pays tiers. Les fournitures se sont prolongées pendant la période de récession qui a suivi, au désavantage évidemment des charbons français."



III.) LES CONSEQUENCES DES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE
NATIONALE DE L'ENERGIE

III.1.) La modification du bilan énergétique
national

Jusqu'en 1958, cependant, le charbon avait maintenu sa position dans l'ensemble du bilan énergétique Français, aucune décision d'importance n'ayant mis en cause son rôle directeur sur le marché.

Tableau n° 16 : Evolution du bilan énergétique français
(1938/1958)

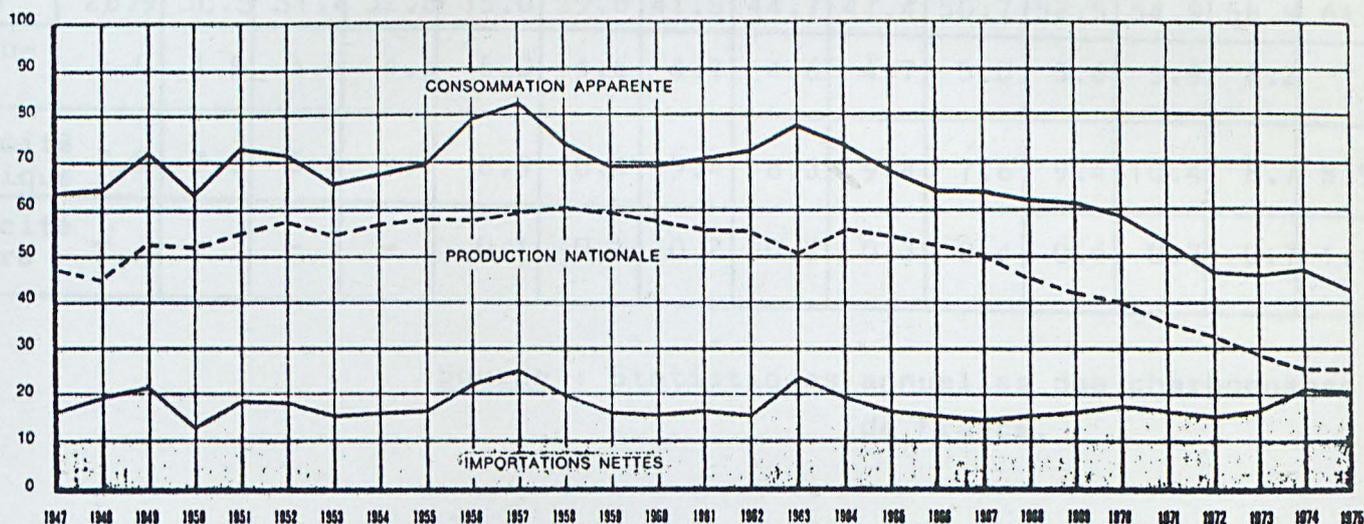
Source d'énergie	1938	1949	1958
Combustibles minéraux solides (houille + lignite)	84 %	79 %	61 %
Produits pétroliers ..	11 %	15,2 %	29 %
Gaz naturel	-	0,4 %	1 %
Electricité hydraulique	5 %	5,4 %	9 %
TOTAL	100	100	100

Source : Statistique annuelle des Charbonnages de France



Cependant, si sa part relative avait diminué par rapport aux autres sources d'énergie, le charbon avait augmenté, depuis 1947, son importance en valeur absolue, bénéficiant de l'accroissement de la demande énergétique consécutive à la reprise économique de l'après-guerre, pour atteindre un maximum de plus de 80 millions de tonnes en 1957 (voir ci-dessous).

Graphique n° 4 : Production et consommation de charbon en France depuis la guerre



Source : Statistiques annuelles des charbonnages de France.



Cependant, conséquence directe de la politique énergétique Française, le bilan va se trouver totalement inversé au profit des produits pétroliers, qui vont se substituer en une dizaine d'années purement et simplement au charbon.

C'est en 1965, que pour la première fois en France, la consommation réelle de charbon sera inférieure à celle des produits pétroliers.

Tableau n° 17 : Evolution du bilan énergétique Français
(1958/1971) en pourcentage

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Charbon	61.0	58.7	54.7	53.5	51.6	46.1	46.0	41.1	37.2	35.2	32.4	30.1	25.7	22.8
Pétrole	28.9	30.5	31.4	32.6	35.0	39.8	41.5	44.7	47.4	50.7	52.5	54.9	58.9	61.9
Gaz naturel	1.0	1.9	3.5	4.5	5.0	4.6	4.7	4.6	4.7	5.0	5.6	5.9	6.2	7.2
Electricité Hydraulique	7.9	7.5	6.8	9.1	8.9	10.4	9.4	8.3	9.4	7.6	9.4	10.4	8.7	8.9
Electricité nucléaire	-	-	-	-	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.4	0.6	0.7	0.7	1.1

Source : Statistiques annuelles des charbonnages de France.



.../...

III.2.) La condamnation des charbonnages
au déficit

Pour les Houillères Françaises, les conséquences nées de l'obligation de vendre au coût moyen, avec un prix de référence fixé par les produits pétroliers, devenus directeurs du marché, et celles nées de l'obligation faite par le traité de la C.E.C.A. de jouer la libre concurrence sur le marché Européen dans les cadres fixés par le dirigisme étatique, l'écart entre les recettes obtenues de la commercialisation de la houille et les prix de revient de l'extraction n'allait cesser de se creuser, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n° 18 : Evolution de l'indice des prix de revient et de la recette nette à la tonne pour le charbon (base 100 en 1954) au cours de la période 1954/1965

	Prix de revient	Recette	Différence
1954	100	100	-
1955	102	98,1	- 3,9
1956	106,8	103,6	- 3,2
1957	117,5	112,5	- 5,0
1958	131	126,7	- 4,3
1959	137	137	-
1960	142	137	- 5,0
1961	153,5	140	- 13,5
1962	161	142,8	- 18,2
1963	182	148,6	- 33,4
1964	171	149,1	- 21,9
1965	180	146,1	- 33,9

IV.) LES PLANS CHARBONNIERS ET LEURS IMPLICATIONS DANS

Ce déséquilibre croissant qui dégradait progressivement les résultats financiers de l'entreprise, amena le Gouvernement, dont les aides aux charbonnages ne faisaient que croître (voir tableau n° 30) à demander à ce que soient étudiées les conséquences qu'entraînerait une réduction de la production, seule capable d'entraîner la réduction du déficit.

Comment cela ? C'est ce que nous allons maintenant essayer d'analyser au travers de l'étude des divers plans charbonniers et de leurs implications immédiates pour le Valenciennois.

IV.) LES PLANS CHARBONNIERS ET LEURS IMPLICATIONS DANS
LE VALENCIENNOIS

Dès l'instant où le charbon national ne permettait plus de satisfaire aux exigences de la politique nationale de l'énergie, il devint évident qu'il fallait en réduire la production. Les pouvoirs publics demandèrent donc aux Charbonnages de France à ce que leur soit fournie, dans les meilleurs délais, une étude des conséquences financières de réduction de production pouvant aller jusqu'à 10 % de leur capacité.

Réalisée sur l'ensemble des bassins houillers français (1), les résultats de cette étude indiquèrent que pour le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, 6 sièges d'exploitation, d'un tonnage annuel cumulé de 2,4 MT étaient à fermer (2), leur déficit d'exploitation atteignant alors 47,8 millions de francs par an. Au total, pour les charbonnages, une capacité de production annuelle de 9,20 MT devait être abandonnée et conduire à une économie de 125,7 millions de francs après fermeture.

C'est au reçu de ces informations et après analyse des conditions générales prévisibles de l'approvisionnement énergétique du pays et de son coût pour la période 1960/1965 que le Gouvernement fixa les éléments du premier plan d'adaptation de la production charbonnière française : le plan Jeanneney.

(1) Bassins de Nord/Pas-de-Calais, de Lorraine, de la Loire, des Cévennes, d'Aquitaine, de Blanzy, d'Auvergne, de Provence et du Dauphiné.

(2) Aucun dans le Valenciennois.

IV.1.) Le plan d'adaptation de Mr Jeanneney

Le 21 Juin 1960, Maurice Jeanneney, alors ministre de l'Industrie, présentait au Sénat le plan arrêté avec l'approbation du Gouvernement. S'inscrivant dans la logique définie plus haut, ce plan comprenait essentiellement :

- de nouveaux objectifs de production en baisse ;
- une réduction importante du programme d'investissements (travaux neufs) ;
- une restructuration de l'entreprise axée sur la concentration des unités de production et la déflation des effectifs ;
- des dispositions concernant le reclassement des mineurs "licenciés" et l'aide aux régions minières.

Examinons les implications de ces divers points tant au niveau du bassin du Nord/Pas-de-Calais qu'au niveau du groupe de Valenciennes et essayons d'en dégager les spécificités.

a) de nouveaux objectifs de production en baisse : la production devait atteindre 52,95 MT en 1965 contre 58,72 MT au niveau national en 1959, soit une chute de près de 10 % au niveau national. Le bassin du Nord/Pas-de-Calais étant le moins touché par ce plan, puisqu'il ne devait réduire sa production que de 4,3 % (contre 20,1 % pour le bassin du Centre-Midi). Cette diminution de la production devait être obtenue grâce à l'élimination des exploitations marginales et la limitation de la production à celles des unités capables de fournir les tonnages dont le coût économique n'excédait pas le prix de vente possible dans les conditions escomptées du marché de l'énergie et dont le placement paraissait assuré.

La fermeture des mines marginales devant abaisser le prix de revient de la production de l'ensemble des charbonnages français et améliorer la situation financière des sièges continuant leur activité.

Tableau n° 19 : Les objectifs de production du plan Jeanneney

Bassins	Réalisation 1959	Objectif 1965	Baisse	
			MT	%
Nord/Pas-de-Calais	29.25	28	- 1,25	- 4,3 %
Lorraine	15.14	13.50	- 1,64	- 10,8 %
Centre-Midi	14.33	11.45	- 2,88	- 20,1 %
TOTAL	58.72	52.95	- 5,77	- 9,8 %

Source : Charbonnages de France

Dans le Valenciennois, ces objectifs vont être atteints. La production globale ne diminue, au cours de la période, que de 4,9 % (objectif bassin - 4,3 %). Dans le Valenciennois, ce premier plan d'adaptation confirme le groupe dans l'extraction des charbons anthraciteux. A ces deux niveaux, il se différencie de l'ensemble du bassin (et plus particulièrement de l'Ouest). En effet, respectés dans le Valenciennois, les objectifs de production en baisse vont être très largement dépassés dans le bassin, où l'évolution de la structure de production est différente. Qu'on en juge pas les chiffres suivants :

Tableau n° 20 : Evolution de la production charbonnière par types de charbons dans le groupe de Valenciennes (1959/1965)

Année	Gras	$\frac{1}{2}$ gras	Maigre	Anthracite	TOTAL
1959	316.958	263.211	3.424.089	-	4.004.258
1960	315.521	240.440	3.002.512	551.823	4.110.296
1961	265.337	268.165	2.945.187	496.998	3.997.687
1962	250.808	248.561	2.910.010	539.812	3.949.191
1963	241.155	186.406	2.630.632	478.906	3.537.099
1964	254.185	222.182	2.901.752	534.949	3.913.038
1965	257.702	139.206	2.701.413	709.044	3.807.365
Evolution 59/65	- 59.256	- 124.005	- 722.676	+ 709.044	- 196.893

Source : H.B.N.P.C.



Tableau n° 21 : Evolution de la production charbonnière par types de charbons
dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais
(1959/1965)

Année	Fleus	Gras	$\frac{1}{2}$ Gras	Maigre	Anthracine	Ensemble
1959	4.666.762	13.186.824	1.364.647	10.031.033	-	29.249.266
1960	4.446.384	13.069.649	1.336.897	8.980.522	1.106.576	28.940.028
1961	3.701.590	12.248.631	1.334.896	8.461.633	1.178.646	26.925.426
1962	3.571.376	12.562.061	1.177.221	8.546.935	1.280.606	27.144.189
1963	3.347.529	11.244.098	1.038.832	7.751.139	1.287.579	24.668.927
1964	3.786.124	11.921.267	1.101.300	8.279.613	1.478.716	26.567.020
1965	3.278.112	11.795.484	492.732	8.155.540	1.767.100	25.438.968
Δ 59/64	- 1.388.650	- 1.391.340	- 871.915	- 1.875.493	+ 660.524	- 3.900.298



En effet, alors que les objectifs ne proposaient qu'une baisse d'un peu plus de 4 %, celle-ci dépasse les 13 % dans l'ensemble du Bassin (1).

L'analyse comparée de l'évolution de la production, au niveau national, régional et local, montre la même évolution au niveau national et régional et spécifique le Valenciennois. L'objectif est atteint au niveau national et au niveau du Valenciennois mais dérape pour le Bassin (l'année 1963 étant celle de la grève des mineurs).

Tableau n° 22 : Les résultats du plan Jeanneney : évolution comparée de la production (base 100 en 1959) ensemble des Bassins / Bassin Nord Pas-de-Calais / Groupe de Valenciennes, pour la période 1959/1965

	Ensemble des bassins	Nord Pas-de-Calais	Groupe de Valenciennes
1959	100	100	100
1960	97,1	98,9	102,6
1961	91,1	92,0	99,2
1962	91,4	92,8	98,6
1963	83,8	84,3	88,3
1964	92,9	90,8	97,7
1965	90,2	87,1	95,1

Source : H.B.N.P.C. et Charbonnages

(1) Cette différence notable s'expliquerait par les difficultés de recrutement éprouvées alors et par l'aggravation des conditions d'exploitation dans l'Ouest.

b) une réduction importante du programme d'investissements (travaux neufs) : le souci de diminuer la charge financière que représentaient pour le pays les investissements considérables de l'activité charbon se traduit, aux termes du plan Jeanneney, par :

- la réduction des montants alloués aux travaux neufs de l'extraction ;
- la préférence donnée aux investissements dans les industries rentables de la houille, chimie, carbonisation et agglomération.

L'analyse des chiffres, que nous n'avons pu obtenir^{pus} pour le seul niveau du bassin (voir tableau n°23) nous indique que les dépenses d'extraction, conformément aux orientations définies, sont passées en part relative de 52,9 % en 1960 à 37 % en 1962, pour remonter en 1963 et baisser régulièrement ensuite.

Parallèlement, le développement des industries chimiques se marque de façon sensible, puisque les investissements y sont multipliés par 7 au cours de la période.

Faute de chiffres précis pour le Valenciennois, nous savons que c'est en 1961 que le lavoir ultra-moderne du puits de Wallers-Arenberg, d'une capacité de 1.000 t de tout venant heure est mis en service. Mais surtout, alors que les investissements liés à la chimie concernent avant tout l'Ouest du bassin (1) et pas du tout le Valenciennois, ceux liés à l'agglomération y sont particulièrement importants.

(1) C'est la période au cours de laquelle se renforcent les usines chimiques de Mazingarbe avec la mise en service d'un atelier de fabrication d'acide nitrique et la construction d'une usine d'ammoniaque d'une capacité de 500

Tableau n° 23 : Evolution des dépenses de travaux neufs (base 100 en 1958) dans le Bassin Nord/Pas-de-Calais
au cours de la période 1958/1968

	Habitations et oeuvres sociales		Services communs		Equipement minier		Agglomération et Anthracine		Carbonisation et gaz		Energie électrique		Activités industrie		Chimie		Ensemble	
		%		%		%		%		%		%		%		%		%
1958	100	14.8	100	4.6	100	49.9	100	1.4	100	11.7	100	13.9	100	0.1	100	3.6	100	100
1959	99.7	13.6	114.8	4.9	111.5	51.1	272.5	3.6	100.1	10.7	84.0	10.8	242.5	0.3	151.0	5.0	108.7	100
1960	102.9	13.4	292.8	11.9	120.8	52.9	413.5	5.2	74.6	7.6	45.6	5.6	292.5	0.4	96.1	3.0	113.8	100
1961	64.0	10.8	255.0	12.9	82.7	45.1	151.8	2.4	96.1	12.2	97.0	14.8	147.5	0.2	52.9	2.1	91.5	100
1962	60.9	10.8	178.8	10.4	62.1	37.2	37.5	0.6	66.7	9.4	172.9	29.0	405.0	0.7	43.8	+1.9	83.2	100
1963	31.6	6.9	102.1	7.0	76.8	56.9	108.5	2.3	33.5	5.8	89.3	18.5	162.5	0.3	42.9	2.3	67.4	100
1964	41.0	11.2	121.0	10.4	44.9	41.5	332.6	8.8	19.6	4.2	25.8	6.7	-	-	258.2	17.2	53.9	100
1965	38.4	8.0	68.1	4.4	56.1	39.4	196.8	3.9	18.1	3.0	16.9	3.3	1.0	1.0	733.4	37.0	71.1	100
1966	34.5	7.2	108.2	7.1	53.8	37.9	79.9	1.6	20.1	3.3	7.4	1.4	2.4	2.4	770.7	39.1	70.8	100
1967	33.8	7.1	156.6	10.3	52.2	37.0	194.1	3.9	28.7	4.8	58.2	11.5	1.7	1.7	464.2	23.7	70.4	100
1968	24.3	5.8	82.4	6.2	50.7	41.0	33.4	0.7	46.4	8.8	150.9	35.1	3.4	3.4	-	-	61.6	100

Source : H.B.N.P.C. : rapports annuels de gestion



C'est au cours de cette période que s'achève la première tranche de 4 fours à anthracine de l'usine Rousseau à RAISMES, qui produit de l'anthracine 20 et la mise en service de l'usine Rousseau de l'usine à boulets BB9.

Enfin, la cokerie de Lourches bénéficiait des investissements nécessaires à sa modernisation (installation d'un compresseur à gaz).

c) la restructuration de l'entreprise axée sur la concentration des unités productives et la déflation de l'effectif minier :

. la concentration des unités productives:

Si le nombre de sièges connaît en quelques années, au niveau du bassin, une diminution considérable, le Valenciennois reste, jusqu'en 1965, à l'écart du mouvement (1). Alors que le nombre de puits passe pour la période 1958 à 1963 de 66 à 45 dans le bassin, soit une diminution de l'ordre de 30 %, il ne varie pas dans le Valenciennois, qui non seulement garde intactes ses structures de production, mais modernise sensiblement ses installations du jour, comme nous l'avons décrit plus haut.

(1) avaient été fermées :

- en 1953, la fosse Blignières à Wavrechain/Denain (gisement épuisé) ;
- en 1954, la fosse Schneider à Lourches (gisement épuisé) ;
- en 1956, la fosse Audiffret-Pasquier à Escaudain (gisement épuisé) ;
- en 1957, la fosse Vicoinne à Raismes, reprise par Sabatier.

Tableau n° 24 : Evolution comparée groupe de Valenciennes / bassin, du nombre de puits pour la période 1946/1969

Années	Valenciennes				Bassin Nord/Pas-de-Calais			
	Puits	Variation		Indice 1946 = 100	Puits	Variation		Indice 1946 = 100
		Nombre	%			Nombre	%	
1946	17	-	-	100	110	-	-	100
1953	12	- 5	29,41	70,59	89	- 21	19,09	80,91
1958	8	- 4 (1)	33,33	47,06	66	- 23	25,84	60,00
1963	8	0	-	47,06	45	- 21	31,82	40,91
1969	6	- 2	25,00	35,29	27	- 18	40,00	24,55

Source : H.B.N.P.C.

. la déflation de l'effectif minier

Le dégagement des effectifs, consécutif à la réduction de la production, concerne, au niveau du bassin plus de 24.000 personnes, soit 18,4 % des effectifs. Ainsi que le souligne le tableau suivant, au niveau du bassin, le mouvement concerne surtout les effectifs jour.

Dans le Valenciennois, la chute des effectifs est un peu moins rapide. Elle n'atteint que 13,5 %. Mais les tendances constatées au niveau du bassin y sont également vraies. La baisse concerne surtout les effectifs jour et fort peu le personnel d'encadrement. Au niveau des effectifs fond, le rythme de dégagement est fort proche (plus 3 points à Valenciennes). Mais il semble que les objectifs de production aient été tenus dans le groupe de Valenciennes, à baisse égale d'effectifs, par une meilleure productivité au fond, due à la mécanisation plus poussée du gisement dans le groupe de Valenciennes.

Tableau n° 25 : Evolution indiciaire comparée des effectifs Bassin/Groupe de Valenciennes (base 100 en 1959) pour la période 1959/1965

	Ouvriers fond		Ouvriers jour		E.T.A.M.		TOTAL	
	Bassin	Val.	Bassin	Val.	Bassin	Val.	Bassin	Val.
1959	100	100	100	100	100	100	100	100
1960	92.7	91.2	94.6	96.0	98.1	98.3	93.1	93.1
1961	90.6	90.0	89.7	94.6	95.9	96.7	90.2	91.8
1962	90.5	89.9	86.5	92.1	93.2	96.8	89.0	91.2
1963	87.9	88.6	82.5	88.6	90.9	95.4	85.9	89.3
1964	86.0	86.0	79.2	86.4	89.3	94.1	83.8	86.8
1965	83.6	86.5	76.6	82/1	88.8	96.6	81.5	86.3

Source : H.B.N.P.C.



Tableau n° 26 : Evolution des effectifs au niveau du bassin pendant la période 1959/1965

Année	Effectifs du bassin			TOTAL
	Ouvriers fond	Ouvriers jour	ETAM	
1959	80.705	36.067	13.040	130.812
1960	74.845	34.149	12.796	121.790
1961	73.118	32.363	12.514	117.995
1962	73.060	31.225	12.164	116.449
1963	70.928	29.691	11.862	112.481
1964	69.425	28.586	11.646	109.657
1965	67.486	27.644	11.579	106.709
1959 1965	- 13.219 - 16,4 %	- 8.423 - 23,3 %	- 1.461 - 11,2 %	- 24.103 - 18,4 %

Source : H.B.N.P.C.

Tableau n° 27 : Evolution comparée du rendement fond/jour/homme, au niveau du bassin et du groupe de Valenciennes, pour la période 1961/1966

	Groupe de Valenciennes	Bassin du Nord/Pas-de-Calais
1961	1.684 kg	1.610 kg
1962	1.665 kg	1.633 kg
1963	1.659 kg	1.663 kg
1964	1.763 kg	1.709 kg
1965	1.682 kg	1.661 kg
1966	1.714 kg	1.707 kg

Source : H.B.N.P.C. et Charbonnages



Pour le groupe de Valenciennes, les réductions d'effectifs se traduisaient par les chiffres suivants

Tableau n° 28 : Evolution des effectifs au niveau du groupe de Valenciennes pendant la période 1959/1965

Année	Effectifs du groupe			TOTAL
	Ouvriers fond	Ouvriers jour	ETAM	
1959	11.798	4.770	1.767	18.335
1960	10.760	4.582	1.738	17.080
1961	10.625	4.513	1.709	16.847
1962	10.615	4.395	1.711	16.721
1963	10.463	4.230	1.686	16.379
1964	10.147	4.122	1.664	15.933
1965	10.213	3.919	1.708	15.840
Evolution 1959-1965	- 1.585	- 851	- 59	- 2.495
	- 13,4 %	- 17,8 %	- 3 %	- 13,6 %

Source : H.B.N.P.C. et Charbonnages



Pour réaliser ces réductions d'effectifs, ainsi que nous l'analyserons plus en détail ultérieurement, les Houillères pouvaient inciter leur personnel à quitter volontairement la mine en fournissant aux volontaires des avantages matériels, une formation à une nouvelle activité et le maintien des droits acquis. Le plan Jeanneney avait effectivement prévu ces dispositions, mais ce genre d'incitation trouve vite ses limites : ceux qui partent

sont presque toujours les ouvriers possédant un bon niveau de qualification, mornayable sur le marché de l'emploi, dont l'extraction, au fond, maintenant mécanisée, nécessite, par conséquent, plus que tout autre, la présence. Comme nous le verrons, ce procédé ne s'est appliqué que fort soigneusement contrôlé par les Houillères : à Valenciennes, d'ailleurs, il n'a pratiquement pas joué (voir le chapitre concernant la politique du personnel des Houillères dans le Valenciennois).

Les H.B.N.P.C. pouvaient également recourir au licenciement, explicitement prévu par le paragraphe 2 de l'article 6 du statut du mineur "lorsque les nécessités économiques exigent la réduction d'emplois". Mais elles s'y sont toujours refusé. Comme nous l'affirmait l'un des responsables de l'entreprise "notre objectif essentiel reste de diminuer le déficit sans recourir au licenciement" (1).

La mise à la retraite anticipée de certains agents était une solution paraissant séduisante au premier abord. Bien acceptée par le personnel, elle a pour effet de rajeunir la structure d'âge des ouvriers par le départ des agents les plus âgés. Mais elle coûte cher et ne peut présenter qu'un caractère palliatif, car elle tarit de fait les départs en retraite pendant quelques années et ne fait que reculer d'autant les problèmes.

Ce sont là, en fait, les seules variables sur lesquelles les Houillères peuvent jouer actuellement pour résorber leur déficit : mais le butoir social fixe ici les limites de la marge de manoeuvre de l'entreprise.

(1) Entretien avec Mr POLLE

d) les dispositions concernant le reclassement des mineurs et l'aide aux régions minières

Dernier point du plan Jeanneney ; il comportait quatre volets essentiels :

- les mineurs qui devaient être convertis, comme nous venons de le voir, pouvaient bénéficier d'une formation professionnelle accélérée, ainsi que des primes et avantages divers.
- les mineurs de certains bassins justifiant de 30 années de service pouvaient être mis à la retraite anticipée, comme nous l'avons vu plus haut, en obtenant la jouissance immédiate de leur pension de retraite correspondant à la durée et à la nature de leurs services dans les mines.
- un aménagement des horaires de travail était décidé pour l'ensemble du personnel. Il s'est concrétisé en Octobre 1960 par un accord entre les diverses parties intéressées sur la base suivante : obtention d'un jour de repos (accolé à un dimanche) dans toute quinzaine ne comprenant pas déjà un jour férié, en contre partie, d'une augmentation du temps de présence journalier de 15 minutes tant au fond qu'au jour.
- le Gouvernement favorisait enfin, par l'attribution de la prime d'équipement prévue par le décret du 15 Avril 1960 l'implantation d'entreprises dans les régions minières. En effet, les nouvelles entreprises s'installant dans les régions minières pouvaient bénéficier d'aides de l'Etat, des charbonnages, de la C.E.C.A. ou des sociétés de développement régional. Dès 1958, Béthune était considérée comme zone critique, en 1959 elle était classée comme "zone spéciale de conversion" : en 1964, c'est l'Ouest du bassin qui devient "zone d'adaptation industrielle". Parmi les moins touchés du Bassin, le Valenciennois ne bénéficiera de ces mesures que le 1er Juillet 1973.

IV.2.) Les réactions au plan Jeanneney

Ces mesures frappèrent de stupeur la profession charbonnière. Des protestations émanèrent de tous les représentants du personnel dans les conseils d'administration des Houillères et des Charbonnages de France, au cours de séances parfois houleuses. Plusieurs parlementaires de régions minières reprochèrent au Ministre d'avoir réduit la politique de l'énergie tant attendue à une simple diminution de la production de charbon ; divers journaux jugèrent que le plan d'adaptation avait été totalement improvisé. Certains rappelaient que les objectifs de production officiels définis quelques 2 ou 3 ans auparavant n'étaient pas encore atteints, et arguant de la crise, phénomène mondial, que de tous temps l'industrie houillère avait vu se succéder des périodes de stockage et de destockage.

Le problème est que le débat se situait à un autre niveau ...

La réponse immédiate à ce plan fut la grève sur le tas de Decazeville en Décembre 1961, à la suite du licenciement de 8 mineurs. Longue de 66 jours, elle sera activement soutenue par l'ensemble de la population locale.

Mais surtout, c'est en Mars 1963, que les mineurs "sentant le danger qui les menace" vont, avec une grève de près de 5 semaines, tenter de défendre leur profession. La grève, débutée à la suite d'un refus opposé par le Ministère des finances à l'octroi aux mineurs de certains avantages salariaux obtenus par les autres grandes entreprises nationalisées, marque la résistance de la corporation minière à la dévalorisation de sa profession et à la liquidation de son outil de travail. Ce que confirme, par ailleurs, le rapport de gestion des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais pour l'exercice 1963 : "au début de Mars, la quasi totalité des ouvriers du Bassin ... a quitté le travail pour ne le reprendre qu'un mois plus tard. La cause première en étant l'insatisfaction d'un certain nombre de revendications d'ordre matériel".

Mais la raison la plus profonde de la dégradation du climat social -et qui peut seule expliquer un mouvement d'une telle ampleur- paraît bien avoir été l'inquiétude croissante et la réelle angoisse de toute une population devant les perspectives pessimistes d'une profession dont elle tire sa subsistance, et à laquelle elle reste, quoiqu'on en dise, profondément attachée.

Pour tous "le moment paraissait bien choisi, les stocks étaient faibles, l'hiver était particulièrement rigoureux. Le Gouvernement qui avait commis l'erreur psychologique grave de la réquisition (1) devrait finalement céder devant les conséquences dramatiques d'une grève prolongée, pensaient les mineurs"(2).

La population assurait par ailleurs de son soutien actif les mineurs en grève. Les collectes s'organisent. Dans le Valenciennois, on récolte plus de 40 millions d'anciens francs. Le mouvement y est particulièrement suivi et seuls les postes de sécurité sont assurés. Le 2 Mars 1963, en effet, au poste du matin, qui occupe quelques 4.200 mineurs et 250 agents de maîtrise, les absents représentent 95 % de l'effectif. Au poste de l'après-midi, qui occupe 2.500 ouvriers et 164 agents de maîtrise, on totalise à peine plus de 100 non-grévistes pour les premiers ... Contrairement au mouvement de 1948, le front syndical a pu s'unir dans le Valenciennois. Comme dans le reste du bassin, des manifestations, d'une ampleur inégalée, s'y succèdent : 10.000 personnes le 9 Mars à Anzin, 14.000 le 20 Mars à Valenciennes (3).

(1) Signée par le Général de Gaulle lui-même de Colombey-les-deux-églises

(2) Pierre GARDETTE: "Nord/Pas-de-Calais 1975/1985" - Informations et conjonctures - Paris 1976 - p. 47

(3) Pour plus de détails, consulter l'annexe n° 8.

Mais les mineurs se trompaient. Le Gouvernement ne cède pas. Les industriels s'organisent, importent du charbon, mettent en place des circuits de transport. Quand la grève prend fin, le 5 Avril, sur demande des centrales syndicales (la C.G.T. déclarant que les décisions n'auront pas été unanimement approuvées par la base), les mineurs n'obtiennent que quelques satisfactions sur le plan de leurs salaires (voir annexe n° 8), et la promesse d'une Table Ronde qui étudierait "l'avenir de la profession".

Ce n'était pas une victoire mais une cruelle défaite "car pour la première fois dans l'histoire industrielle du pays, la preuve avait été faite que l'économie nationale pouvait se passer du charbon français" (1).

IV.3.) Le plan de régression des charbonnages de Mr BETTANCOURT

Les événements de Mai 1968 allaient ébranler le régime et les hausses massives de salaires qui s'en suivirent, mettre en péril les finances françaises (2). Rétablir l'équilibre budgétaire devenait une impérieuse nécessité. C'est alors que furent rendues publiques les conclusions d'un rapport établi un an plus tôt par Simon NORA, mettant en relief le déficit important de certaines entreprises nationalisées, dont les Houillères, et leur influence néfaste sur l'équilibre budgétaire du pays. Il faut rappeler qu'une tonne de charbon vendue à l'époque 70 F en coûtait 120 F.

(1) P. GARLETTE op cité page 47

(2) A la suite des accords de Genelle

Tableau n° 29 : Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais - Evolution des résultats financiers pour la période 1964/1971 (en milliers de francs)

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Résultats activité houille	- 359.900	- 542.100	- 629.000	- 786.000	- 915.900	- 857.800	- 383.000	- 282.200
Résultats autres activités	136.300	113.900	110.500	61.700	76.400	81.800	88.300	64.300
Résultats d'exploitation	- 223.600	- 428.200	- 518.500	- 724.300	- 839.500	- 776.000	- 297.700	- 217.900
Pertes et profits sur exercices antérieurs et exceptionnels	900	18.800	- 15.500	- 88.600	- 139.000	- 114.900	- 330.500	- 388.300
Résultats avant aide de l'Etat	-222.700	- 409.400	- 534.000	- 812.900	- 978.500	- 890.900	- 625.200	- 606.200
Aide de l'Etat	161.600	241.000	309.000	537.000	776.900	888.600	621.600	597.900
Résultats après aide de l'Etat	- 61.100	- 168.400	- 225.000	- 275.000	- 201.600	- 2.300	- 4.000	- 8.300

Source : Rapport de gestion des H.B.N.P.C.



Malgré les dispositions du plan Jeanneney, l'amélioration espérée de la situation financière des charbonnages n'avait pas eu lieu et l'Etat avait du, bon an mal an couvrir chaque année un déficit sans cesse grandissant.

Tableau n° 30 - Evolution des contributions de l'Etat aux Charbonnages (1959/1963)

Années	Contribution ETAT millions de NF	Années	Contribution ETAT millions de NF
1959	-	1964	473
1960	50	1965	615
1961	150	1966	761,3
1962	200	1967	1.159
1963	676,6	1968	1.596

Source : Rapport de gestion des Charbonnages

X Avec un déficit qui s'était multiplié par 30 en 8 ans, le temps n'était donc plus aux-demi-mesures et le Gouvernement décidait d'en finir avec ce gouffre financier qui mettait en péril l'équilibre du pays. Le plan d'adaptation devint donc plan de régression, adopté le 10 Décembre 1968 sur proposition du ministre de l'industrie et du commerce, Mr André BETTANCOURT.

Ce programme fixait les grandes lignes de l'évolution de l'entreprise jusqu'au terme du VIe Plan, en 1975. IL systématisait, en fait, les orientations définies par le plan précédent. Il ne faisait que préconiser l'accélération de la récession, afin d'aboutir à une réduction plus rapide des charges. Il fixait, en particulier, le taux de réduction de la production à 8 % l'an. Ce plan prévoyait ainsi la fermeture, fin 1973, du bassin de la Loire et fin 1975 celle des bassins d'Auvergne, des Cévennes et du Dauphiné. En outre, deux sièges d'extrac-

tion devaient être arrêtés en Lorraine en 1975 et le Bassin du Nord/Pas-de-Calais devait réduire sa production, qui était alors de 19,7 millions de tonnes de moitié, soit une réduction annuelle de 3 millions de tonnes.

Quelles allaient être les implications pour le Bassin et plus particulièrement pour le Valenciennois ?

a) la nouvelle réduction des objectifs de production

L'objectif annuel de réduction de 8 % de la production fixé pour le bassin va être largement dépassé.

Tableau n° 31 : Evolution de la production charbonnière par types de charbon, au niveau du bassin, pour la période 1968/1975

Source : Rapports annuels de gestion H.B.N.P.C.

Année	Flénus	Gras	$\frac{1}{2}$ Gras	Maigres et Anthraciteux	TOTAL
1968	2.081.732	8.427.807	357.579	8.805.330	19.672.448
1969	2.144.634	7.994.271	229.175	8.520.812	18.888.892
1970	2.056.536	6.901.028	195.349	7.833.698	16.968.611
1971	1.853.071	5.531.871	80.266	7.058.250	14.523.459
1972	1.480.347	4.917.806	-	6.194.784	12.592.937
1973	831.922	4.351.874	-	5.220.623	10.404.419
1974	415.636	4.021.638	-	4.573.287	9.010.561
1975	313.227	3.374.492	-	4.027.309	7.715.028
Δ 1968 1975	- 1.768.505 - 84,9 %	- 5.080.315 - 60,3 %	- 357.579 - 100 %	- 4.778.021 - 54,3 %	- 11.957.420 - 60,7 %



Au lieu des 9,8 millions de tonnes espérées en 1975, le bassin n'en produit que 7,7. La récession touche particulièrement toutes les séries de charbons gras (1).

L'évolution à ce niveau est identique dans le groupe de Valenciennes. A partir de 1969, la spécialisation du groupe dans les charbons maigres et anthraciteux, qui s'était amorcée au cours de la période précédente se concrétise avec l'abandon en 1968 de tous les puits extrayant encore des charbons gras : tous situés au Sud de la faille Bouroz (voir carte n° 7).

(1) Le charbon n'est pas du carbone pur. C'est en réalité un mélange de corps organiques à structure chimique très complexe plus ou moins riche en carbone. Lorsque l'on chauffe du charbon, ces corps organiques se décomposent en carbone et en matières volatiles (gaz, goudrons, ...). La classification française des charbons d'après leur teneur en matière volatile et leur indice de gonflement (norme AFNOR n° M 10-001) est la suivante :

Catégorie	Valeurs limites		Catégorie	Valeurs limites	
	Teneur M.V.	Indice gonf.		Teneur M.V.	Indice gonf.
ANTHRACITES	- de 8 %	non fondants	TROIS QUART GRAS	18 % à 27 %	au-dessus de 2,5
MAIGRES	8 % à 14 %	non fondants	GRAS	27 % à 40 %	au-dessus de 4
QUART GRAS	12 % à 16 %	en-dessous de 1,5	FLAMBANTS GRAS	30 % à 40 %	entre 2 et 4
DEMI GRAS	13 % à 22 %	entre 1,5 et 2,5	FLAMBANTS SECS	plus de 34 %	au-dessous de 2 et non fondants

Tableau n° 32 : Evolution de la production charbonnière
par types de charbon dans le groupe de
Valenciennes (1968/1975)

Année	Gras	$\frac{1}{2}$ Gras	Maigres et Anthraciteux	TOTAL
1968	-	92.096	2.968.082	3.060.178
1969	-	-	2.883.897	2.883.897
1970	-	-	2.677.894	2.677.894
1971	-	-	2.584.839	2.584.839
1972	-	-	1.987.438	1.987.438
1973	-	-	1.610.913	1.610.913
1974	-	-	1.581.530	1.581.530
1975	-	-	1.408.564	1.408.564
Δ 1968 1975		- 92.096 - 100 %	- 1.559.518 - 53 %	- 1.651.614 - 54 %

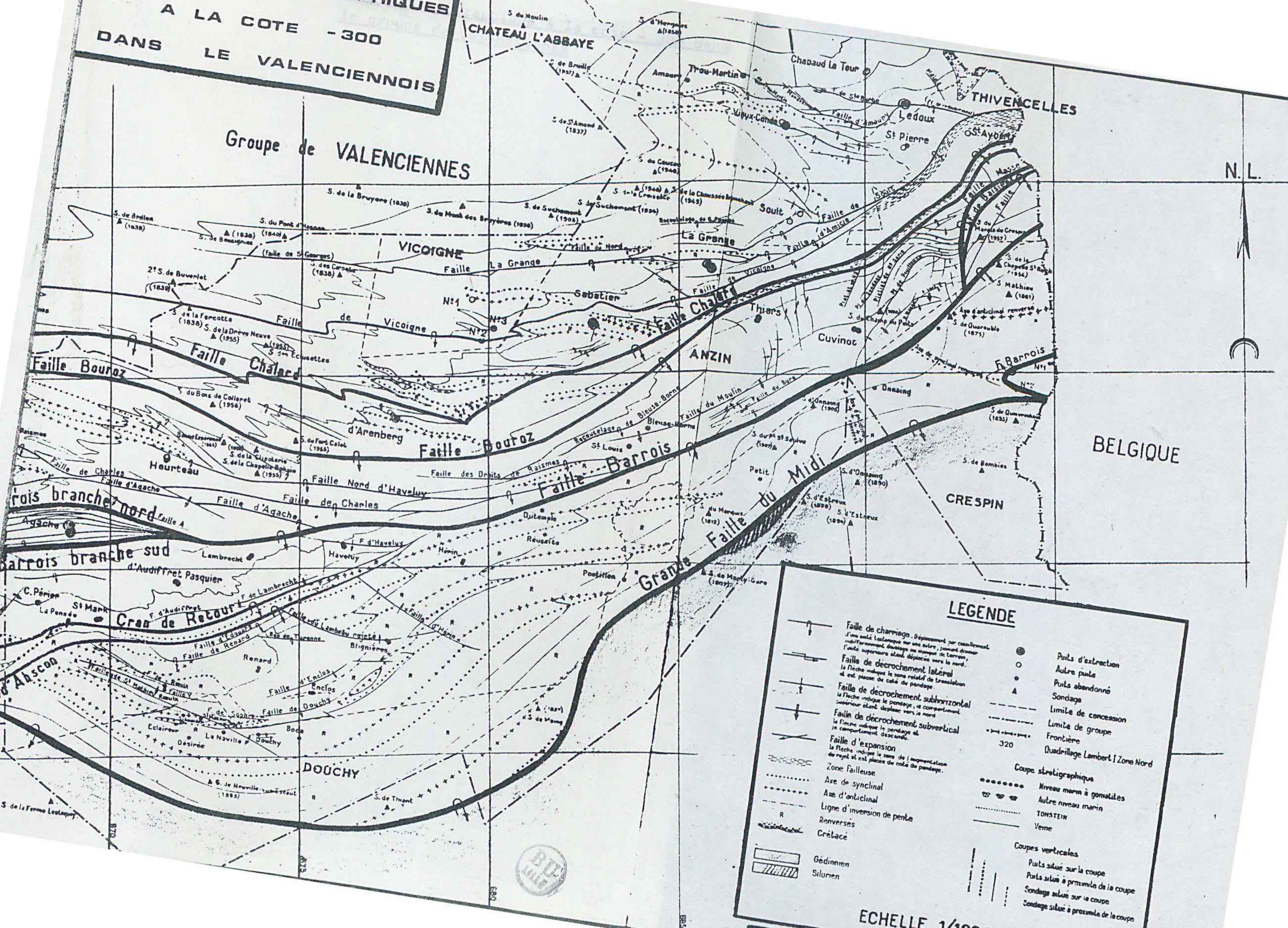
Sources : H.B.N.P.C. et C.C.I.V.



.../...

...TIQUES
A LA COTE - 300
DANS LE VALENCIENNOIS

Groupe de VALENCIENNES



N.L.

BELGIQUE

LEGENDE

- Faille de charriage. Déplacement par coulèment d'une unité tectonique sur une autre, pouvant donner indifféremment doublets ou moindres de terrain, l'unité supérieure étant déplacée vers le nord.
- Faille de décrochement latéral. La flèche indique le sens relatif de translation et est placée du côté du pendage.
- Faille de décrochement subhorizontal. La flèche indique le pendage, le compartiment supérieur étant déplacé vers le nord.
- Faille de décrochement subvertical. La flèche indique le pendage et le compartiment descendant.
- Faille d'expansion. La flèche indique le sens de l'augmentation de rayon et est placée du côté du pendage.
- Zone failleuse
- Axe de synclinal
- Axe d'anticlinal
- Ligne d'inversion de pente
- Renversés
- Crétacé
- Gédinnien
- Silurien
- Puits d'extraction
- Autre puits
- Puits abandonnés
- Sondages
- Limite de concession
- Limite de groupe
- Frontière
- Quadrillage Lambert I Zone Nord
- Coupes stratigraphiques
- Niveau marin à goniatites
- Autre niveau marin
- TONSTEIN
- Veine
- Coupes verticales
- Puits situé sur la coupe
- Puits situé à proximité de la coupe
- Sondage situé sur la coupe
- Sondage situé à proximité de la coupe

ECHELLE 1/100000



X 1968 voit en effet la fermeture, dans le groupe de Valenciennes de :

- la fosse Cuvinot à Onnaing ;
- la fosse Thiers à St-Saulve ;
- la fosse St-Mark à Escaudain ;
- l'usine d'agglomération et du lavoir d'Escaudain ;
- du lavoir de la fosse Agache à Fenain ;
- des installations du rivage à Denain.

X Ce premier programme de fermeture sera complété, dans le Nord du Valenciennois, à partir des années 1970, d'un mouvement de concentration de l'extraction ne laissant plus subsister que les installations les plus modernes. Seront ainsi fermés :

- la fosse Lavaleresse à Vieux-Condé, dont une partie du gisement est repris par la fosse Ledoux à Condé -1972-
- le lavoir de la fosse Ledoux à Condé (l'extraction étant dirigée sur le lavoir Rousseau) en 1972
- l'atelier de l'Hermitage à Vieux-Condé en 1971
- la fosse Lagrange à Raismes en 1972.

Rien ne distingue plus alors le groupe de Valenciennes du reste du bassin (voir graphique n°). S'il ne restait plus que 4 sièges en activité en 31 Décembre 1975, dans l'ancien groupe de Valenciennes (1), il n'en subsistait que 12 pour l'ensemble du bassin (voir carte n° 8 ci-après).

(1) En 1973, les sièges de Wallers et de Fenain sont rattachés à l'unité de production de Douai. L'unité de production de Valenciennes, qui succède au groupe de Valenciennes et à l'unité de production définie en 1969, s'articulera jusqu'au 1er Janvier 1977 sur les sièges Ledoux et Sabatier. Au 1er Janvier 1977, cette U.P. sera fondue avec celle du Douaisis pour devenir le secteur Est d'exploitation.

b) la déflation des effectifs

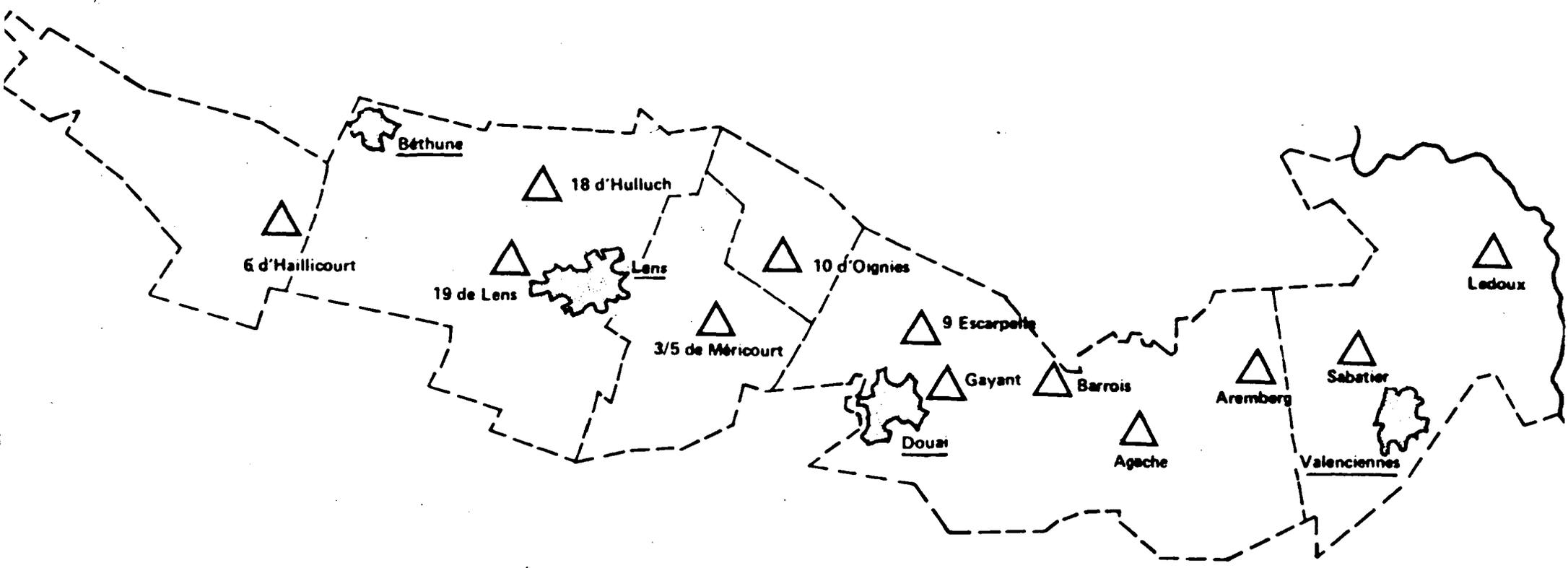
Au niveau du bassin, le mouvement de dégagement s'accélère.

Tableau n° 33 : Evolution des effectifs au niveau du bassin pendant la période 1968/1975

Année	Effectifs du bassin			T.O.T.A.L.
	Ouvriers fond	Ouvriers jour	E.T.A.M.	
1968	48.316	23.474	10.352	82.142
1969	42.763	21.596	9.736	74.095
1970	37.914	19.832	9.750	67.496
1971	34.540	18.868	9.163	62.571
1972	29.560	17.642	8.867	56.049
1973	25.233	16.203	8.075	49.511
1974	23.403	15.563	7.604	46.570
1975	21.950	15.108	7.239	44.297
69/75	- 26.366 - 54.5 %	- 8.366 - 35.6 %	- 3.113 - 30.0 %	- 37.845 - 46.0 %

Source : H.B.N.P.C.

Cette fois, ce sont les effectifs du fond qui sont le plus sévèrement frappés. Ils chutent de moitié en sept ans ! Les changements successifs de délimitation du groupe, puis de l'U.P. de Valenciennes ne nous ont pas permis d'obtenir, de la part du service statistique des H.B.N.P.C. des précisions suffisantes pour les chiffres de 1974 et 1975. Nous avons donc du nous contenter d'approximations fournies par ces mêmes services, à partir desquelles nous avons établi nos conclusions. Les variations doivent être considérées, ainsi qu'il nous a été affirmé, comme négligeables. Toutefois, les tendances y sont identiques à celles constatées au niveau du bassin.



- 125 -



<p>LES RÉSULTATS DU PLAN DE RÉGRESSION LES SIEGES EN ACTIVITÉ AU 31.12.1975</p>	<p>8</p>
---	----------

9 LES U.P. APRES LA REFORME DE 1973

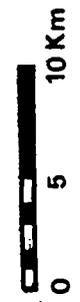
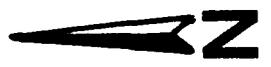
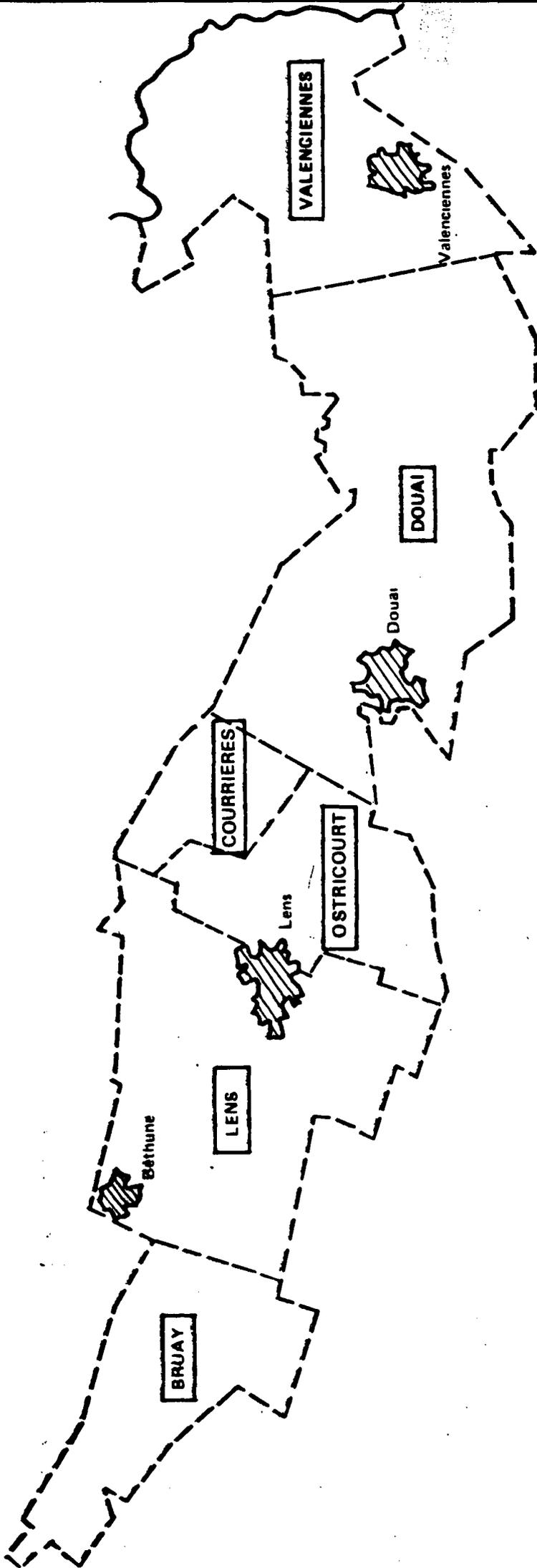


Tableau n° 34 : Evolution des effectifs au niveau du groupe de Valenciennes pendant la période 68/75

Année	Effectif du Valenciennois			
	Ouvriers fond	Ouvriers jour	E.T.A.M.	TOTAL
1968	7.084	3.557	1.607	12.248
1969	6.620	3.295	1.486	11.401
1970	6.271	3.061	1.314	10.746
1971	6.217	2.850	1.146	10.213
1972	5.327	2.807	1.116	9.250
1973	4.459	2.594	1.016	8.069
1974	n.d.	n.d.	n.d.	7.450
1975	n.d.	n.d.	n.d.	6.650
Evolution 68 / 75	-	-	-	- 5.598 - 45,7 %

Source : H.B.N.P.C.

L'effectif total chute de près de 46 %, comme au niveau du bassin, touchant plus particulièrement les effectifs des ouvriers du fond cette fois.

c) un premier bilan des deux plans

Ainsi, entre 1946 et 1975, ce sont 171.000 emplois qui ont disparu au niveau du bassin et 25.000 dans le seul groupe de Valenciennes, alors que la production chutait de près de 73 % dans le bassin et de 60 % dans le Valenciennois.

. Au niveau de la baisse de production, la mécanisation relativement plus poussée du Valenciennois "met à l'écart" de la récession le groupe jusqu'en 1968 où son évolution devient semblable à celle du bassin (voir tableau n° 35 et graphique n° 5).

De 1946 à 1953, l'évolution y est plus lente que dans le bassin, le groupe semblant se remettre plus difficilement des effets du départ des prisonniers et de la grève de 1948. En 1953, par contre, les effets de la mécanisation commencent à se faire sentir nettement, et alors que le plan Jeanneney marque, pour le bassin, une rupture très nette dans l'évolution de la production, celle-ci se maintient (mises à part les répercussions de la grève de 1963) jusqu'en 1966 où la production chute nettement, conséquence de l'abandon par le groupe des gisements de charbons gras.

. Au niveau de la chute des effectifs (voir tableau n° 36 et graphique n° 6), la comparaison globale de l'évolution des effectifs totaux employés dans le bassin et le Valenciennois (voir tableau n° 36 et graphique n° 6) souligne une similitude d'évolution assez frappante jusqu'en 1960, année du plan Jeanneney. A partir de cette date, le Valenciennois peut sembler privilégié, dans la mesure où les effectifs ne baissent à un rythme plus lent que le bassin (1 an et demi à deux ans de retard) jusqu'en 1975. Chacun des événements auquel nous avons fait allusion trouve ses implications très nette au niveau de l'évolution globale des effectifs totaux. Une comparaison plus fine (voir graphiques n° 7 & 8) spécifie davantage le Valenciennois vis-à-vis du bassin. La baisse des effectifs des ouvriers fond, est, à partir de 1950, beaucoup moins rapide dans le Valenciennois que dans le reste du bassin.

Tableau n° 35 : Tableau récapitulatif de l'évolution de la production charbonnière dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais et le groupe de Valenciennes (base 100 en 1946) - 1946/1975

	Groupe de Valenciennes	Indice	Bassin du Nord/Pas-de-Calais	
	Production totale		Production totale	Indice
1946	3.520.000 tonnes	100	28.360.000 tonnes	100
1947	3.123.000 "	88.7	25.508.000 "	89.9
1948	2.732.000 "	77.6	28.549.000 "	83.0
1949	3.107.000 "	88.2	27.669.000 "	97.5
1950	3.142.000 "	89.2	27.560.000 "	97.1
1951	3.235.000 "	91.9	28.030.000 "	98.8
1952	3.411.000 "	96.9	29.406.000 "	103.6
1953	3.418.000 "	96.9	27.554.166 "	97.1
1954	3.575.000 "	101.5	28.705.290 "	101.2
1955	3.681.000 "	104.5	29.100.839 "	102.5
1956	3.726.000 "	105.8	28.583.170 "	100.7
1957	3.902.000 "	110.8	28.725.145 "	101.2
1958	3.991.000 "	113.4	28.858.240 "	101.7
1959	4.004.258 "	113.7	29.249.266 "	103.1
1960	4.110.296 "	116.8	28.940.028 "	100.0
1961	3.976.687 "	112.9	26.925.426 "	94.9
1962	3.949.491 "	112.2	27.144.189 "	95.7
1963	3.537.099 "	100.4	24.668.927 "	86.9
1964	3.913.038 "	111.2	26.567.020 "	93.6
1965	3.807.365 "	108.1	25.438.968 "	89.7
1966	3.899.241 "	110.7	25.277.571 "	89.1
1967	3.677.048 "	104.5	23.431.713 "	82.5
1968	3.060.178 "	86.9	19.672.448 "	69.3
1969	2.883.997 "	81.9	18.888.892 "	66.6
1970	2.677.894 "	76.0	16.986.611 "	59.3
1971	2.584.839 "	73.4	14.523.549 "	51.2
1972	1.987.438 "	56.4	12.592.937 "	44.5
1973	1.610.913 "	45.7	10.404.419 "	36.7
1974	1.581.530 "	44.9	9.010.561 "	31.8
1975	1.408.564 "	40.0	7.715.028 "	27.2



Graphique n° 5 : Evolution comparée de la production charbonnière dans le bassin et le Valenciennois 1946/1975

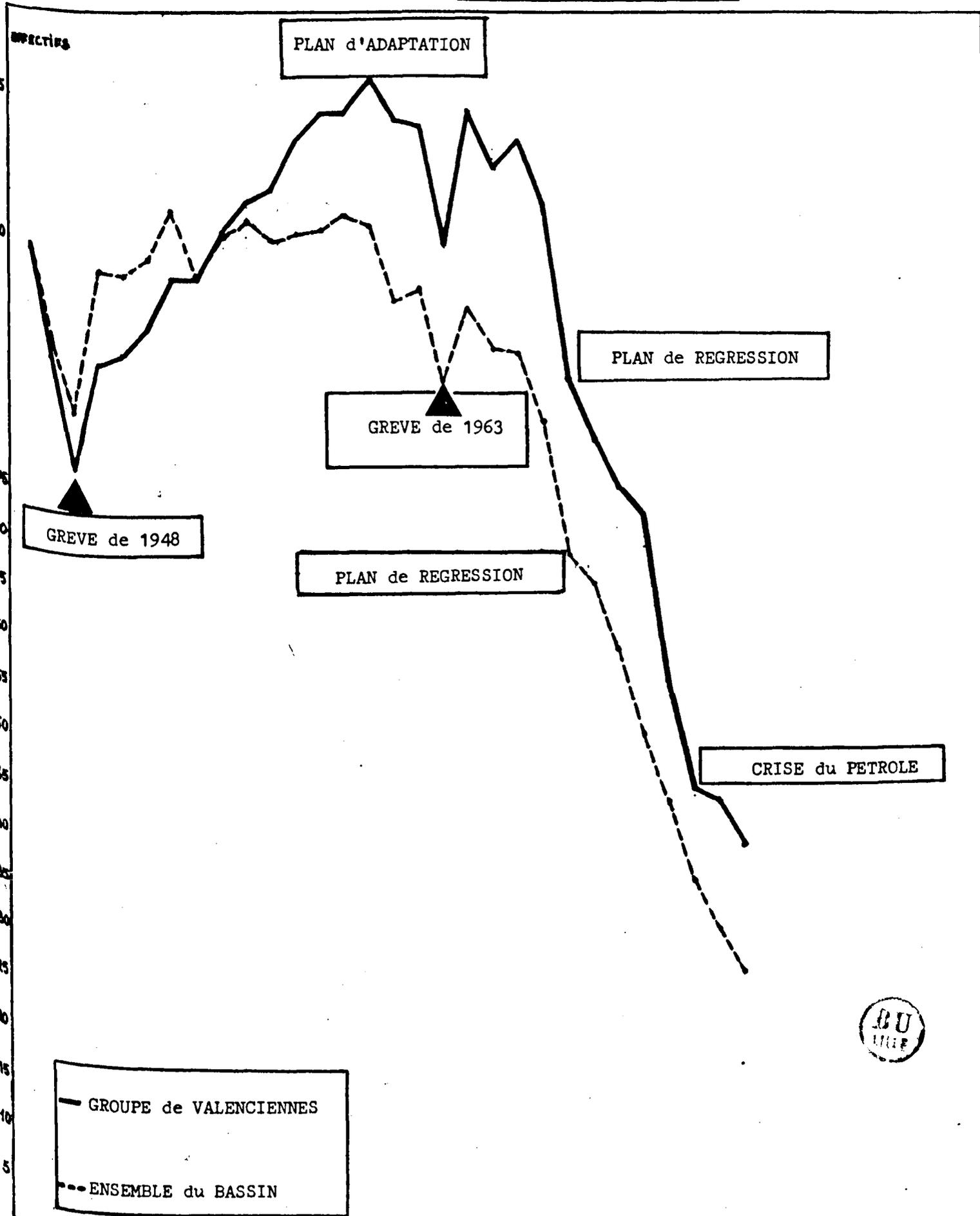


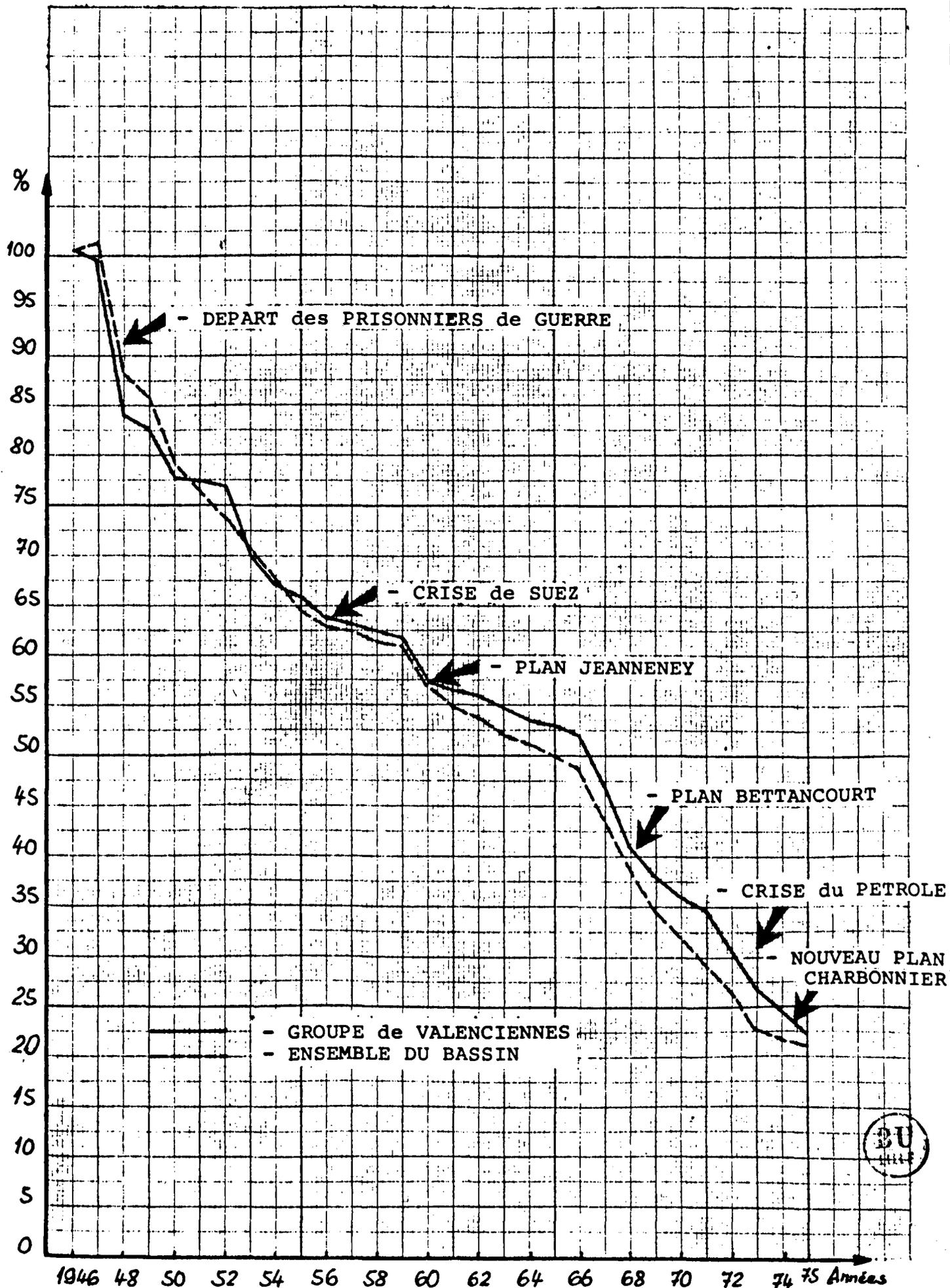
TABLEAU n° 36 - TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE BASSIN ET LE GROUPE DE VALENCIENNES

Source : H.B.N.P.C.

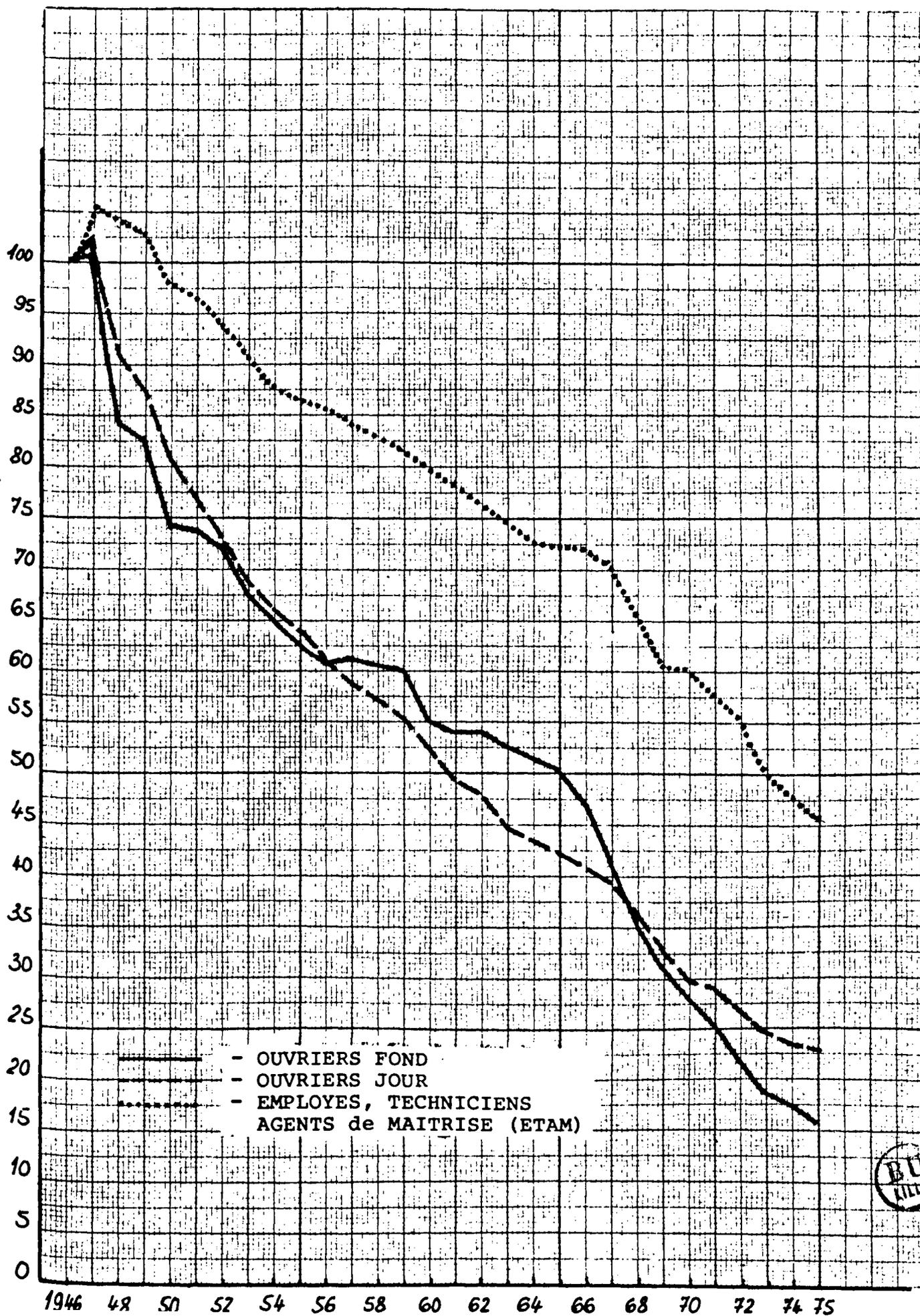
1946 - 1975

VALENCIENNOIS									BASSIN NORD - PAS-DE-CALAIS							
Année	Ouvriers fond		Ouvriers jour		E.T.A.M.		Total		Ouvriers fond		Ouvriers jour		E.T.A.M.		Total	
	1946	17.901	100	9.550	100	2.573	100	30.024	100	134.365	100	65.072	100	15.921	100	215.358
1947	17.727	99,4	9.497	99,4	2.619	101,7	29.843	99,3	135.324	100,7	66.786	102,6	16.840	105,7	218.590	101,5
1948	13.726	76,6	8.778	91,9	2.652	103	25.156	83,7	113.696	84,7	59.137	90,8	16.617	104,3	189.650	88,0
1949	14.088	78,6	8.232	86,2	2.505	97,3	24.823	82,6	110.533	82,2	56.938	87,5	16.388	102,9	183.859	85,2
1950	13.222	73,8	7.605	79,6	2.382	92,5	23.209	77,3	100.571	74,8	52.455	80,6	15.608	98,0	168.634	78,2
1951	13.577	75,8	7.240	75,8	2.325	90,3	23.142	77,0	98.753	74,2	49.849	76,6	15.395	96,6	164.997	76,6
1952	13.862	77,4	6.847	71,6	2.173	84,4	22.882	76,2	97.081	72,2	47.598	73,1	14.856	93,3	159.535	74,0
1953	12.592	70,3	6.396	66,9	2.027	78,7	21.015	69,9	90.761	67,5	44.950	69,0	14.434	90,6	150.145	69,7
1954	12.261	68,4	5.911	61,8	1.915	74,4	20.087	66,9	97.350	65,0	43.018	66,1	14.051	88,2	144.419	67,0
1955	12.019	67,1	5.723	59,9	1.859	72,2	19.601	65,2	83.392	62,0	41.424	63,6	13.806	86,7	138.622	64,2
1956	11.686	65,3	5.444	57,0	1.853	72,0	18.983	63,2	81.577	60,7	39.913	61,3	13.624	85,5	135.111	62,7
1957	11.783	65,8	5.263	55,1	1.805	70,1	18.851	62,7	82.087	61,1	38.646	59,3	13.416	84,2	134.199	62,3
1958	11.828	66,0	5.001	52,3	1.790	69,5	18.619	62,0	81.416	60,5	37.342	57,3	13.226	83,0	131.984	61,2
1959	11.798	65,9	4.770	49,9	1.767	68,6	18.335	61,0	80.705	60,0	36.067	55,4	13.040	81,9	130.812	60,7
1960	10.700	59,7	4.582	47,9	1.738	67,5	17.080	56,8	74.845	55,7	34.149	52,4	12.796	79,9	121.790	56,5
1961	10.625	59,3	4.513	47,2	1.709	66,4	16.847	56,1	73.118	54,4	32.363	49,7	12.514	78,6	117.995	54,8
1962	10.615	59,2	4.395	46,0	1.711	66,4	16.721	55,6	73.060	54,3	31.225	47,9	12.164	76,4	116.449	54,0
1963	10.463	58,4	4.230	44,2	1.686	65,5	16.379	54,5	70.928	52,8	29.691	45,6	11.862	74,5	112.481	52,2
1964	10.147	56,6	4.122	43,1	1.664	64,6	15.933	53,0	69.425	51,6	28.586	43,9	11.646	73,1	109.657	50,5
1965	10.213	57,1	3.919	41,0	1.708	66,3	15.840	52,7	67.436	50,1	27.644	42,5	11.579	72,7	106.700	49,5
1966	9.380	55,7	3.779	39,5	1.712	66,5	15.471	51,5	63.152	47,0	26.749	41,1	11.524	72,4	104.425	48,4
1967	8.539	47,7	3.637	38,0	1.673	65,0	13.849	46,1	55.568	41,3	25.803	39,6	11.282	70,8	92.653	43,0
1968	7.084	39,5	3.557	37,2	1.607	62,4	12.248	40,7	48.316	35,9	23.474	36,1	10.352	65,0	82.142	38,7
1969	6.620	36,9	3.295	34,5	1.486	57,7	11.401	37,9	42.763	31,8	21.596	33,2	9.736	61,1	74.095	34,4
1970	6.271	35,0	3.061	32,0	1.314	54,9	10.746	35,7	37.914	28,2	19.832	30,4	9.750	61,2	67.496	31,2
1971	6.217	34,7	2.850	29,8	1.146	44,5	10.213	34,0	34.540	25,7	18.868	28,9	9.163	57,5	62.571	29,1
1972	5.327	29,7	2.807	29,3	1.116	43,3	9.250	30,8	29.560	21,9	17.642	27,1	8.867	55,6	56.049	26,9
1973	4.459	24,9	2.594	27,1	1.016	39,4	8.069	26,8	25.233	18,7	16.203	24,9	8.075	50,7	49.511	22,9
1974	-	-	-	-	-	-	7.450	24,8	23.403	17,4	15.563	23,9	7.604	47,7	46.579	21,9
1975	-	-	-	-	-	-	6.650	16,3	21.950	16,3	15.108	23,2	7.239	45,4	44.297	20,9

6 EVOLUTION COMPAREE des EFFECTIFS TOTAUX
BASSIN/VALENCIENNOIS

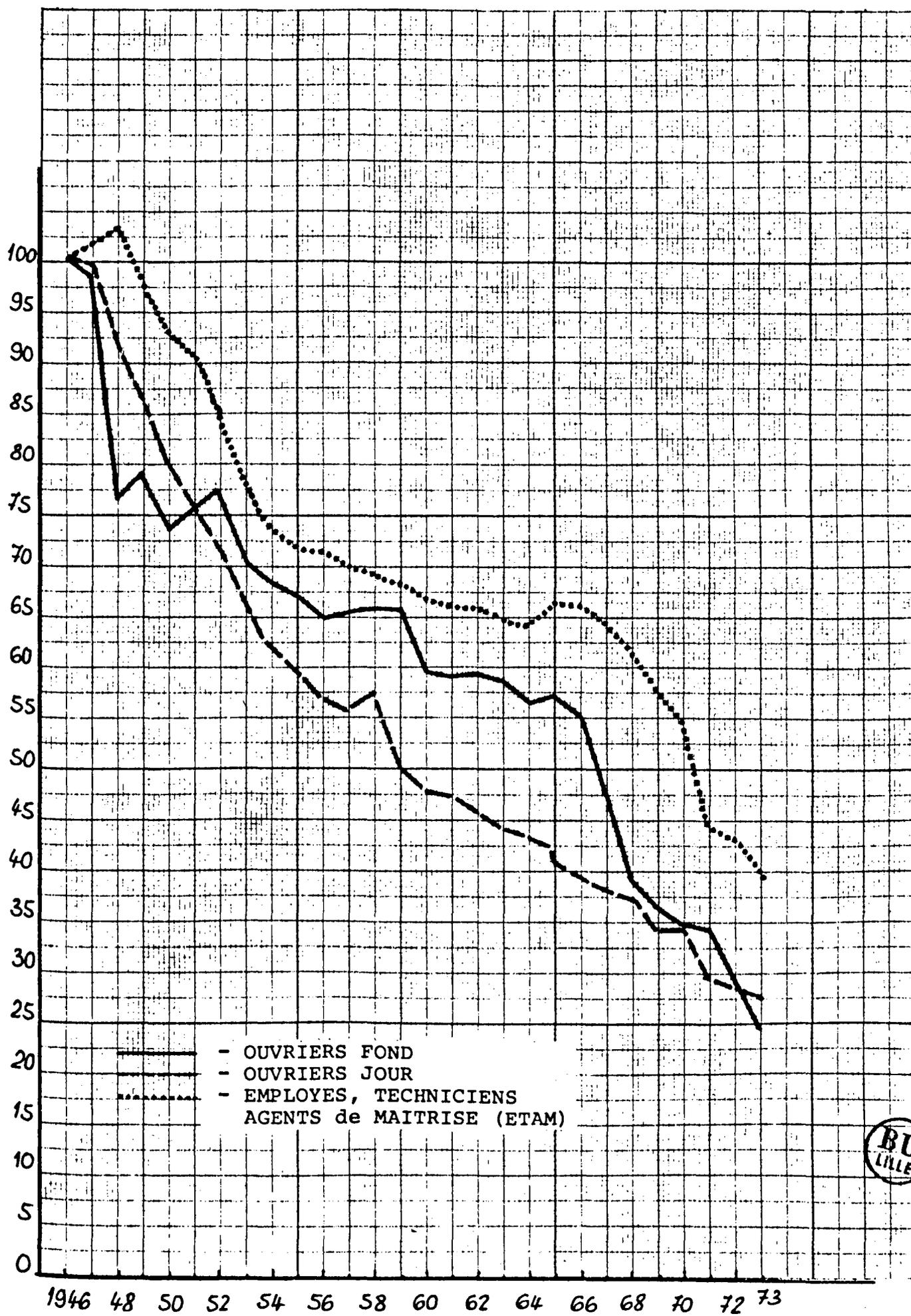


7 EVOLUTION des EFFECTIFS par CATEGORIE
dans le BASSIN NORD/PAS-de-CALAIS



8

EVOLUTION des EFFECTIFS par CATEGORIE
dans le GROUPE de VALENCIENNES



On distingue plusieurs périodes : de 1946 à 1950, la baisse est plus forte dans le Valenciennois, mais elle se stabilise et rejoint le niveau du bassin. De 1950 à 1960, la baisse se différencie nettement, surtout à partir de 1953 où elle apparaît se stabiliser dans le Valenciennois. De 1960 à 1968 où les rythmes de perte d'effectifs se confondent progressivement pour se différencier à peine ensuite.

La chute des effectifs employés au jour est, elle, par contre, plus rapide dans le Valenciennois que dans le reste du bassin. Faut-il imputer ce phénomène au développement limité, dans le Valenciennois, des industries du charbon ? En partie certainement.

Quant à la diminution des effectifs ETAM, elle a été plus rapide dans le Valenciennois que dans le reste du bassin.

IV.5 Les réactions au plan de régression

Si l'avenir du charbon n'avait pas été explicitement mis en cause par le plan Jeanneney (simple plan d'adaptation), le plan Bettancourt se veut lui, un plan de régression. Il détermine le terme de l'exploitation dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais en 1983.

Cette décision plonge la région dans la stupeur. Dans le Valenciennois, la C.G.T. ressort les documents finaux de la Table Ronde de 1963 et qui fixaient la durée de vie moyenne des différents groupes du bassin comme suit :

Valenciennes	38 ans
Auchel-Bruay	18 ans
Béthune	13 ans
Lens-Liévin	32 ans
Hénin-Liétard	25 ans
Oignies	54 ans
Douai	64 ans

Le débat se centrait alors rapidement sur le problème des réserves dont l'existence affirmée par les Houillères elles-mêmes infligeait comme un démenti direct à la décision de fermeture.

a) Le problème des réserves

Au niveau du Bassin du Nord/Pas-de-Calais en effet, n'avait-on pas affirmé en 1950 que les réserves exploitables (dans le cadre des techniques de l'époque) s'évaluaient à quelques 3 milliards de tonnes, soit cent années d'exploitation au rythme d'extraction que l'on connaissait alors dans le bassin, soit encore le double du tonnage extrait depuis la mise en exploitation du gisement (1).

Cependant, moins de 10 ans plus tard, les mêmes services géologiques des H.B.N.P.C. n'estimaient plus ces ressources qu'à 1,7 milliards de tonnes, pour ne plus jauger en 1970 qu'à 0,57 milliard de tonne. Il en est de même pour le Valenciennois ; si les réserves supposées du groupe s'élevaient à quelques 800 millions de tonnes à la Libération, il n'était plus question, à l'inventaire de 1974 que de 12 à 15 millions de tonnes !

Pourquoi de telles variations ? L'évaluation des réserves est d'abord tributaire de l'évolution des connaissances géologiques.

(1) Des chiffres précis venaient compléter ces affirmations : ces trois milliards de tonnes comprenaient :
40 % de charbons maigres ; 50 % de charbons gras
15 % de demigras ; 5 % de flambants gras

. L'évolution des connaissances géologiques :

les connaissances sur le bassin, en effet, ont progressé en même temps que son exploitation. A l'origine, on croyait qu'il s'agissait d'un synclinal simple, mais bientôt on doit convenir qu'il s'agit de plusieurs synclinaux séparés par de grandes failles de chevauchement. Ce schéma, avec de nombreuses retouches restera admis jusque vers les années cinquante. Il entraînait comme conséquence l'existence de réserves importantes en profondeur.

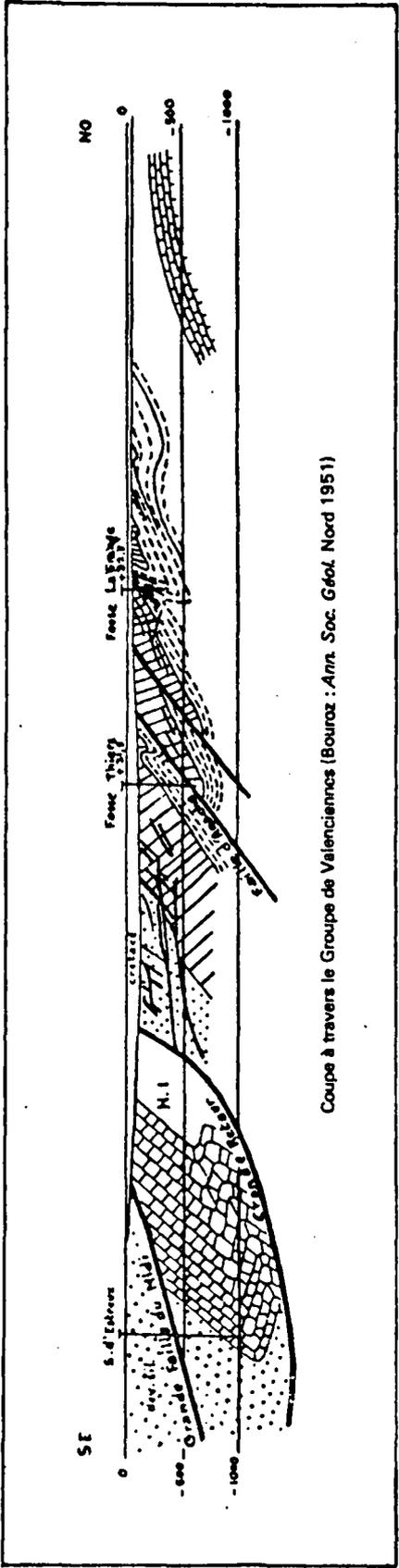
A partir de 1950, cependant, débute une importante campagne de sondages profonds destinés à vérifier ces ressources ainsi que leurs caractéristiques. 130 kilomètres de sondages, forés progressivement, sur près de 20 ans, de 1950 à 1969, ont permis d'obtenir des informations d'importance capitale.

Si elle a mis en évidence quelques gisements intéressants en prolongement des exploitations actuelles et permis d'éliminer de nombreuses zones irrégulières ou stériles, elle a surtout prouvé que le gisement était beaucoup plus pauvre que prévu à grande profondeur, surtout dans le Pas-de-Calais, et que dans le Nord, la richesse de celui-ci était fortement atténuée par le morcellement accru des massifs de gisement entre grandes failles de chevauchement.

C'est le cas du Valenciennois : les conséquences de la tectonique sur l'exploitation sont en effet primordiales.

Les couches, primitivement horizontales ont été bousculées, plissées, parfois redressées à la verticale ou même renversées. Ainsi, la veine Léonie, à la fosse Sabatier, bien que présentant une ouverture de 1,80 m à 2,20 m a du être abandonnée en raison de son inclination (35°) qui interdisait son exploitation mécanisée.

COUPE GEOLOGIQUE A TRAVERS LE GROUPE DE VALENCIENNES



Coupe à travers le Groupe de Valenciennes (Bouraz : Ann. Soc. Géol. Nord 1951)



C'est la multitude de failles rencontrées à moyenne profondeur, qui, en compartimentant le gisement a provoqué l'abandon de l'extraction à Cuvinot. Les failles en effet ne sont pas des plans sans épaisseur et chacune d'elle détériore une épaisseur appréciable de terrain entre chaque compartiment et stérilise ainsi un volume important de houille. C'est ainsi qu'à Sabatier la veine St-Georges (faisceau Sud) d'une épaisseur de 1,00 m, et produisant une anthracite de très grande qualité a du être abandonnée parce que trop proche de la faille St-Georges (structure du houiller en dent de scie).

. La notion de réserve économiquement exploitable

Si personne ne conteste en fait la présence du charbon dans le sous-sol de la région, encore faut-il qu'il soit économiquement exploitable. Que cela signifie-t-il ?

Chaque jour, le charbon se trouve un peu plus loin du puits et les bowettes s'allongent d'autant. Chaque jour le charbon se trouve un peu plus profond. La profondeur moyenne des mines augmente dans notre pays d'environ 10 mètres par an. La pression des terrains s'accroît d'autant et les soutènements doivent être plus résistants ou plus densément répartis. Chaque jour les veines se font un peu moins riches et pour la même quantité de travail, on remonte un peu moins de charbon.

Nous l'avons vu, pour augmenter leur productivité et les chiffres du tableau suivant sont éloquents, les Houillères du Bassin ont fait appel à une mécanisation de plus en plus poussée : mais celle-ci en accroissant les rendements a restreint de fait le champ des réserves exploitables.

Tableau n° 37 : Evolution du rendement fond dans le bassin Nord/Pas-de-Calais

Années	Rendement
1945	824
1950	1.089
1955	1.426
1960	1.580
1965	1.684
1969	2.011
1974	1.985

Source : H.B.N.P.C.

La mise en place de nouvelles installations d'abattage (au rabot par exemple) (1), implique d'importants frais d'étude et de préparation technique du front de taille. Ces frais doivent être amortis ce qui suppose que l'installation mise en place fonctionne plusieurs mois. La mécanisation du fond, qui permet seule une augmentation de la productivité, implique donc, dans le souci de réaliser l'amortissement maximum des frais d'installation, de choisir les chantiers les plus rentables, c'est-à-dire où la géologie est la plus favorable. Politique qui induit l'abandon de "réserves" non rentables ; c'est-à-dire celle dont l'épaisseur des veines est insuffisante, ou trop riche en stériles, ou encore dont la continuité des panneaux, hachée par des failles, ne permet pas une durée d'exploitation capable d'amortir l'installation. Une nouvelle préparation étant rendue nécessaire par les rejets de faille.

C'est ainsi qu'actuellement, dans le Valenciennois, on n'exploite plus les veines d'une épaisseur inférieure à 60 cm (seuil minimum de rentabilité) et que l'exploitation a dû se concentrer sur des veines, dont la continuité des panneaux atteignait au minimum, selon les chantiers et les qualités de charbon de 300 à 500 m. Ainsi, actuellement, à la fosse Ledoux, à Condé, certains panneaux offrent-ils une continuité, sans accident tectonique grave, qui peut aller jusqu'à 800 mètres, voire 1 kilomètre.

(1) Voir annexe n° 9 - Les techniques d'abattage

Cette mécanisation poussée du gisement Valenciennois, nécessaire au regard de la productivité et de la concurrence sur le marché de l'énergie a été accusée par la C.F.D.T. locale qui en a fait la mesure responsable de l'abandon d'une part importante des réserves du gisement. Là ne s'arrêtent pas les accusations de ce syndicat, qui considère que les variations successives de politique d'extraction (priorité donnée vers les années soixante dix à l'Est, puis aujourd'hui au centre du bassin) combinée à l'insuffisance de la politique salariale, sont à l'origine des difficultés rencontrées localement.

De plus, devant les problèmes de plus en plus aigus rencontrés par l'embauche de jeunes mineurs qualifiés (résultat d'une politique délibérée d'après les syndicats) certains chantiers, dont l'exploitation pourrait s'avérer rentable sont purement et simplement abandonnés devant les risques et la pénibilité du travail nécessaire à l'extraction.

C'est le cas particulièrement des chantiers à grande profondeur où la température (1), la densité du soutènement (lorsque l'installation d'un soutènement marchant est impossible), voire la présence d'eau, (2) originaire, dans le Valenciennois, des grès aquifères de Suchemont, ou celle de poches de gaz carbonique, impliquent des risques trop élevés à l'exploitation.

Tout ceci explique, tant au niveau du bassin, qu'au niveau du Valenciennois, que les réserves exploitables aient vu leur estimation fondre en quelques dizaines d'années comme neige ou soleil. Témoin le tableau suivant, assez complet, publié par les services géologiques des H.B.N.P.C.

(1) La température augmente au fond d'un degré tous les 30 mètres ;

(2) Dans les trois puits encore en activité, surtout à Sabatier.

Tableau n° 38 : Evolution des ressources exploitables dans le bassin Nord/Pas-de-Calais au cours de la période 1950/1972

Source : Services géologiques des H.B.N.P.C.

Année	Réserves (M.T)	Différence/1950
1950	3.000	-
1956	2.100	- 30 %
1960	1.700	- 43,3 %
1965	1.030	- 65,6 %
1970	570	- 81 %
1972	500	- 83,3 %

Faute d'éléments disponibles à un niveau comparable dans le Valenciennois, les services géologiques des H.B.N.P.C. nous ont confirmé que pour l'heure, seules une trentaine de veines représentant environ de 12 à 15 millions de tonnes, étaient encore considérées pour les trois puits en activité, comme "rentables".

Ce sont successivement :

- pour la fosse d'Arenberg

- . la veine Ernest (1,20 m)
- . la veine Jean (0,90 m)
- . la veine Bernard (0,90 m)
- . la veine n° 2 (1,00 m)
- . la veine Marie (0,90 m)
- . la veine Melchior (1,00 m)
- . la veine Victoire (0,90 m)
- . la veine Robert (1,20 m)
- . la veine Pierre (0,60 m).

- pour la fosse Sabatier

- . la veine n° 2 (1,10 m)
- . la veine n° 5 (1,10 m)
- . la veine n° 5 Bis (1,25 m)
- . la veine n° 6 (1,00 m)
- . la veine n° 6 Bis (0,80 m)
- . la veine n° 7 (0,70 m)
- . la veine n° 8 (0,60 m)
- . la veine Amicée (1,00 m)
- . la veine Anita (1,10 m)
- . les veines Léonide et Léonie (1,25 m)
- . la veine Clémentine (devient inexploitable)
- . la veine Aliette (0,80 m)
- . la veine 4 pieds } viennent d'être
- . la veine Elisabeth } abandonnées

- pour la fosse Ledoux

- . la veine Napoléon
- . la veine 4 pieds
- . la veine Mathieu
- . la veine Philippe
- . la veine 9 paumes
- . la veine Escailles
- . la veine 8 paumes
- . la veine 12 paumes
- . la veine 5 paumes
- . la veine Masse
- . la veine 6 paumes
- . la veine Castiau.

Il est certain enfin que l'abandon de puits jugés non rentables (comme ceux qui en 1968 extrayaient des charbons gras dans le Sud du gisement à Valenciennes) a restreint d'autant les réserves exploitables. Un puits abandonné étant pratiquement impossible à reexploiter, les "réserves" qu'il desservait sont autant de veines rendues de fait inexploitables par sa fermeture.

b) l'exploitation des gisements profonds ;
un dernier espoir ?

Est-ce-à-dire que l'arrêt de l'extraction charbonnière dans le Valenciennois en 1983 soit inéluctable ? Nous ne pouvons actuellement répondre que oui. Certes, lorsqu'est intervenue fin 1973 la crise de l'énergie, les études entreprises par les charbonnages des 1974 et les Houillères du Bassin, à la demande de la délégation à l'énergie, ont eu pour objet de "procéder à la réévaluation des réserves exploitables aux nouvelles conditions économiques" et d'étudier les modifications éventuelles des plans de production.

Il apparaît cependant que l'avenir du Bassin du Nord/Pas-de-Calais ne peut être profondément modifié. En effet, le quadruplement du prix du pétrole n'a pas suffi à transformer, nous l'avons constaté plus haut, le plan social de conversion des Houillères en plan de relance. En Septembre 1974, le Gouvernement toutefois révisait le plan charbonnier du pays de façon à ralentir la récession. Pour les H.B.N.P.C. l'objectif visé en 1978 est d'atteindre 6.090.000 tonnes, au lieu des 5.450.000 tonnes primitivement fixées.

Devant la montée des espoirs que ce nouveau plan avait fait naître dans le bassin minier, la Direction s'empressait d'annoncer, par l'entremise de son mensuel Relais, en Novembre et Décembre 1974 que "le plan mis en place ne visait pas à augmenter la production, mais plutôt à donner un coup de frein à la baisse d'activité des Houillères. Des investissements seront donc nécessaires pour envisager une prolongation de deux à trois ans de l'activité du Bassin. Prolongation qui permettrait l'extraction de 10 à 12 millions de tonnes supplémentaires".

Ainsi que le déclarait le mensuel, ce programme se doublait d'une relance de l'embauche et d'une réduction parallèle de l'effort de conversion du personnel. De plus, il n'aurait pas compte de l'exploitation éventuelle des réserves "dites profondes", les sondages n'ayant alors pas encore rapporté de renseignements suffisants quant à la rentabilité de ces gisements.

En fait, ces décisions sont apparues essentiellement politiques : l'opinion publique, dans le bassin minier, n'aurait pas compris que la crise de l'énergie dont par ailleurs l'évocation servait d'explication à bon nombre de problèmes auxquels se trouvait confronté le pays (chômage, inflation, récession économique...) ne puisse justifier un effort visant à promouvoir les richesses énergétiques nationales. Preuve en est cette spectaculaire campagne de récupération du charbon perdu dans les 500 millions de mètres cubes des terrils disséminés dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais. En fait, la direction faisait taire les espoirs placés dans ces gisements profonds en indiquant, dans le mensuel *Relais*, en Septembre 1975, que "des recherches étaient en cours dans le secteur de Courrières, Ostricourt et l'Éscarpelle, mais que l'on pouvait craindre qu'elles n'apportent pas de changements fondamentaux dans l'évolution de la production et dans la durée de vie du bassin" (le Valenciennois qui n'était plus considéré comme le point fort du bassin n'avait pas été retenu au titre de ce programme de recherches). En effet, ces recherches ne portaient que sur des ressources limitées dont les conditions d'exploitation seraient probablement de même nature que celles des gisements actuellement exploités, déjà à la limite des critères de rentabilité fixés par les pouvoirs publics.

Dans ces conditions, la gazéification de ces réserves profondes, ne constitue-t-elle pas, comme l'affirmait en Octobre 1976 à Raismes le leader du P.C.F. G. Marchais, une dernière chance pour le bassin ? Comment caractériser cette technique ?

La gazéification du charbon "in situ" est étudiée depuis près de 50 ans, puisqu'elle remonte à 1925. Elle a été expérimentée en U.R.S.S., en Belgique et même en Afrique du Nord par la France.

Cinq installations fonctionnent en U.R.S.S. mais fournissent un gaz pauvre. La gazéification telle que la pratique l'U.R.S.S. utilise un procédé par filtration (1) : "on fore deux sondages séparés par une vingtaine de mètres et de l'air sous pression est injecté dans le premier afin d'élargir les fissures de la veine charbonnière et en créer d'autres. Ensuite, on amorce une combustion entretenue par le flux d'air qui va progresser dans la veine. L'oxyde de carbone produit et les hydrocarbures volatiles sortiront par le second forage. De faible pouvoir calorifique ce gaz est converti sur place en électricité".

Lors de la Ste Barbe 1976, la direction des H.B.N.P.C. mettait en garde l'opinion contre les termes de la déclaration du leader communiste, ajoutant que si cette technique aboutissait un jour à des résultats valables, elle pourrait à la rigueur fournir de l'énergie, mais n'apporterait qu'un nombre très restreint d'emplois. De plus, s'ajouteraient les plus graves dangers pour la population. Pour la direction des H.B.N.P.C., il faudrait compter avec une aggravation des affaissements et surtout, avec les fuites de gaz qui se produiraient inéluctablement à travers un terrain dont les irrégularités géologiques ont été encore aggravées par des siècles d'exploitation. Ces remontées de gaz seraient cause de pollution de la nappe aquifère mais feraient courir, de plus, des dangers mortels à la population (2).

(1) Nous avons eu recours à l'excellent article de Marcel ARVONNY paru sur ce sujet dans le journal "Le Monde" du 10 Novembre 1976 ;

(2) Voir le Journal "La Voix du Nord" des Dimanche 28 et Lundi 29 Novembre 1976 - page 5 sur ce problème.

S'il est vrai que le procédé soviétique, adapté à des gisements peu profonds, ne convient pas à l'Europe occidentale où les gisements de ce type sont pour la plupart épuisés, il peut être adapté à des gisements plus profonds : et les études ont montré que bien d'être un inconvénient, la profondeur est, au contraire, un avantage. En effet, comme le souligne avec juste raison Mr HECQUET, un des problèmes que pose la gazéification (comme toute autre forme d'exploitation) est l'effondrement des couches sus-jacentes : ces couches se fissurent ce qui provoque des venues d'eau et dans le cas de la gazéification des fuites de gaz.

Or les études techniques l'ont prouvé, ces deux inconvénients disparaissent vers - 700 mètres (profondeur souvent déjà dépassée dans le bassin et le Valenciennois). A cette profondeur, en effet, les schistes houillers acquièrent, sous l'effet de la pression, une plasticité qui leur permet de colmater les cassures produites par l'exploitation. L'institut national des industries extractives (I.N.I.E.X.) de Belgique a, en effet, déjà étudié une variante du procédé de filtration, adapté aux couches profondes des bassins charbonniers qui entourent la mer du Nord. La différence essentielle tient à l'injection d'air à haute pression : 20 ou 30 atmosphères au lieu de 2 ou 3. L'absence de fuite et l'augmentation de pression permettent d'espacer les puits et d'améliorer de beaucoup le rendement utile (rapport de l'énergie électrique obtenue à l'énergie potentiellement présente dans le gisement), il passe de 14 à 25 %. Des essais ont été faits dans le bassin de Campine, pour mettre au point ce procédé (1).

(1) On étudie, en Allemagne, un procédé encore plus ambitieux où l'air injecté est remplacé par de l'hydrogène, ce qui fournit un gaz riche en méthane qui serait un véritable substitut au pétrole.

En toute hypothèse cependant, ce procédé comme le souligne justement Mr HECQUET ne saurait compenser la perte prévisible des emplois. Néanmoins, l'ère de l'énergie à bon marché étant révolue, il conviendrait d'attacher beaucoup plus d'attention à une technique, qui, si le gisement profond le permet (problème des failles), pourrait permettre une utilisation intéressante des "réserves", estimées dans le Nord/Pas-de-Calais, il n'y a pas trente ans, à quelques 3 milliards de tonnes de charbon.

IV.4.) Face à la cessation de l'activité :
la mise en place de stratégies
nouvelles

L'annonce officielle de la cessation, à terme, de l'activité extractive va modifier profondément les stratégies des acteurs concernés. L'entreprise tout d'abord, qui, poursuivant sa politique de dégageant des effectifs, va engager la mise en place progressive des modalités destinées à faciliter le transfert des charges "non productives" (route, équipements collectifs, etc...) et celle simultanée de la valorisation de l'actif immobilier. A cet effet, dès 1970, elle va adapter ses structures à ces nouvelles perspectives.

Les élus, quant à eux, en s'organisant au sein de l'Association des communes minières, vont tenter de réagir face à cette politique qui menace leurs substances vives.

L'Etat, à qui élus et entreprise vont maintenant faire appel pour réduire les tensions qui vont naître, au niveau politique, économique et social, de la mise en place de ces nouvelles stratégies.

a) Stratégie et structures nouvelles
des H.B.N.P.C.

. Nouvelle stratégie

Ainsi que nous l'évoquions dans notre présentation du contexte Valenciennois, le système de contrôle de la main-d'oeuvre instauré par le biais de la gestion de tous les aspects de la vie quotidienne, devient, pour l'entreprise, infiniment trop lourd et trop coûteux à gérer. Il s'agit donc, dans la nouvelle perspective de dégagement à moyen terme, de se libérer des charges qu'implique ce système, qui devient peu à peu sans objet.

- la cession des charges "non productives" : moins d'un an après l'annonce de l'arrêt de l'extraction charbonnière, le président du Conseil d'Administration des H.B.N.P.C., Mr DELMON jette publiquement à Béthune, les fondements de cette nouvelle stratégie. Il déclarait notamment (1) "dans 10 ans, le charbon ne sera plus dans cette région qu'un souvenir ... 120.000 logements, des écoles, des hopitaux ... tout cela doit être transféré peu à peu, afin de rendre aux collectivités locales le pouvoir qui leur revient ... Tout cela se fera dans le cadre du droit commun, il n'y aura pas de cadeau, mais suivant les prix du marché ou des critères inspirés des tarifs appliqués par le service des Domaines. ... Bien sûr, il faudra que dans une période intérimaire, les pouvoirs publics acceptent de prendre des mesures favorisant tout cela. Ensuite, on pourra dire que les Municipalités sont à la tête de communes de plein exercice ...".

Mr HECQUET, à son tour, précisait, à Lens, en Janvier 1970 que "l'entretien des voiries et l'enlèvement des ordures ménagères sont des charges, qui, dans la plupart des communes de France sont assurées par les services communaux".

(1) le 14 Octobre 1969

Ce premier volet s'intégrant dans la politique plus globale de réduction du déficit, Mr HECQUET ajoutant, en effet, que "le déficit (des H.B.N.P.C.) comporte une part de charges qu'on peut considérer comme anormales dans la mesure où ces charges sont des héritages du passé pratiquement indépendantes de l'exploitation et qui demeureront à la charge de la collectivité le jour où les Houillères auront disparu. Ce sont notamment ... les charges liées aux affaissements, les charges de chauffage et de logement des retraités, les charges de voiries. Elles représentent à elles seules le tiers de notre déficit comptable".

C'est dans cette même problématique que s'inscrit le second volet de cette nouvelle stratégie.

7. La négociation des rentes foncières et la valorisation de l'actif immobilier.

Ainsi que le souligne cet extrait du rapport de gestion du Conseil d'Administration des Houillères pour l'année 1970, "il va de soi que la valorisation des actifs immobiliers doit être considérée tout d'abord sous l'angle du bilan. Ils constituent, en effet, pour une large part, le gage des créanciers de l'entreprise. La mise en valeur de ce patrimoine, notamment un entretien satisfaisant et la modernisation des logements pour les mettre aux normes qu'exige l'amélioration du niveau de vie, assurera le maintien de ce gage".

Plus précisément, ainsi que nous le déclarait Mr DE LABROUHE, directeur des services immobiliers des H.B.N.P.C., "les terrains bâtis ou non, à vocation industrielle ou urbaine, seront négociés au coup par coup, selon les demandes, aux prix du marché, sans aucun engagement de donner une suite favorable. Quant aux logements, leur rénovation est envisagée à un rythme d'environ 3.000 par an. Les cessions individuelles seront limitées à certains logements de cadres supérieurs, trop vastes pour trouver preneur sur le marché locatif des Houillères et à des logements situés hors cités et dont la remise en

état est hors de proportion avec la valeur vénale de l'immeuble. Les cessions de cités minières à des organismes H.L.M. ou à des sociétés immobilières ne sont pas exclues, mais elles ne se feront qu'en nombre limité".

. Nouvelles structures.

Pour ce, les Houillères ont procédé en deux étapes. En réorganisant complètement leurs structures, au 1er Janvier 1971, puis, en complétant cette réorganisation au 1er Janvier 1972. Les Houillères annoncent, début 1970, en effet, la création de nouvelles structures intégrées :

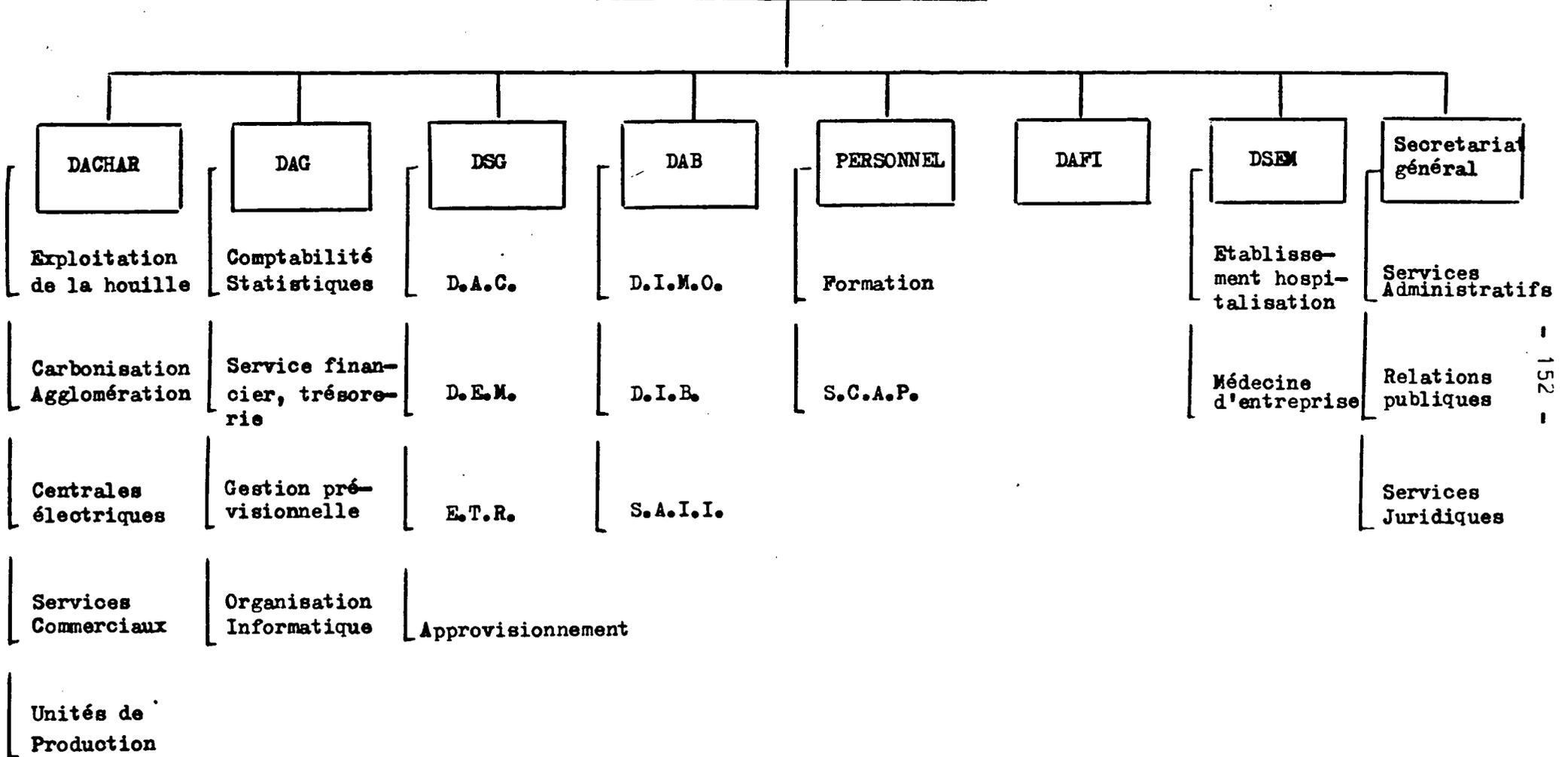
- la DACHAR : "la Direction des activités charbon est responsable du cycle complet de la production de la houille, depuis l'extraction jusqu'à la livraison à la clientèle de tous les produits, qu'il s'agisse des charbons, des boulets, du coke, du gaz et même des kilowatts-heure issus des centrales électriques. Elle regroupe donc, au niveau de la direction générale du bassin, les directions de l'exploitation de la houille, de la carbonisation et de l'agglomération, des services commerciaux et des centrales électriques. A la base, elle est structurée en unités de production" (voir graphique page suivante) (1).

- la DAFI : "la Direction des activités et filiales industrielles regroupe quant à elle, toutes les U.P. du bassin dans les trois domaines que sont les matériaux de construction, le bâtiment et la transformation des matières plastiques, ainsi que les sociétés dans lesquelles la SICCA (2) a pris des participations".

(1) Voir Relais n° 11 de Décembre 1969, n° 14 et 15 de Mars et Avril 1970 et n° 23 de Janvier 1971

(2) SICCA : Société Industrielle et Commerciale des charbonnages, ancienne filiale des H.B.N.P.C. dont l'activité s'est longtemps limitée à la transformation des métaux

DIRECTION GENERALE



LES STRUCTURES DES H.B.N.P.C.

- la DAG : la direction de l'administration générale regroupe à l'échelon du bassin des services prestataires, à la disposition de chaque U.P. comptabilité, statistiques, service financier, trésorerie, gestion prévisionnelle, organisation informatique.

- la DSG : la direction des services généraux, regroupe quant à elle, 4 départements : le département ateliers centraux (D.A.C.) regroupe les 4 ateliers situés sur les communes de : Wingles, Billy-Montigny, Aniche et Anzin. Outre les prestations qu'il fournit en priorité aux U.P. et à d'autres services, ce département peut être amené à travailler pour des entreprises extérieures. Le Département Etudes techniques et réalisations (E.T.R.) regroupe aux bureaux centraux de Lens une partie importante des moyens d'études du bassin, sa mission est double : assurer les études qui lui sont confiées par les U.P. et se créer une clientèle extérieure aux Houillères, amorçant ainsi sa propre conversion. Le Département Electro-mécanique (D.E.M.) s'occupe de l'équipement du jour des sièges, de l'électricité, de l'électronique et des télécommunications, des transports routiers et des engins de manutention. Le Service des approvisionnements est, quant à lui, centralisé à Aniche.

- la DAB : la direction de l'aménagement du bassin répond dans ses objectifs, point pour point, aux questions soulevées par Mr HÉCQUET dans son discours de Béthune : "depuis plusieurs années déjà, les H.B.N.P.C. ont orienté certains de leurs services vers l'étude des problèmes soulevés par la récession de leurs activités traditionnelles et la reconversion de la région minière. L'ampleur de ces problèmes va croître au cours de la prochaine décennie. L'avenir du patrimoine des Houillères, les problèmes d'habitat, de voiries, d'assainissement, la nécessaire substitution d'emplois nouveaux aux emplois appelés à disparaître, le réaménagement du Bassin, les problèmes d'environnement avec toutes les incidences qu'ils comportent au

plan humain et social, imposeront aux responsables de cet établissement public des études et des décisions plus importantes et plus nombreuses et des liaisons plus étroites avec les pouvoirs publics, l'administration, les collectivités publiques et plus généralement tous les organismes et toutes les personnes concernées par ces questions".

"Organisme d'information, de liaison, d'étude, de préparation et d'exécution des décisions, la D.A.B. a la responsabilité de la mise en oeuvre de la politique de la direction générale concernant l'aménagement du bassin dans le cadre des grandes options nationales et régionales" (1).

ST
"Cette nouvelle direction regroupe la D.I.M.O. (2) dont l'un des premiers buts est d'assurer les soins de logement du personnel de l'entreprise : à ce titre, elle travaille en liaison étroite avec les services de la direction du personnel. Mais il faut aussi assurer un entretien satisfaisant de tout ce patrimoine, le moderniser si possible, en l'adaptant aux besoins futurs de la région dans le cadre des projets de l'aménagement du territoire. Et puis, la D.I.M.O. a aussi un rôle à jouer dans la cession de terrains ou de bâtiments désaffectés aux entreprises qui souhaitent s'installer dans la région minière, c'est pourquoi le service de l'accueil des implantations industrielles lui a été tout naturellement rattaché, ainsi que celui du D.I.B. (département infrastructures et bâtiments)" (3).

(1) Article de G. FOUR publié dans Docaménor spécial Bassin Minier

(2) D.I.M.O. : Direction Immobilière

(3) Relais n° 23 - Janvier 1971 - page 15

- la Direction du Personnel : elle regroupe le service de gestion et d'administration du personnel (S.G.A.P.) mis en place à Billy-Montigny et le service de la formation professionnelle.

- la Direction des Services et Etablissements médicaux (D.S.E.M.) : cette direction comprend, outre le centre d'études médicales minières de Sin-le-Noble et le centre d'études des problèmes humains du travail à Mazin-garbe, des grands services : le service des établissements hospitaliers et le service de la médecine d'entreprise.

- enfin, les Services du Secrétariat général comprennent outre le secrétariat de la direction générale, le service de la documentation, les services juridiques, le service des relations publiques, ...

Les nouvelles structures s'adaptent donc aux nécessités des nouvelles stratégies : de nombreux services sont maintenant tournés vers l'extérieur, engageant ainsi leur propre conversion. L'activité charbon a été séparée, déficitaire, des activités nouvelles (B.T.P. plastiques ...) une direction spécifique s'occupera des questions liées à la cession des charges non productives et à celle simultanée de la valorisation de l'actif. Appel est fait à l'aide de l'Etat.

.../...

b) les réactions de la classe politique :
la naissance de l'Association des communes minières (1)

Face à cette nouvelle stratégie qui se mettait progressivement en place, "les maires des communes minières ont ressenti la nécessité de s'unir pour imposer une solution politique globale aux problèmes posés par la récession des Houillères (qu'indique clairement les choix effectués pour l'avenir du bassin minier...) l'association (ainsi créée) devait constituer un bloc homogène face aux Houillères et à l'Administration et être reconnue comme le nouvel interlocuteur obligé dans le débat sur l'avenir du bassin minier" (1).

C'est essentiellement le problème du transfert des charges non productives qui focalise le débat. Mr DELELIS posait alors le problème en ces termes : "les communes minières n'ont jamais refusé de prendre leurs responsabilités. Elles n'ont cependant ni les moyens matériel, ni la possibilité financière de prendre à leur charge l'entretien et la modernisation de tout ou partie du patrimoine des Houillères ...".

(1) Lire à ce propos pour plus de détails le mémoire de Melle Marie-Christine PLESSIET "L'Association des Communes Minières" - 145 pages + Annexes - Université de Lille II - Février 1976 - 21 x 29,7 Ronéoté - D.E.S. de Sciences Politiques.

"La vente aux communes de tout ou partie du patrimoine minier aboutirait à en faire supporter une deuxième fois le prix par les contribuables locaux que sont les ouvriers mineurs ... et les retraités. ... Il faut à ce grave problème une solution originale qui soit le fruit d'une concertation générale L'intervention de l'Etat est donc indispensable pour l'attribution de crédits importants en vue de la rénovation des équipements (dont le transfert est envisagé)".

Les prises de position des élus se résument en trois points essentiels :

- x/ - les maires décident unanimement qu'il ne saurait être question pour les communes minières d'accepter la prise en charge de cités, réseaux, services et installations sans contre partie financière et sans remise en état préalable ainsi que le prévoit la législation en vigueur ;
- df - les maires précisent qu'en aucun cas les communes ne reprendront à leur compte les logements, que ce soit en location ou en propriété ;
- les maires affirment leur solidarité totale sur ces différents points et refusent tout transfert partiel ou "au coup par coup", sauf cas exceptionnels".

C'est ainsi que les élus du bassin minier se réunissent à Douai le 13 décembre 1969, puis à Hénin-Liétard le 3 Janvier 1970 et que se crée le 14 Février 1970 l'association des communes minières du Nord/Pas-de-Calais. Officiellement, il est alors décidé :

- de constituer une association régionale des communes minières du Nord et du Pas-de-Calais. Association régie par la loi de 1901. Cette association est administrée par un conseil composé de 21 membres élus pour 3 ans par l'assemblée générale à la majorité absolue. Le conseil d'administration se renouvelle par tiers chaque année. Tout membre sortant est rééligible (article 5). Le conseil d'administration est représentatif des tendances politiques des maires et du poids respectif de toutes les parties du bassin minier. Chaque année, de plus, le conseil élit un bureau composé d'un président, de deux vices-présidents, un secrétaire, un trésorier... Les membres du bureau sortant sont rééligibles.

- de fixer une position unanime des municipalités intéressées face aux problèmes soulevés par les représentants des Houillères (transfert des charges non productives).

- de demander à ce qu'une solution d'ensemble soit donnée au problème de la zone minière : ils s'opposent, en particulier, "à la liquidation rapide des charbonnages et à l'absence d'emplois de remplacement. Ils réclament donc le maintien de la production charbonnière à son niveau actuel et la diversification de l'industrie (carbochimie, pétro-chimie, industrie mécanique)".

Les maires des communes minières qui ont équipé et modernisé leurs localités se refusent à les voir se dépeupler. Aussi ils demandent la création d'un organisme tri-partite qui aurait la charge de prévoir et de gérer l'organisation future du patrimoine des Houillères au fur et à mesure de la cessation de la production minière et dans le cadre d'un plan d'occupation des sols établi en fonction des impératifs d'expansion économique du bassin.

Dans le Valenciennois, les élus décident en début d'année 1971, à l'initiative de membres du bureau de l'A.C.M., de créer, au sein de la commission du S.D.A.U. (1) un groupe de travail "Communes Minières" auquel les représentants des Houillères et de l'administration seraient invités et dont la tâche serait de "faire valoir, par des propositions concrètes, les spécificités du Valenciennois dans les actions à mener au niveau régional".

Cette commission allait développer son action sur les thèmes discutés au niveau régional et notamment sur celui de la remise en état des équipements avant leur transfert (voir plus loin chapitre sur la réduction du déficit).

c) les moyens mis en oeuvre par l'administration

Parmi les premières mesures prises, il faut citer la nomination par décret du 24 Octobre 1967 d'un commissaire à la conversion industrielle pour la région du Nord, placé auprès du Préfet de Région, pour "rechercher, proposer et promouvoir les mesures susceptibles d'aider à résoudre les problèmes de conversion ou d'industrialisation, notamment dans le bassin houiller du Nord/Pas-de-Calais".

X Parallèlement, un régime de primes et d'incitations au développement était appliqué à l'ensemble du bassin minier. Le Valenciennois ne devait cependant en bénéficier véritablement qu'en 1973.

(1) Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

"Un effort d'innovation parallèle était fait en ce qui concernait les méthodes de l'administration. Son originalité reposait sur une triple volonté : celle d'exprimer clairement les priorités d'aménagement retenues, celle d'associer étroitement les autorités ministérielles aux partenaires régionaux, départementaux et locaux, pour la définition des objectifs et pour leur réalisation ; celle enfin de parvenir à recréer dans le bassin minier, les conditions d'une vie urbaine conforme à ce que souhaitent les habitants" (1).

L'analyse claire des priorités d'aménagement fit l'objet d'un livre blanc, préparé par l'U.R.E.A.M. et examiné, le 13 Mai 1968, au sein du premier comité interministériel d'aménagement du territoire consacré exclusivement à la région Nord/Pas-de-Calais. A cette époque, le ministre de l'Equipement était alors chargé de mettre en place une politique de réaménagement de la zone minière en matière industrielle et urbaine. Un groupe de fonctionnaires régionaux était donc constitué qui avait pour tâche "de recenser les terrains des services et organismes publics susceptibles d'être utilisés pour la restructuration urbaine et industrielle du bassin minier". Un inventaire du patrimoine immobilier des Houillères était alors dressé.

A la même époque, ce groupe participait à l'élaboration d'un rapport établi par Mr PIERSON, inspecteur général de l'administration, traitant des problèmes juridiques et financiers posés par le transfert dans le domaine public communal, des voiries et réseaux divers appartenant aux Houillères, et dont nous avons vu toute l'importance pour l'A.C.M.

(1) Lettre du Préfet de Région aux élus de la zone minière - Janvier 1975

┌ Un second comité interministériel, en date du 10 Décembre 1971 approuvait les conclusions de cette première phase d'études consignées dans le schéma d'aménagement de la région du Nord et décidait, pour le bassin minier, de retenir 4 objectifs :

- classement des voiries et réseaux divers (V.R.D.) des H.B.N.P.C. dans le domaine public communal ;
- lancement d'un vaste programme de rénovation du patrimoine immobilier appartenant aux H.B.N.P.C. ;
- création d'un nouvel environnement ;

└ - développement de véritables centres urbains.

Ce comité interministériel demandait en outre "au groupe régional qui avait été chargé de faire l'inventaire du patrimoine foncier et immobilier des Houillères... de définir rapidement les premières actions pilotes... et d'étudier les procédures, modalités et moyens généraux nécessaires à la mise en oeuvre d'un programme de restructuration de la zone minière en liaison avec les différents ministères concernés (Economie et Finances, Intérieur, Plan et Aménagement du Territoire, Développement Industriel et Scientifique, Equipement et Logement).

┌ C'est ainsi qu'en Février 1972, était créé au niveau central, venant d'appuyer l'action du groupe régional, un groupe interministériel de restructuration de la zone minière (G.I.R.Z.O.M.) fonctionnant sous l'égide de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) : groupe qui contribuait, en se réunissant trois à quatre fois par an, au financement des travaux d'aménagement du bassin.

Dès le 15 Février 1972, le Préfet de Région était en mesure de porter au niveau interministériel les premières propositions régionales pour un programme pilote de rénovation de 5 cités minières (1).

Enfin, pour coordonner au niveau régional l'action des diverses administrations, se mettait en place, au 2e semestre 1972, sous l'égide du service régional de l'Equipement, la Conférence des Organismes d'Etudes et de Programmation de la Zone Minière (C.O.E.P.Z.O.M.) (sur tout ce qui précède voir annexe n° 10 sur les structures administratives mises en place pour promouvoir la conversion de la zone minière).

Ainsi, face à de nouvelles stratégies et pour répondre à l'appel que lui adressaient Houillères et élus, l'administration mettait en place de nouvelles structures chargées de gérer les tensions sociales nées de la crise provoquée par le désengagement charbonnier.

o
ooo

o

(1) dont la cité du Pinson à Raismes (voir plus loin)

CONCLUSION DE LA PREMIERE
PARTIE

-

Le terme de l'exploitation dans le Valenciennois est maintenant, sauf remise en cause fondamentale de la politique de l'énergie, connu : 1983 ou 1985 comme au niveau du Bassin.

Nous l'avons vu, quelques dates ont marqué de manière cruciale ce lent cheminement :

- en 1946, c'est d'abord la nationalisation de l'industrie extractive et la prise en compte dans les statuts de l'entreprise de la nécessité de relancer l'économie du pays. Nécessité qui donnera naissance à deux décisions qui pèseront lourd dans la vie future des charbonnages.

1.- la vente du charbon au coût moyen : justifiée par un support politique et par des nécessités sociales de poids. Pas de bénéfices pour une entreprise nationalisée, et permettre le chauffage des Français aux meilleures conditions de prix (1). D'autres considérants sont alors passés sous silence, et pour cause. Il aurait été difficile de faire admettre au pays que la politique des prix pratiqués constituait en fait une subvention de la collectivité aux grands trusts sidérurgiques.

2.- l'adoption du statut du mineur : il reflète en fait fidèlement le rapport de force des mineurs à la classe économique. Il faut du charbon à tout prix, tout de suite. On sait que les investissements, quels que soit leur volume ne peuvent être productifs avant 3 ou 5 ans, et que le seul moyen d'augmenter la production c'est d'augmenter les effectifs. Alors il faut attirer la main-d'oeuvre par des avantages exceptionnels. Rien n'est négligé, y compris les déclarations exaltant les "gueules noires", "avant-garde de la classe ouvrière".

(1) On a pu constater, récemment, lors de la crise du pétrole, toute l'importance politique et sociale revêtue par cette question dans le pays.

Mais la vente du charbon au coût moyen va engendrer le déficit de l'exploitation et l'adoption du statut du mineur, structurer le prix de revient du charbon de façon spécifique en faisant la part la plus large aux charges non productives.

- en 1948 éclatent les premiers grands mouvements sociaux de l'après-guerre. La situation politique a considérablement évolué depuis 1945. Le Général de Gaulle a démissionné le 20 Janvier 1946 et le parti communiste a quitté le Gouvernement en 1947. Les débuts de la guerre d'Indochine et ceux de la guerre froide, avec le blocus de Berlin servent de toile de fond à l'épreuve de force que le Gouvernement Ramadier engage avec la corporation minière : la mobilisation de la troupe répond aux mots d'ordre des syndicats. Que de chemin parcouru dans l'attitude gouvernementale depuis l'appel de Waziers du 21 Juillet 1945 ...

1948 marque, en fait, le début du déclin de la corporation minière que va progressivement ronger le progrès de la mécanisation. Le mouvement sera maintenant irréversible. Outre le contexte politique, le contexte économique a lui aussi été profondément transformé. Le 3 Avril 1948, la loi d'aide interimaire a été, en effet, votée par le Congrès Américain (Plan Marshall) et la France a immédiatement reçu près de 300 millions de dollars. Cette aide permet au Gouvernement de lancer tout à la fois le plan d'équipement hydraulique d't.D.F. et l'électrification de la S.N.C.F. (1). Deux décisions qui pèseront lourd dans l'avenir des charbonnages car elles signifient la perte à terme de marchés traditionnels importants. Le charbon a commencé à cesser d'être le "pain de l'industrie".

(1) De Juillet 1945 à Juin 1952, la France a reçu près de 5 milliards de dollars au titre du plan Marshall. L't.D.F. en a été la principale partie prenante avec près de 22 % et la S.N.C.F., avec 11 % arrive derrière les charbonnages, qui reçoivent, au titre du plan de modernisation, 13 % de ces fonds.

- 1955/1960, ce sont les années charnières pour les charbonnages. Le IIIe Plan confirme en les systématisant les options énergétiques gouvernementales. C'est le pétrole qui devient l'élément directeur des prix du marché de l'énergie. Cette stratégie présente un double avantage :

- . elle permet, tout d'abord, de fixer un prix plafond au charbon, et le conduit en fait progressivement à sa perte ; première étape dans le remplacement du monopole charbonnier par le monopole pétrolier (1). De fait, elle représente un élément fondamental par ricochet, dans le cadre de la politique de développement de l'industrie sidérurgique qui se met en place.
- . elle permet d'appuyer le développement industriel du pays sur celui de l'industrie automobile, grosse clientèle de l'industrie sidérurgique : stratégie qui va permettre le miracle économique Français qui débute en 1958.

L'opération "vérité des prix" pratiquée par les Houillères en 1959, et dont les dirigeants des charbonnages avaient conclu qu'elle était un succès, aurait en fait, mais ce n'est qu'une hypothèse, permis aux pétroliers de fixer leur stratégie des prix en toute connaissance de cause : on sait que le prix du pétrole est, en majeure partie, artificiel, dans la mesure où il constitue le reflet d'un rapport de forces politiques et économiques.

(1) Le recours à la stratégie du développement de l'énergie nucléaire est aujourd'hui inséré dans le cadre d'une politique analogue. "Il faut développer l'énergie nucléaire car c'est le seul moyen de fixer un prix plafond aux prix du pétrole". Déclaration du Directeur de la société ELF-ERAP - Congrès des H.L.M. - Nice, Juin 1976.

L'analyse des événements éclaire cette constante imbrication entre les problèmes sociaux, politiques, et économiques que nous évoquons dans notre préambule. Étudier le duel charbon-pétrole, c'est, en fait, évoquer toute la stratégie du développement industriel français de l'après-guerre et c'est étudier, de manière indirecte, nous l'avons esquissé, le fonctionnement de la société toute entière.

Depuis 1959, avec un prix du charbon fixé par une source d'énergie concurrente, ne supportant pas les mêmes contraintes, c'est pour les charbonnages, l'augmentation inéluctable du déficit. Toute la politique gouvernementale va s'axer sur la réduction de ce déficit : le réduire, c'est en effet, éviter à la collectivité nationale d'avoir à supporter une charge de plus en plus lourde. Certains prétexteront de ces résultats pour mettre en cause le principe même des nationalisations.

C'est d'abord, dans une première période, un plan d'adaptation dont les lignes essentielles se résument au binôme, réduction de la production, dégagement des effectifs.

Politique qui s'articule autour de deux axes majeurs, à contre pied de ceux utilisés en 1946 pour attirer la main-d'oeuvre.

1.- la dévalorisation du statut social des mineurs : c'est cette dévalorisation qui a été au coeur des luttes sociales, même si les détonateurs n'en ont souvent été que la discussion d'avantages catégoriels. Nul doute que la politique de recours à la main-d'oeuvre étrangère n'ait joué un rôle capital dans cette dévalorisation, en raison essentiellement du statut spécifique

Tableau n° 39 : Evolution des effectifs Marocains au niveau du bassin pendant la période 1960/1970

Année	Effectif total	dont Marocains	%
1960	122.803	2.092	1,7
1961	118.971	4.952	4,2
1962	117.417	8.592	7,3
1963	113.416	10.059	8,9
1964	110.590	11.296	10,2
1965	107.679	11.558	10,7
1966	102.412	10.421	10,2
1967	93.615	7.196	7,6
1968	82.970	4.835	5,8
1969	74.859	4.518	6,0
1970	67.496	4.505	6,6

Source : H.B.N.P.C.

"parallèle" qui leur avait été octroyé, et remettant en cause les "conquêtes" réalisées par la corporation des mineurs à la libération (pas de retraite du régime minier, pas de logement gratuit après cessation d'activité ...).

2.- la valorisation des actions en faveur de la conversion et de la formation des mineurs et le développement de nouvelles branches d'activités au sein même de l'entreprise permettant aux plus jeunes un éventuel espoir de reclassement. C'est à partir de 1968, dans la perspective d'un déengagement à terme une nouvelle stratégie de désengagement qui s'articule cette fois sur le binôme :

- a) transfert des charges non productives aux collectivités locales en faisant appel massivement à l'Etat ;
- b) valorisation de l'actif immobilier, mais dont l'objectif, augmenter l'actif et les activités bénéficiaires (B.T.P. dans ce cas) ne peut se réaliser qu'en faisant appel à l'aide de l'Etat et en ouvrant les logements au marché normal de l'immobilier. Cela non sans problème.

Après avoir, dans cette première partie identifié les diverses formes que revêt le désengagement des Houillères, ainsi que leurs causes et leurs implications immédiates, nous allons maintenant les étudier, chacune, en détail, au niveau du groupe de Valenciennes, en procédant chaque fois que cela sera possible, à des comparaisons avec le Bassin Nord/Pas-de-Calais dans son ensemble.

Nous étudierons, dans le cadre d'une seconde partie, tous les aspects de la politique de réduction du déficit, puis dans une troisième, tous ceux liés à la valorisation de l'actif.

o
o o

A N N E X E S
=====

ANNEXE n° 1

LA DECOUVERTE DU CHARBON
DANS LE VALENCIENNOIS

-

LA RECHERCHE DU CHARBON
DANS LE VALENCIENNOIS.

Le traité de Nimègue, en 1678, avait coupé en deux le Comté du Hainaut et accordé à la France des villes comme Condé, Valenciennes, Maubeuge, etc ...

De 1691 à 1697, le Comté était revenu entièrement aux mains de la France, mais la paix de Ryswick, du 20 Septembre 1697, marqua la séparation du Hainaut français du Hainaut impérial.

L'importation des charbons nécessaires aux industries et aux consommateurs incita les mineurs les plus expérimentés à faire des recherches pour y découvrir le charbon.

En 1716, Jacques Désandrouin fonda une société qui comprenait son frère Pierre, exploitant une verrerie à Fresnes, Pierre Taffin, Richard et Désaubois. La compagnie prit le nom de ce dernier.

Désandrouin choisit pour directeur Jacques Mathieu, qui dirigeait déjà une exploitation, appartenant à J. Désandrouin, près de Charleroi. Mathieu quitta sa région emmenant avec lui 20 jeunes qu'il avait engagés.

Il s'agissait de trouver le prolongement du gisement du bassin de Mons. La solide connaissance du métier de J. Désandrouin les amena vers Fresnes.

En vertu d'un permis de recherche, les travaux commencèrent à Fresnes le 1er Juillet 1716. Une concession fut octroyée à la compagnie Desaubois, par arrêt du Roi, le 8 Mai 1717. Elle accordait le privilège exclusif pour une durée de 15 ans.

Six fosses furent ouvertes sans succès ; les eaux noyaient les travaux au fur et à mesure, et les finances s'épuisaient.

Entre temps, une septième fosse fut ouverte. Le charbon fut découvert par hasard, le 3 Février 1720 dans un terrain appartenant à Mme Vve Collard. La veine avait une puissance de 4 pieds (1,30 m, le pied mesurant 0,3248 m) et se situait à 35 toises de profondeur (environ 70 m, la toise mesurant 1,949 m).

La veille de Noël 1720, les eaux submergèrent tous les travaux, on ne put les assécher en dépit de coûteux efforts. Les associés, qui n'étaient plus en état de subvenir, durent se résoudre à arrêter l'entreprise. La société fut dissoute à Condé le 15 Juillet 1721.

Le vicomte Désandrouin réussit à constituer une nouvelle société avec le fidèle Taffin. Un arrêt de conseil subrogea la nouvelle compagnie aux droits des premiers concessionnaires.

Les travaux reprirent. En 1723, on découvrit une belle veine de charbon propre à la cuisson des briques et de la chaux (charbon maigre).

La nouvelle société voulait absolument découvrir le prolongement du bassin de Monset trouver le charbon "maréchal" propre au chauffage domestique et susceptible d'être employé dans les usines et les ateliers.

De 1724 à 1732, neuf fosses furent ouvertes, en vain, en bien des points, sur les territoires de Aubry, Estreux, Bruay, Quarouble, Crespin, Valenciennes. Chacune de ces tentatives coûtait fort cher. J. Désandrouin, encouragé par l'intendant de Valenciennes, engagea ses associés à faire encore une recherche, qu'il leur promit être la dernière s'il avait le malheur d'échouer. La confiance qu'il s'était acquise ranima le courage abattu.

Les travaux commencèrent le 26 Août 1733 à Anzin, sur la gauche du pavé de Condé. C'était la fosse du Pavé.

J. Désandrouin poursuivait sa tâche avec opiniâtreté. L'extrême abondance des eaux et la difficulté de les vaincre étaient les plus grosses difficultés rencontrées. La plupart des retards venaient de l'insuffisance des machines. L'abandon des travaux était décidé si, sous 15 jours, on ne trouvait pas les dièves. Ce fut alors qu'on fit sonder. On remarqua que la surface de l'eau était recouverte d'une écume noire. On fit retirer la sonde et recueillir cette écume. Un des morceaux noirs, gros comme un grain de blé, fut placé sur un brasier et s'enflamma, ce qui donna bien de la joie à toute la compagnie.

Le 12 Juin 1734, on découvrait une veine de 1,32 m d'épaisseur. Le vicomte la baptisa "Maugrétout" (malgré tout), car ils avaient triomphé, enfin et malgré tout, de tous les obstacles que leur avait opposés la nature.

Le charbon gras, non pyriteux, convenait pour les travaux de forge et dans tous les cas où le charbon de terre pouvait être employé.

De 1716 à 1735, 34 puits avaient été creusés.

En 1735 et 1736, le vicomte obtint une prorogation de 20 ans et une considérable extension territoriale du privilège. La compagnie ouvrait de nouvelles fosses et fit l'emploi de la machine à vapeur dite "pompe à feu" ; pour la première fois utilisée en France en 1732.

On fit venir deux cent nouvelles familles de mineurs de Charleroi auxquelles on bâtit des habitations, qui ont donné naissance à la ville d'Anzin.

De 1716 à 1757, la compagnie Désandrouin creusa 76 fosses, soit à peu près deux puits par an pendant 40 ans.

En 1756, la compagnie Désandrouin-Taffin était devenue un établissement industriel d'une assez grande importance, il comptait : 1.000 ouvriers au fond, 500 ouvriers au jour, 150 chevaux au fond, 30 au jour. L'épuisement des eaux était assuré par quatre pompes à feu. La réussite de la compagnie détermina une baisse sensible du prix du charbon.

Le vicomte Désandrouin avait aussi recherché, avec succès, la houille à Vieux-Condé. Il avait formé une autre société avec la famille Cordier, sous la direction de Paul Castiau. De 1741 à 1756, cette société fit ouvrir 12 puits, dont le 5 décembre 1750 la fosse des Trois Arbres. Huit puits avaient malheureusement été creusés inutilement.

Entre temps, le 3 Décembre 1754, Augustin le Danois, marquis de Cernay, haut justicier de Raismes, avait formé une société que dirigeait l'ingénieur Laurent, et reçu l'autorisation d'ouvrir des fosses sur la terre de Raismes et même sur les seigneuries voisines à l'expiration du privilège de Désandrouin, c'est-à-dire en 1760.

Cette société, après plusieurs essais sans résultats, vint ouvrir, le 1er Septembre 1756, sur le territoire de Saint-Waast, la fosse Tinchon.

Le prince de Croy, un des plus gros propriétaires de la région exploitait quelque peu la houille sur ses terres.

Le marquis de Cernay entra en conflit avec la compagnie Désandrouin ; des contestations très aigues s'étaient élevées. Le prince de Croy assura la médiation entre les compagnies.

Ces rivalités ne pouvaient que nuire à la mise en valeur des différents gisements découverts. De part et d'autre, il y avait intérêt à s'entendre.

Finalement le prince de Croy réussit son entreprise conciliatrice et une transaction heureuse intervint.

C'est au château de l'Hermitage, en forêt de Bonsecours, à Condé, que fut solennellement signé, le 19 Novembre 1757, l'acte de société qui constitua LA COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN.

Toutes les concessions et exploitations possédées ou à posséder furent mises en commun. Jacques Désandrouin en fut nommé Directeur Général.

Par arrêté du 1er Mai 1759, la compagnie d'Anzin obtint pour 60 ans à compter du 1er Juillet 1760, la concession sur un territoire allant de Condé à Abscon, à condition "qu'elle ne pourrait ouvrir des fosses sur les terres des seigneurs hauts justiciers qu'après les avoir fait sommer d'exploiter eux-mêmes les mines qui pourraient se trouver sur les terrains".

Ce n'est qu'en 1770 que la compagnie d'Anzin parvint à asseoir définitivement ses droits en rachetant tous les droits seigneuriaux et en éliminant les prétentions des divers propriétaires du sol et entrepreneurs.

En 1783, après quelques essais infructueux, on creusait la fosse Bleuse-Borne. Quatre puits avaient été tentés avant de réussir. On ne trouva le charbon qu'en 1787.

{ L'histoire de la fosse Bleuse-Borne est semblable à l'histoire de toutes les fosses de cette époque. Toutes ont nécessité l'établissement dispendieux du cuvelage et du picotage pour pouvoir traverser les niveaux des eaux :

"on a mis trois ans pour le passer en creusant le puits de Bleuse-Borne". La quantité d'eau ainsi épuisée fut si considérable qu'on mit à sec tous les puits des habitations voisines, ceux du village de Raismes et une partie de ceux d'Aubry. Les fossés de la Citadelle de Valenciennes furent aussi asséchés.

La fosse Bleuse-Borne a cessé d'extraire à l'automne 1934, non pas que le charbon soit devenu rare, au contraire, mais les procédés d'extraction demandaient à être modernisés).

Puis vint la Révolution ...

Tableau n° 40 : Nombre des fosses et puits par commune depuis le XVIIIe siècle dans le Valenciennois

Communes	Nombre de fosses	Nombre de puits
ABSCON	1	1
ANZIN	16	19
BRUAY	1	2
BRUILLE	9	9
CHATEAU L'ABBAYE	1	1
CONDE	6	10
CRESPIN	2	2
DENAIN	15	19
DOUCHY	2	2
ESCAUDAIN	7	11
ESCAUTPONT	2	2
FENAIN	1	2
FRESNES	42	62
HASNON	2	2
HAULCHIN	1	1
HAVELUY	1	2
HERGNIES	6	6
HERIN-AUBRY	2	4
HORNAING	1	2
LA SENTINELLE	7	7
LOURCHES	9	9
MARCHIENNES	2	2
ODOMEZ	2	3
OISY	1	1
ONNAING	2	3
PETITE FORET	2	2
QUARDOUBLE	1	1
QUIEVRECHAIN	3	5
RAISMES	4	8
RŒULX	1	1
SAINT SAULVE	12	13
SOMAIN	1	1
THIVENCELLES	3	4
VALENCIENNES	27	33
VIEUX CONDE	22	27
WALLERS	4	7
WAVRECHAIN	1	2

Source : H.B.N.P.C. Anzin



ANNEXE n° 2

LA NATIONALISATION DES
COMBUSTIBLES MINERAUX

-

Source : Article paru dans "Relais"
n° 27 - Mai 1971 - p 4 et 5.

"Le Vendredi 26 Avril 1946, l'Assemblée Constituante, élue en Octobre 1945 pour préparer un projet de Constitution, qu'elle avait adopté le 19 Avril et que le pays, consulté par référendum devait repousser le 5 Mai, terminait une longue journée de délibérations, la dernière de la session et de sa courte existence.

L'ordre du jour de la première séance présidée par Mr Jacques DUCLOS avait conduit les députés à discuter des pensions des sapeurs-pompiers, des allocations familiales agricoles, des prêts aux jeunes agriculteurs, de l'autonomie des îles Comores, du taux des amendes pénales etc ...

Après cet ensemble fort disparate de problèmes parlementaires, la deuxième séance s'ouvrit sous la houlette du président Vincent AURIOL et la discussion s'engagea sur un ordre du jour aussi varié que celui du matin ... (1).

Il était alors 19 heures et après une journée si bien remplie, alors que les parlementaires épuisés s'apprêtaient à partir en vacances, ou plutôt à livrer dans le pays la bataille du référendum, le Président de séance fit la déclaration suivante :

"J'allais, Mesdames et Messieurs, déclarer la session close, mais on m'a fait parvenir une demande revêtue de 50 signatures tendant à ce que l'assemblée tienne séance ce soir pour discuter le projet de loi relatif à la nationalisation des combustibles minéraux".

(1) Commémoration de la Victoire, crise du logement, anciens combattants, etc ...

La déclaration quelque peu inattendue que venait de faire le Président de séance Vincent AURIOL, fut suivie d'une intervention à la tribune de Mr Robert LECOURT, au nom du groupe M.R.P., qui déclara accepter la discussion immédiate "à la condition que l'assemblée siège sans désespérer".

Le rapporteur du projet de loi Henri MARTEL, député communiste du Nord, monta à la tribune pour souligner qu'après les destructions subies par le pays, il importait de doter celui-ci dans les moindres délais, d'un outil efficace que la nationalisation permettrait de forger. Pour aboutir rapidement, Mr MARTEL demanda aux membres de l'assemblée de limiter le nombre de leurs amendements : "les ouvriers ont réalisé un effort considérable au cours des mois qui viennent de s'écouler", dit-il "et nous leur aurions fait le plus grand affront si nous n'avions pas accepté de voter le projet de nationalisation des mines".

L'opposition se manifesta par la voix de Mr Jean-Marie BOUVIER D'OTTREAU, député de la Mayenne : "bien que tous les intéressés souhaitent depuis longtemps la régularisation de la situation provisoire des Houillères Nationales du Nord et du Pas-de-Calais, nous pensons qu'ayant attendu plus d'un an, il n'y avait pas péril en la demeure et que les exploitations minières pouvaient attendre que la question de leur nationalisation fut réglée par l'assemblée qui doit être élue le 2 Juin prochain ... Les deux tiers de notre production sont déjà entre les mains de la nation qui contrôle par ailleurs toutes les autres exploitations minières. Pourquoi tant de précipitation ?".

L'assemblée passa outre aux réflexions du porte-parole de l'opposition de droite et entama l'examen du projet de loi gouvernemental auquel, en fait, personne n'était véritablement opposé, tant la situation du pays et les besoins en

charbon exigeaient que soient prises des mesures énergiques en vue de réorganiser la structure des charbonnages dont l'équipement laissait à désirer.

L'effort de modernisation ne pouvait pas en effet être soutenu par les compagnies privées dont certaines connaissaient des difficultés financières considérables. Il apparaissait, à l'évidence, que l'effort qui s'imposait ne pouvait être financé que dans la mesure où la nation deviendrait propriétaire et gestionnaire des ressources nationales.

Il faut d'ailleurs rappeler qu'à la Libération, le Gouvernement provisoire, avait, par ordonnance en date du 13 Décembre 1944, nationalisé les bassins du Nord et du Pas-de-Calais qui représentaient les 3/5 de la production nationale, en créant les Houillères Nationales, tandis que les bassins du Tarn, de l'Aveyron, du Gard et de l'Hérault avaient été réquisitionnés par arrêtés des Commissaires de la République ... Les considérants de l'exposé des motifs de l'ordonnance de Décembre 1944 créant les Houillères Nationales du Nord et du Pas-de-Calais étaient toujours valables :

"Une unité absolue de vues dans la conception et dans la réalisation est indispensable pour apporter, dans le secteur de l'industrie houillère, aux problèmes techniques, économiques et sociaux du moment... des solutions entièrement efficaces"...

"L'Etat seul possède actuellement l'autorité suffisante pour assurer une telle tâche... Lui seul peut, à la fois sur le plan technique imposer aux mines un programme de production, effectuer le regroupement d'exploitation nécessaire, normaliser le matériel, en offrant, s'il y a lieu, le concours de ses ressources financières et, sur le plan social, assurer au mieux la sauvegarde des intérêts et la santé des travailleurs, apaiser les conflits qui opposent trop souvent les patrons et les ouvriers,

faire droit aux justes revendications, faire participer les travailleurs à la gestion des entreprises, imprimer enfin la même impulsion aux divers personnels de direction et d'exécution placés sous son autorité et son contrôle".

... La discussion du projet gouvernemental s'engagea donc à l'assemblée constituante malgré les remarques du porte-parole de l'opposition de droite, et celle-ci aborda l'examen des quelques 70 amendements présentés, un grand nombre d'entre eux devant être d'ailleurs retirés sans discussion après les explications du Gouvernement fournies en particulier par Mr André PHILIP, ministre de l'Économie et par Mr Marcel PAUL, ministre de la Production Industrielle ... La discussion fut plus animée quand on aborda la composition des Conseils d'Administration des bassins et les problèmes d'indemnisation des anciens propriétaires.

A 21 h 45', après moins de 3 heures de discussion, le projet de loi était adopté à main levée sur 547 votants, 516 députés avaient voté l'adoption 31 seulement avaient voté contre.

Le 17 Mai 1946, la loi nationalisant les "combustibles minéraux" était promulguée et paraissait au Journal Officiel du lendemain.

ANNEXE n° 3

HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT
DE L'EXTRACTION CHARBONNIERE
DANS LE VALENCIENNOIS.

-

"L'origine du bassin houiller de Valenciennes se trouve dans la volonté du Gouvernement ; le bassin houiller de Valenciennes n'a pu vivre et prospérer que dans la mesure où le Gouvernement a mené une politique protectionniste très importante" (1).

"Sa découverte, qui s'échelonne de 1714 à 1734, est liée à l'établissement de la frontière avec le Hainaut impérial en 1713. On recherche la houille pour se libérer des prix élevés de celle du bassin de Mons et Charleroi. La croissance est lente pour une industrie jeune : le taux annuel de croissance est d'environ 5 % de 1755 à 1790. Après la crise révolutionnaire, le développement est stoppé pendant tout l'empire Napoléonien par l'unité politique réalisée entre la France et la Belgique ; la production stagne à un niveau inférieur à celui atteint en 1788/1790. Elle reprend à partir de la Restauration et du rétablissement de la frontière (les traités de Vienne de 1815 ont rattaché la Belgique aux provinces unies pour former le royaume des Pays-Bas : les taux de croissance antérieurs de la production se retrouvent alors.

(1) Nous avons tiré ce texte d'un article de Mme Odette HARDY-HEMERY paru dans la revue économique du Nord - 1972 - p. 786 et suivantes, intitulé "Le Valenciennois industriel, un espace géographique".

Il est caractéristique, d'autre part, que l'extraction de la houille soit toujours apparue comme une question nationale : depuis l'apparition de la houille, s'est développée, de façon permanente, l'idée qu'elle est une industrie nationale et que la possession des sources d'énergie est un moyen de l'indépendance nationale : les actionnaires des différentes compagnies vont entretenir cette idée, le gouvernement Français va s'y prêter et développer une protection puissante sous la forme, d'abord de tarifs douaniers : dès le début, la houille est protégée par un tarif douanier contre les charbons belges, ce qui va gêner jusqu'au milieu du XIXe siècle les industries obligées de recourir aux charbons étrangers à cause de l'insuffisance d'Anzin, puis d'Aniche.

Le second moyen de protection utilisé est l'organisation du système des canaux : en 1810, Napoléon 1er fait terminer le canal de St-Quentin pour ouvrir le marché parisien aux houillères du Nord, mais la politique des voies navigables a été conçue aussi comme un moyen de protection contre le bassin de Charleroi : le canal de la Sambre à l'Oise, seul moyen d'écoulement des charbons de Charleroi vers Paris ne verra le jour qu'en 1838, soit 28 ans après celui de St-Quentin et le prix du frêt sur Paris restera plus élevé sur la Sambre que sur l'Escaut. Dans le Valenciennois, la mine par elle-même emploie en 1830 5.000 ouvriers, ce qui ne constitue qu'un démarrage pour le bassin : la population de l'arrondissement avoisinant les 100.000 habitants.

... Au cours de la période 1830/1870, l'industrie charbonnière va continuer son développement, en général, sans apport de capitaux extérieurs. A la compagnie d'Anzin, le rythme de croissance de la production va se maintenir aux environs de 5 % l'an. En 1832, est créée, à partir de capitaux Lillois, la compagnie de Douchy : son succès éclatant va entraîner, de la part de la compagnie d'Anzin, une

réaction concurrentielle très vive, et d'autre part, la création d'un certain nombre de compagnies dont la plupart ne furent pas viables : mais le taux d'accroissement de la production de charbon va devenir très important, c'est au rythme de 10 % par an que la production charbonnière du Valenciennois va croître jusqu'en 1870 ...".

Si la protection géographique vis-à-vis du concurrent Belge a cédé, la "protection économique" n'a pas cessé et s'avère suffisante pour empêcher les industriels Belges de prendre une part importante du marché Parisien.

"Le pôle charbonnier atteint alors un grand développement. Anzin obtient trois nouvelles concessions de 1831 à 1842 (Denain au Sud de son domaine minier, Oomez au Nord-Est et Hasnon au Nord-Ouest), en tout 3.000 hectares s'ajoutant au 25.000 déjà concédés. D'autre part, apparaissent de nouvelles compagnies : en 1832, la compagnie de Douchy obtient 3.000 hectares. A son origine, se trouvent les Mathieu, descendant du premier directeur des mines d'Anzin. En 1836, est fondée la compagnie de Crespin et en 1840, quatre sociétés formées par des capitalistes cambrésiens et valenciennois fusionnent pour former la société de Vicoigne, dont Anzin possède, en 1841 le quart du capital. Enfin, en 1841, la concession de St-Aybert et Thivencelles est mise en exploitation. De toutes ces compagnies, secondaires par rapport à Anzin, les plus importantes seront Douchy et Vicoigne. Ces compagnies sont, non pas des sociétés anonymes, mais des sociétés civiles. L'origine des capitaux est presque exclusivement régionale, la compagnie d'Anzin mise à part. Le rôle des banques locales semble se résumer à des avances, elles ont mis en rapport les capitalistes mais, du moins selon la thèse de J. Laloux, elles n'ont pas commandité directement les entreprises minières ...

A partir de 1830/1835, l'industrie sidérurgique se crée dans le Valenciennois attirée par la présence simultanée du charbon, d'un réseau navigable et par l'espérance de trouver sur place du minerai de fer carbonaté dont on signalait alors l'existence dans les Houillères d'Anzin. De même, naissent des projets de développement du chemin de fer, induits également par la présence du charbon. Tous deux oeuvre commune du grand capitalisme international (Rothschild - Talabot).

Pendant ce temps, la production charbonnière a continué à se développer en valeur absolue, mais subit un recul relatif : la part du Valenciennois dans la production française passe de 30 % en 1820 à 15 % en 1869, date à laquelle la compagnie d'Anzin produit 1.600.000 tonnes et les autres petites compagnies 400.000 t (soit au total 2.000.000 t sur un total de 13.460.000 t).

La prospérité de l'arrondissement est maintenant attachée à deux secteurs d'activité distincts l'extraction charbonnière et la sidérurgie métallurgie (1).

La guerre de 1870 va remanier les conditions frontalières auxquelles est si sensible le Valenciennois et l'importance du Valenciennois dans la production nationale du charbon continue à décroître : en 1906 le Valenciennois fournit un peu plus de 10 % de la production française (la production française atteint 37.840.000 t alors que la production totale du Valenciennois est de 3.900.000 t, la compagnie d'Anzin fournissant 3.477.514 t, celle de Crespin 46.456, celle de Douchy 344.732, celle de Thivencelles 161.235, annuaire des Mines 1914). C'est encore le charbon qui va être à l'origine dans le Valenciennois de la naissance de la céramique et de l'industrie du zinc.

Après la reconstruction qui suivit le premier conflit mondial, la modernisation des installations fut très faible de 1925 à 1945 et les compagnies procédèrent à des distributions importantes de dividendes, surtout si on rapporte ceux-ci aux amortissements, aux investissements, voire même à la masse salariale distribuée.

A la nationalisation, les compagnies d'Anzin, Douchy, Vicoigne, Thivencelles, Crespin, étaient incluses dans le groupe de Valenciennes qui comportait alors 17 puits d'extraction et près de 25.000 ouvriers (fond, jour, et LTM).

ANNEXE n° 4

LES PROGRAMMES DE MODERNISATION
HOUILLERES

-

LES PROGRAMMES DE MODERNISATION

La répartition, année par année de ces investissements au niveau du bassin (nous n'avons pu l'obtenir au niveau du seul groupe, mais l'évolution, nous at-on confirmé, y est identique) fait apparaître 4 grandes périodes.

Tableau n° 41 : Investissements au niveau du bassin
1946/1957

Année	Montant (1)	Année	Montant (1)
1946/1947	159	1958	279
1948	208	1959	306
1949	253	1960	329
1950	261	1961	264
1951	303	1962	240
1952	367	1963	195
1953	352	1964	181
1954	278	1965	206
1955	282	1966	204
1956	261	1967	203
1957	295	1968	178(2)

(1) en millions de francs, taxes déduites

(2) non compris investissements au titre de la chimie repris par la S.C.C. au 1er Janvier 1968



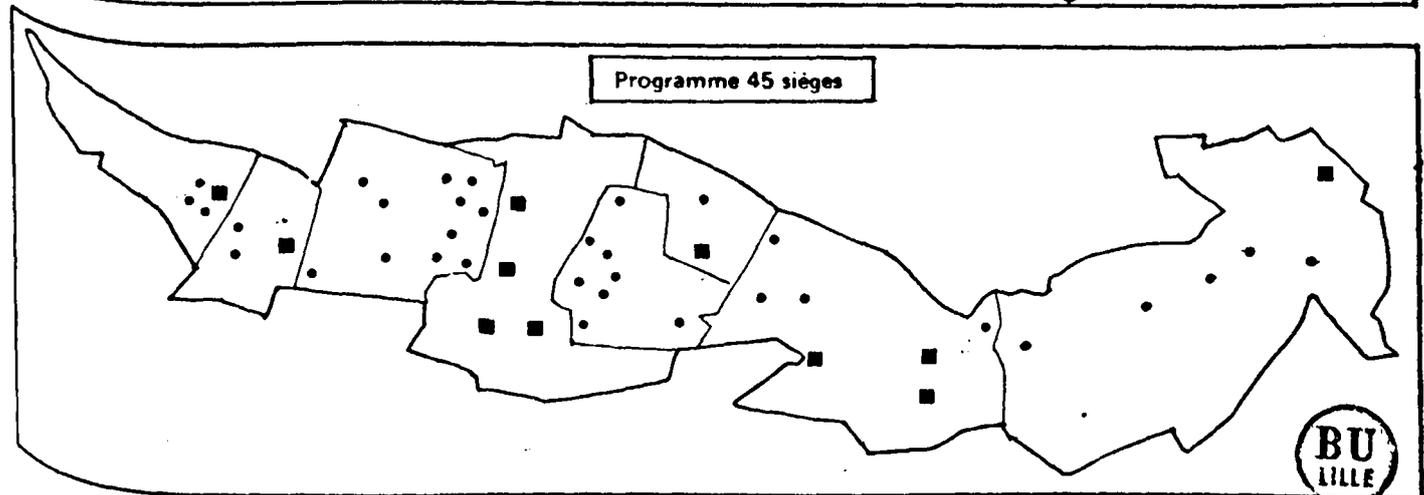
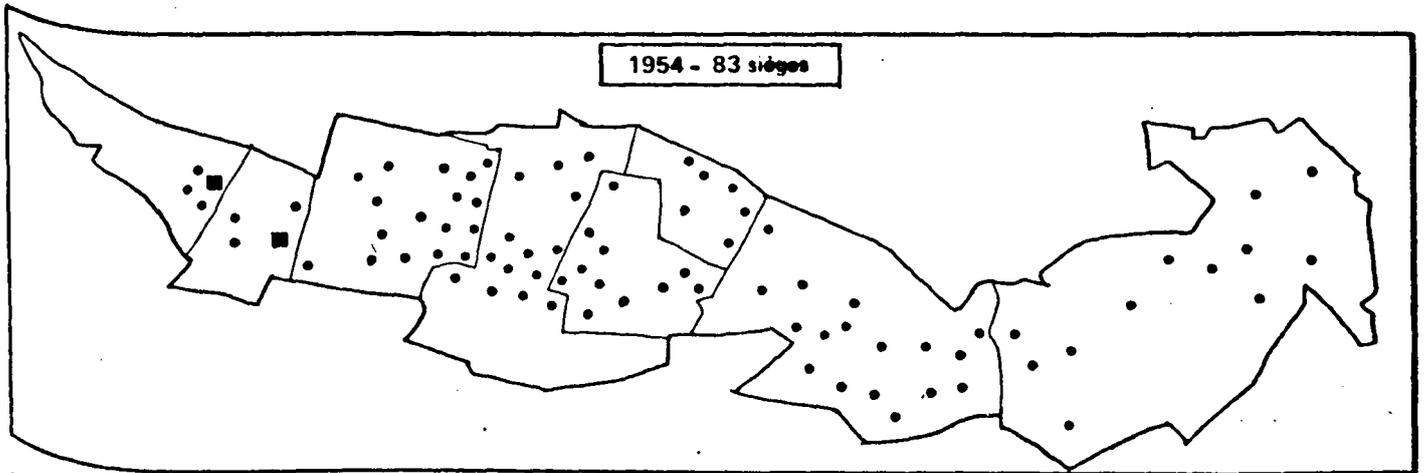
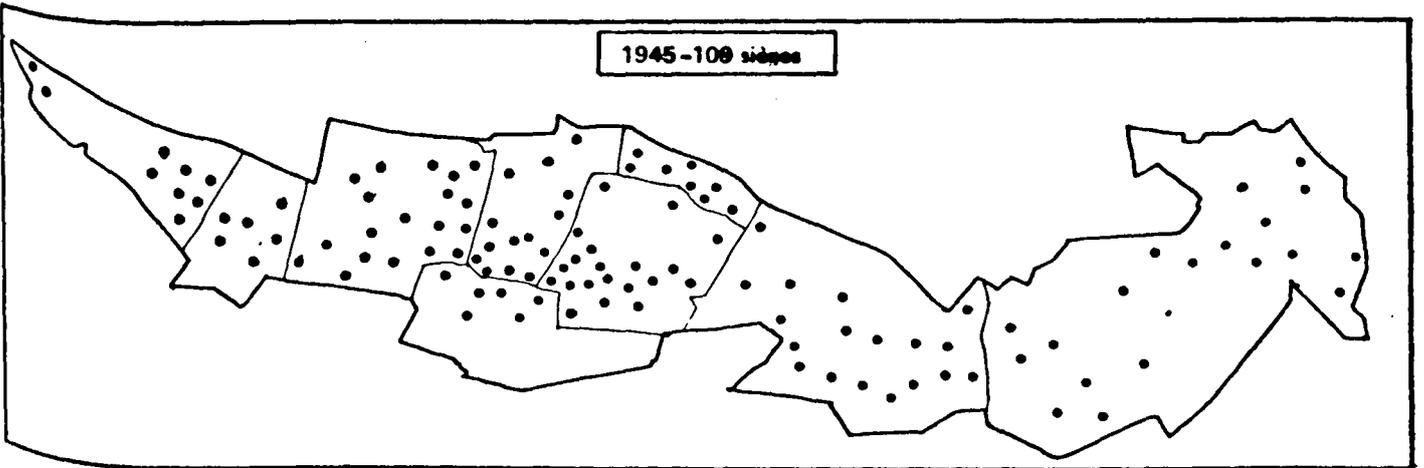
Source :

- de 1949 à fin 1953, les dépenses engagées en francs courants qui passent de 159 millions pour les 18 premiers mois, à 352 en 1953 croissent assez régulièrement d'une année sur l'autre ; de 1954 à 1960 cette moyenne annuelle, en très légère augmentation passe aux alentours de 300 millions de francs. C'est la période qui correspond à l'exécution de la plus grosse part des travaux de la tranche A des grands ensembles miniers du plan de modernisation (modernisation de 8 sièges, construction de 5 lavoirs centraux, création de 3 nouveaux sièges, etc ...) et au démarrage de la tranche B du deuxième plan.

- de 1961 à 1964, elles décroissent rapidement passant de 239 millions en 1960 à 181 en 1964. La période comprend une partie des tranches B et C des deuxième et troisième plans dont la mise en oeuvre se poursuit au cours des années suivantes, qui ont vu, en 1963 le début de la tranche D du quatrième plan de modernisation et en 1967 celui de la tranche E du cinquième plan. La diminution rapide des investissements au cours de cette période traduit les nouveaux objectifs du programme de travaux neufs fixés par le plan d'adaptation des charbonnages de France de 1960, qui, en les adaptant à ceux, relatifs, de la production imposait aux charbonnages, dès 1961, la règle "consistant à limiter le volume global annuel des travaux neufs au montant des amortissements sans qu'il soit pour autant admis que ces travaux puissent dans tous les cas atteindre cette limite. De plus, préférence doit être donnée aux investissements dans les industries de la houille plutôt qu'aux travaux neufs de l'extraction".

- la quatrième période amorcée en 1965 traduit une reprise sensible des investissements du bassin qui ont atteint en francs courants, pour chacune des trois années de la période 1965/1967, quelques 200 millions de francs. Il s'agit cependant d'une stabilisation relative, l'évolution en francs constants faisant apparaître en effet une baisse d'environ 3 % entre 1965 et 1967.

10 **EVOLUTION DU PROGRAMME DE CONCENTRATION DES SIEGES**



■ Siège de plus de 3.000 tonnes

ANNEXE n° 5

LE STATUT DU MINEUR

-

Source : décret 46.1433 du
14 Juin 1946

C'est un texte d'origine gouvernementale, le décret n° 46.1433 du 14 Juin 1946 "établi en conformité de la loi du 14 Février 1946" qui fixe le statut du personnel des exploitations minières et assimilées. Depuis sa promulgation, de nombreux décrets ont modifié ou précisé certaines de ses dispositions et aujourd'hui, il comprend treize titres et trente-quatre articles accompagnés de six annexes qui s'analysent brièvement de la façon suivante :

- le Titre I concerne les "dispositions générales" fixant le champ d'application et l'objet du statut (article 1). Celui-ci s'applique au "personnel titulaire des installations minières et assimilées" (mines, minières, ardoisières et exploitation de bauxite) affilié obligatoirement au régime spécial de sécurité sociale dans les mines "et il a pour objet de régler les rapports entre ledit personnel et les employeurs". A cet effet, sont définis (articles 2, 3, 4 et 5) la composition du personnel, les conditions de titularisation, les mesures disciplinaires et la constitution, le rôle, la composition et le fonctionnement de "Commissions paritaires de discipline et de conciliation" dans le cadre local, inter-local, régional (article 6).

- le Titre II précise les conditions d'embauchage et de licenciement; les licenciements ne pouvant avoir lieu qu'en cas de réduction du nombre d'emplois provoquée soit par des nécessités économiques, soit par des modifications dans les conditions d'exploitation, d'inaptitude physique à l'emploi et d'insuffisance professionnelle. Dans le premier cas, il est prévu que la commission locale, inter-locale ou régionale prendra les dispositions nécessaires pour qu'une priorité à l'embauchage soit accordée aux agents en cause dans les autres exploitations minières ou pour faciliter leur embauchage dans d'autres entreprises. Ainsi le reclassement des mineurs qui seraient licenciés doit être faci-

lité, mais n'est pas obligatoire.

- le Titre III traite (article 7) de la durée du travail en distinguant la durée légale hebdomadaire qui est celle prévue par la loi du 21 Juin 1936 pour l'ensemble des établissements industriels et commerciaux et pour les mines souterraines et la durée effective qui, pour tenir compte de circonstances exceptionnelles, peut lui être supérieure, après décision du ministre chargé des mines et du ministre du travail ; depuis 1946 cette durée effective du travail dans les mines a fait l'objet de certains aménagements et elle a été réduite (1).

- le Titre IV fixe (dans son article 8) la hiérarchie professionnelle en définissant les catégories d'ouvriers et les échelles des employés et agents de maîtrise, ainsi que celle des ingénieurs et assimilés.

- le Titre V, qui concerne la rémunération du travail, définit pour chaque catégorie d'agents, les coefficients de hiérarchie professionnelle (article 9) les majorations d'ancienneté (article 10), les règles d'avancement (article 11) ainsi que les salaires de base (article 12), les règles pour le calcul et la rémunération des heures supplémentaires et du travail du dimanche (articles 14 et 15), le taux et les conditions d'octroi des primes (article 16, 16 bis et 17) ; sont également définis, les salaires à la tâche pour les ouvriers.

(1) A l'heure actuelle, la durée hebdomadaire du travail est de 41 1/4 heures.

(article 18) et les règles en matière du cumul de rémunération (article 13) ainsi que celles relatives au maintien des droits acquis (article 19).

- le Titre VI traite des congés payés, congés annuels (article 20) ou congés spéciaux (article 21).

- le Titre VII énumère les différents avantages en nature accordés au personnel en activité, retraité ou ayants-droit : attribution de combustible (article 22), logement (article 23) et transports gratuits (article 24).

- les Titres VIII à XIII traitent successivement de la sécurité sociale (articles 25 et 26), des délégués du personnel (article 27), de l'exercice du droit syndical (article 28), de l'apprentissage et de l'éducation professionnelle (article 29), de la dispense des obligations militaires d'activité (article 30, dont les dispositions ont été abrogées par l'article 12 du décret n° 60.1443 du 25 Octobre 1960), des bourses pour frais d'études (article 31) et de l'application du statut (articles 32, 33 et 34).

En ce qui concerne les annexes, les cinq premières portent sur les majorations d'ancienneté des ouvriers, des agents de maîtrise, du fond et des techniciens du jour, des employés et cadres administratifs et des ingénieurs et assimilés et la sixième définit la classification de début des ingénieurs en fonction du diplôme dont ils sont titulaires.

Le statut du mineur apparaît donc comme un véritable code de la profession minière qui place tous ses membres dans un cadre réglementaire national unique, à l'intérieur duquel sont fixées d'une façon précise les obligations de l'entreprise et de son personnel, celui-ci devant garantir un certain nombre d'avantages.

Ces avantages peuvent être essentiellement répartis en deux groupes :

- ceux relatifs aux éléments de rémunération, aux régimes spécifiques de sécurité sociale, de retraite, et de congés payés ;

- ceux accordés en nature : essentiellement logement et chauffage.



ANNEXE n° 6

LA GREVE D'OCTOBRE/NOVEMBRE 1948
DANS LE VALENCIENNOIS

-

Source : Dépouillement des archives du
Journal "La Voix du Nord" -
Edition de Valenciennes.

- 2 Octobre 1948 : Train de hausses concernant
 - le charbon (+ 22,5 %)
 - l'électricité (+ 19,5 %)
 - le gaz de cuisine (+ 25 %).

- 3 Octobre 1948 : Référendum de la C.G.T. sur l'ordre de grève.

- 6 Octobre 1948 : Tentative de conciliation de la C.F.T.C. pour limiter la grève à 48 heures. Echec des négociations avec la C.G.T. qui entendait obtenir :
 - 1) l'abrogation des décrets sur les licenciements et de l'ordonnance du 13 Septembre 1947 ;
 - 2) la régularisation du pouvoir d'achat ;
 - 3) la baisse du coût de la vie ;
 - 4) la garantie que sera maintenue la loi sur les nationalisations.

LECOEUR (délégué C.G.T.) insistant particulièrement sur la nécessité d'obtenir l'extension des pouvoirs des délégués mineurs.

La C.F.T.C. décide de se désolidariser de la C.G.T. et F.O. consulte sa base sur une position analogue.

- 7 Octobre 1948 : Pathétique appel du gouvernement aux mineurs. "Il y va de votre honneur d'hommes et de Français de reprendre le travail" ... "Jamais vos anciens, qui sont l'honneur du monde du travail n'auraient accepté l'idée de priver de gaz l'ouvrière qui veut faire chauffer le lait de ses gosses avant de partir pour l'usine" ... Déclaration radiodiffusée de Mr Robert Lacoste.

La C.G.T. reste sur sa position. "Elle exige satisfaction totale". F.O. et C.F.T.C. se séparent de plus en plus nettement de la C.G.T. et préparent la reprise du travail.

Dans le Valenciennois, la grève est totale sauf à la fosse Ledoux à Condé où on a enregistré 114 descentes au poste du matin et 96 dans l'après-midi et à la fosse Lavaleresse à Vieux-Condé (76 descentes pour les deux postes).

Au cours de réunions qui se sont tenues à Denain et Vieux-Condé, les orateurs ont invité leurs auditeurs à poursuivre le mouvement jusqu'à ce que le gouvernement leur donne satisfaction.

Des délégués mineurs ont assisté à une réunion du personnel des établissements Kuhlman à Odomez le mercredi 6 de 14 à 15 h. Ils ont demandé aux ouvriers de bien vouloir abandonner une heure de leur salaire pour permettre aux grévistes de poursuivre le mouvement jusqu'à la victoire finale.

- 8 Octobre 1948 : Vers un nouveau référendum dans les mines. Priorité du gouvernement : sauver les cokeries. "La grève froide continue". A Denain et à Raismes, des équipes de la C.G.T. patrouillent dans les corons comme s'il s'agissait de montrer aux tièdes comme aux partisans du travail qu'on ne leur permettrait pas de s'approcher des puits, et qu'on ne donnerait pas au gouvernement une occasion d'agir contre les entraves de la liberté du travail.

Les mineurs des fosses Ledoux, de Condé et Lavaleresse de Vieux-Condé "continuent à montrer l'exemple du courage", malgré les menaces qui continuent à peser sur eux et on note quelques timides reprises dans les services jour de l'arrondissement.

On enregistrait 122 descentes à Ledoux et 90 à Lavaleresse et la production qui était mercredi de 150 t à Ledoux est passée jeudi à 308 tonnes.

Un constate par ailleurs une légère reprise aux lavoirs Rousseau à Bruay où un quart du personnel était au travail, à la gare de cette localité (70 présents sur 156) ainsi qu'aux ateliers centraux de Frenes (23 présents sur 88) et sur les chantiers d'Anzin (200 sur 1.000). Par contre, dans la région de Denain et de Raismes, des piquets de grève composés d'une vingtaine d'hommes se trouvaient sur les carreaux des fosses et circulaient dans les chemins menant aux coronas des mineurs. Aucun incident n'est à signaler. Deux réunions se sont tenues dans les principales localités minières : notamment à Denain, où Mme Marthe Deseumaux a invité les 80 ménagères que se trouvaient dans le groupe des manifestants, à aider leur mari dans la lutte entreprise.

- 9 Octobre 1948 : 5ème journée de grève. Le gouvernement décrète la réquisition du personnel des cokeries, mais sans contrainte, les grévistes décident d'assurer les mesures de sécurité.

Dans le secteur de Valenciennes, 204 descentes à Leuoux et 95 à Lavaleresse. Reprise des services du jour à Bruay et Vieux-Condé. Les seuls incidents sont des carreaux cassés chez les non grévistes dans la nuit de Jeudi. Les victimes de ces agissements, à Condé, Abscon, Hérim ont porté plainte. On signale que les grands établissements métallurgiques CAIL de Denain ne seraient plus approvisionnés en charbon que pour quelques jours.

A la gare de Vieux-Condé, les foyers des locomotives ont été rallumés. A Anzin, aux ateliers centraux, un piquet de grève composé d'une quarantaine de personnes s'est opposé à la reprise du travail de 150 ouvriers qui s'étaient présentés à 6 h 30.

A la gare de Bruay les effectifs ont été de 51 sur 85 pour jeudi après-midi. 38 sur 66 dans la nuit et 69 sur 126 vendredi. Tous ont été employés à des travaux de nettoyage. A Raismes, aucune descente n'a été signalée. Par

contre, aux lavoirs Rousseau, 1/4 de l'effectif était présent. A Quiévrechain, les délégués mineurs ont désigné une dizaine d'hommes choisis parmi les chargés de famille pour vérifier le boisage à la fosse Crespin. Dans le secteur de Denain on signale que le service de sécurité ne serait plus assuré aux fosses St-Mark et Audiffret-Pasquier.

Dans les cokeries de Thiers où 18 fours seulement sur 4 marchent au ralenti, la situation devient critique.

- 10 Octobre 1948 : 6ème jour de grève. Allocution du Président du Conseil QUEUILLE. "L'Etat perd, chaque jour, du fait de la grève des mineurs, 620 millions de francs. C'est le prix de la vente quotidienne de 160.000 t de charbon à 2.880 F la tonne auxquels s'ajoutent les 160 MF de frais généraux quotidiens".

Première semaine de grève qui s'achève sans incident dans le Valenciennois.

A Condé et Vieux-Condé, l'activité se poursuit (175 descentes à Condé et 102 à Vieux-Condé). Les trains circulent à nouveau. A Escoutpont, la centrale électrique fonctionne normalement avec un effectif presque complet. Décision a été prise à l'unanimité de reprendre le travail dans les cokeries pour les mineurs F.O..

Au lavoir Rousseau, 412 ouvriers étaient à leur poste sur 432. Aux chantiers d'Anzin les non grévistes ont pu pénétrer dans l'enceinte de l'établissement sous la protection des gendarmes. Dans les autres secteurs ; Denain, Raismes, etc ... la grève est totale.

- 12 Octobre 1948 : Situation inchangée "les mineurs de Ledoux et Lavaleresse continuent à donner l'exemple du courage" (275 descentes à Ledoux, 146 à Vieux-Condé). Le lavoir Rousseau fonctionne normalement et reprise à la cokerie de Thiers. Pendant ce temps, le gouvernement reçoit les délégations syndicales.

- 13 Octobre 1948 : Journée calme. Pas de meetings : une grande torpeur semble s'être emparée des puits dans le bassin sauf dans le Valenciennois.

• Dans le secteur Est, il n'en est pas ainsi. L'exemple donné par les travailleurs libres de Ledoux et Lavaleresse a porté ses fruits. A Ledoux, 374 ouvriers ont travaillé et abattu 500 t de charbon mardi et 206 à Lavaleresse. Pour Ledoux, ce chiffre représente les 2/3 du personnel des deux postes dans les cokeries et les centrales, les rentrées sont plus nombreuses chaque jour et la productivité s'améliore d'autant que les locomotives circulent sur la ligne des mines d'Anzin à Condé transportant voyageurs et charbon extrait des fosses".

Le conseil de Cabinet décide de n'augmenter le charbon que de 18,9 % au lieu de 22,5 %.

Les Ingénieurs des Mines déclarent que la sécurité n'est plus assurée.

- 14 Octobre 1948 : Pour la première fois, la liberté du travail a été assurée à Condé et Vieux-Condé. 428 descentes à Condé sur 680 et 292 sur 546 à Lavaleresse. Police et gendarmerie ont "fait circuler" les piquets de grève. Aucun incident n'a été signalé.

400 ouvriers ont repris le travail aux Ateliers Centraux à Anzin. Dans les cokeries et centrales électriques, la situation s'améliore de jour en jour avec la rentrée d'effectifs chaque fois plus importante.

- 15 Octobre 1948 : Raidissement des communistes de la C.G.T. devant les indices de reprise. Mariniers contraints au chômage (95 à 96 % des chargements faisant vivre la batellerie sont faits de charbon). A Condé, tentative des leaders C.G.T. Ménard, Paniez et Renard pour débaucher les "jeunes". Tonneau F.O. prouve à ses camarades que la grève revêt un caractère politique et

305 mineurs (sur 450) descendent. Mêmes faits se reproduisent ailleurs soulignant l'échec de la C.G.T.

- . 16 Octobre 1948 : Alors que la C.G.T. réclame le retrait des forces de police du bassin, à Valenciennes C.G.T.-F.O. et C.F.T.C. décident d'engager l'action pour la reprise. Poursuite de l'amélioration de la situation. 4/5 des effectifs ont repris le travail. Une intersyndicale se rend en Sous-Préfecture pour demander l'organisation d'un référendum.

- . 17 Octobre 1948 : Dévaluation du franc. Pour répondre à la présence de la force publique, la C.G.T. décide d'abandonner les services de Sécurité au fond.

- . 19 Octobre 1948 : Les résultats de l'arrêt des mesures de sécurité se font sentir. Wallers-Arenberg et Denain fosse de l'Enclos voient leurs galeries s'envoyer progressivement.

- . 20 Octobre 1948 : F.O. se désolidarise de la C.G.T. et demande que la liberté du travail soit assurée dans les mines. A Valenciennes, certaines fosses ne suivent pas les mots d'ordre d'arrêt. Comme à Lourches, la situation reste tranchée entre les puits du Sud où la grève est très suivie : Enclos, Renard, Blignières et ceux du Nord où la reprise s'accroît. 1.520 t de charbon sont extraites pour la journée dans les puits de Ledoux et Condé.

- . 21 Octobre 1948 : Bilan de la grève à ce jour : 2 millions de tonnes de pertes. Le gouvernement condamne l'action des communistes. L'eau et l'électricité commencent à manquer dans certains corons. A Valenciennes, l'abandon du service de sécurité s'étend : Lourches, jusqu'à présent, épargné est touché

à son tour (la Naville, Schneider) ainsi qu'aux fosses Boca, Enclos, Arenberg, St-Pierre, Escaudain ...

- 22 Octobre 1948 : Emeutes à Béthune où les grévistes envahissent la Sous-Préfecture et brutalisent le représentant du gouvernement venu négocier.

Si la situation reste calme dans le Valenciennois, l'état des puits s'aggrave à Denain et Wallers où deux ouvriers et deux surveillants seulement ont pu descendre. La situation confirmant la reprise se stabilise dans les puits du Nord : 460 descentes sur 560 et 245 sur 295 à Ledoux et Lavaleresse.

- 23 Octobre 1948 : Le gouvernement édicte des mesures exceptionnelles :
 - les forces de l'ordre attaquées se serviront de leurs armes après sommation ;
 - les étrangers participants aux manifestations seront expulsés ;
 - les Préfets peuvent interdire toutes réunions ;
 - les libérés de la classe 48 et les réserves de gendarmerie rappelés sous les drapeaux.

Deux morts à St-Etienne et Montceau-les-Mines. Début de la guerre de Corée.

Dans le Valenciennois, l'action des piquets de grève C.G.T. se durcit notablement. 11 mineurs seulement peuvent descendre au poste de l'après-midi alors que la veille 130 s'étaient présentés au travail. A Denain, les grands bureaux sont envahis par une centaine de grévistes conduits par la C.G.T. ; mêmes scènes au Lavoir Rousseau. Aux ateliers centraux, des bagarres éclatent entre grévistes et non grévistes, mais le travail ne peut reprendre. Seule la fosse Ledoux continue à fonctionner avec les mineurs F.O. rangés derrière leur responsable Mr Tonneau.

- 24 Octobre 1948 : Alors que les forces de l'ordre se mettent en place dans le bassin, les grévistes n'ont toujours pas eu raison de Ledoux et de Lavaresse.

- 26 Octobre 1948 : Le bassin de Valenciennes est "libéré" par la troupe. L'occupation des fosses par la gendarmerie, les C.R.S. et les soldats s'effectue sans incident. La Voix du Nord déclare "l'ensemble des mineurs désireux de reprendre le travail voit l'arrière de la troupe d'un bon oeil".

Bilan de la grève : 3 millions de tonnes de charbon perdues.

- 27 Octobre 1948 : Services de sécurité à nouveau assurés dans les fosses du Valenciennois protégées par la troupe alors que les piquets de grève abandonnent les fosses du Denaisis. 9 étrangers arrêtés à Thivencelles sont expulsés.

- 28 Octobre 1948 : Les forces de l'ordre contrôlent la totalité du bassin de Valenciennes.

- 29 Octobre 1948 : La C.G.T. donne l'ordre aux dockers de cesser le travail dans les ports et de ne plus décharger le charbon en provenance de l'étranger. Les grévistes tentent de saboter le transport du charbon. Journée calme dans le Valenciennois où trois délégués mineurs C.G.T. sont condamnés à des peines allant de 20 jours à 3 mois de prison ferme pour bris de vitres et entrave à la liberté du travail.

- 30 Octobre 1948 : Le travail reprend dans les fosses dégagées. 1646 ouvriers fond sur 6.765 et 850 jour sur 2.640. 2.300 tonnes de charbon extraites.

- 31 Octobre 1948 : La reprise s'accroît : 42 % des mineurs au travail, alors que le groupe de Bruay est libéré sans incident par la troupe au poste du matin.

On notait :

- Cuvinot : 100/312
- Vicoigne : 113
- Blignières : 101
- Audiffret : 59
- Arenberg : 78
- Sabatier : 110
- Thiers : 37
- Lagrange : 37
- Ledoux : 490/490
- Lavaleresse ; 355/455
- Lavoir
Rousseau : 133
- St Pierre : 80/350
- Soult : 32/75
- Ateliers Soult 88/88
- Cokeries Thiers 100/242
- Centrale Thiers complet

Des inconnus tirent sur le train des mineurs desservant Vieux-Condé.

- 3 Novembre 1948 : Sur 112 fosses, 97 sont occupées par la troupe. Incidents à Liévin où des grévistes font dérailler un train.
- 9 Novembre 1948 : 80.000 mineurs au travail. 18.300 t extraites pour la journée. Victoire du R.P.F. aux élections. Effondrement des communistes qui passent de 84 sièges à 16, de 46 à 48 au conseil de la République.
- 30 Novembre 1948 : Reprise totale dans les mines.

ANNEXE n° 7

ALEAS CLIMATIQUES ET
PRODUCTION CHARBONNIERE

-

Une partie importante de l'écoulement de la production dépend des conditions climatiques et notamment de la rigueur de l'hiver, dont on ne sait guère prévoir l'importance. Or l'influence de ces aléas est très sensible.

Par exemple, une variation de la rigueur de l'hiver de l'ordre de 13 % (ainsi qu'enregistrée au cours de la période 1949/1950) peut entraîner une baisse de la consommation de près de 1,5 million de tonnes de charbon.

Quant à l'hydraulicité (importance des précipitations) toute variation de celle-ci par rapport à la moyenne se traduit pour les Houillères par une variation importante des utilisateurs et particulièrement d'E.D.F.. En effet, une variation en hausse de 10 % des précipitations entraîne une diminution de la demande des centrales de l'ordre de 450.000 tonnes de charbon. On peut donc mesurer toute l'influence d'un hiver doux et d'une année humide sur la consommation de charbon.

Certes, les aléas climatiques jouent tout autant pour les autres sources d'énergie et notamment pour le pétrole, mais dans son cas, l'ajustement de la production ne doit porter que sur 4 produits (gaz-oil, fuel domestique, fuel lourd n° 1 et n° 2) alors qu'il porte sur près de 91 produits différents dans l'industrie charbonnière.

ANNEXE n° 8

LA "GRANDE GREVE" DE 1963
DANS LE VALENCIENNOIS

-

Source : Dépouillement des archives de la
Voix du Nord - Édition de
Valenciennes.

Depuis la fin de l'année 1962, le climat social s'est détérioré dans le secteur nationalisé. Les centrales syndicales minières ont pour leur part déposé diverses revendications, notamment en matière de salaires, et déjà, au début de Février 1963 une menace de grève générale avait surgi, menace rapportée à la suite de la décision du gouvernement de fixer au 15 Février la date de discussion des revendications.

Les entrevues qui eurent lieu à la mi-février entre les charbonnages de France et les dirigeants syndicaux n'aboutissent à aucune solution, les syndicats jugeant nettement insuffisantes les propositions qui leur étaient faites. Depuis, afin d'appuyer leur mouvement revendicatif, les centrales minières ont décidé d'une grève générale devant débiter le 1er Mars dans les différents bassins et en particulier dans celui du Nord et du Pas-de-Calais.

LA POSITION RESPECTIVE DES SYNDICATS

Comme elle n'a jamais cessé de l'affirmer, la C.F.T.C. souhaite voir les mineurs déclencher un mouvement de grève illimité, c'est-à-dire jusqu'à ce que satisfaction soit donnée aux revendications ; et plus particulièrement aux augmentations de salaires.

F.O. précise, pour sa part, dans un tract distribué le 27 Février aux mineurs "que le moment est venu de manifester le mécontentement des mineurs autrement que par des mots", elle invite "les mineurs à la grève générale jusqu'à ce que satisfaction complète soit donnée aux revendications :

- revalorisation des salaires de 11 % (salaire à l'époque : 74.453 AF) ;
- diminution de travail de 48 à 40 heures sans diminution de salaire ;
- maintien de l'âge de la retraite ;
- discussions sur l'avenir de la profession".

De son côté, la C.G.T. invite les mineurs à un mouvement de grève générale de 48 heures. Elle déclare que "si l'arrêt de 48 heures n'est pas suffisant pour l'aboutissement des négociations et si les mineurs sont d'accord, la Fédération Nationale C.G.T. du sous-sol est décidée à poursuivre le combat en accord avec les autres fédérations".

De leur côté enfin les E.T.A.M. affiliés à F.O. et à la C.G.T. ont pris position en faveur de la grève générale des 1er et 2 Mars.

Enfin, les trois syndicats des ingénieurs des Houillères C.G.C., C.F.T.C. et F.O. "ont décidé de contribuer à la défense de la profession en invitant tous les ingénieurs des H.B.N.P.C. à participer à une assemblée extraordinaire qui se tiendra à la Chambre de Commerce de Douai le 1er Mars".

Malgré l'ordre de réquisition lancé par le gouvernement dès le 27 Février et qui concerne, dès le 1er Mars, le personnel des cokeries et à partir du 4 l'ensemble des mineurs, les syndicats maintiennent leur consigne de grève et la C.G.T. lance son mot d'ordre pour 48 heures et la C.F.T.C. et F.O. pour une durée illimitée.

Le gouvernement maintien ses propositions :

- 4 % d'augmentation ;
- pesée sur la hausse des prix ;
- nouvelle entrevue en automne.

Dès le 1er Mars, le secrétaire de la C.G.T. (fédération du sous-sol) Mr Delfosse, déclare :

- "la réquisition constitue une atteinte intolérable aux libertés syndicales" ;
- "nous lançons l'action à partir du 1er Mars et elle durera jusqu'au moment où les mineurs auront décidé de l'arrêter".

La C.F.T.C., le même jour, s'élève dans un communiqué "contre toute atteinte au droit de grève, d'autant plus qu'il a toujours été prévu que la sécurité des installations serait soigneusement assurée".

F.O. quant à elle "dénonçait la réquisition des mineurs comme une provocation du pouvoir et une atteinte au droit de grève".

°
° °

. 2 Mars 1963 ... "La grève est pratiquement totale". Dans le Valenciennois, comme dans le reste du bassin, le mouvement est très suivi, et seuls les indispensables services de sécurité sont assurés.

Au poste du matin, en effet, qui occupe quelque 4.200 mineurs et 250 agents de maîtrise, les absents représentent 95 % de l'effectif.

Au poste de l'après-midi, qui occupe 2.500 mineurs et 164 agents de maîtrise, à peine plus de 100 non grévistes pour les premiers et 120 pour les seconds, chez les ouvriers et ETAM jour, l'ordre de grève a été beaucoup moins suivi.

Au matin : 750 présents sur 860 chez les ETAM
1.350 sur 3.900 chez les ouvriers jour.

Les socialistes, conduits par Maître Donnez, déposent une motion à la Sous-Préfecture.

- . 3 Mars ... Lettre de soutien de l'évêque d'Arras aux grévistes (Monseigneur Huyghe).

Dans le Valenciennois, le personnel de la cokerie de Lourches, réquisitionné se présente au complet. Pour le reste du personnel, le pourcentage de grévistes augmente à l'approche de l'entrée en vigueur de l'ordre de réquisition (le 4 mars).

- . 4 Mars ... Deux grands meetings à Lens et Douai répondent à l'ordre de réquisition, alors que F.O. Valenciennes souhaite la formation d'un comité de solidarité intersyndical.

Les mineurs reçoivent le soutien de Monseigneur Guerry archevêque de Cambrai.

- . 5 Mars ... L'ordre de réquisition reste sans effet : sur 29.143 mineurs qui, au niveau du bassin auraient du rejoindre leur poste, seuls 357 sont descendus au fond.

A Arenberg-Wallers, pour bien marquer leur volonté de grève, les mineurs lacèrent l'ordre de réquisition qu'un garde avait affiché.

Si moins de 2 % des effectifs ont travaillé, partout les services de sécurité sont assurés par des mineurs désignés par le comité intersyndical de grève. Les piquets de grève s'installent dans le conflit.

Les mouvements de solidarité se développent ... Sécurité sociale minière, lycée technique de Valenciennes. Un comité intersyndical se constitue.

. 6 Mars .. Le gouvernement maintient ses positions et propose un rendez-vous en automne. Le bassin tout entier s'enfonce dans la grève.

Tableau n° 42 : Effectifs au service du fond le 6 Mars 1963 dans chacun des groupes du bassin Nord/Pas-de-Calais

Communes	Présents	Effectif total	%
<u>AUCHEL-BRUAY</u>			
. matin	64	3.589	1,8
. après-midi	31	2.257	1,4
<u>BETHUNE</u>			
. matin	27	3.652	0,7
. après-midi	16	2.510	0,6
<u>LENS/LIEVIN</u>			
. matin	31	5.106	0,6
. après-midi	12	3.288	0,4
<u>HENIN-LIETARD</u>			
. matin	39	5.672	0,4
. après-midi	31	3.383	0,9
<u>DIGNIES</u>			
. matin	11	2.008	0,5
. après-midi	6	1.164	0,5
<u>DOUAI</u>			
. matin	106	5.010	2,1
. après-midi	156	3.323	4,7
<u>VALENCIENNES</u>			
. matin	104	4.106	2,5
. après-midi	31	2.460	1,5
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>			
TOTAL	383 283	29.143 18.385	1,5 1,5



Descentes assurées pour les services de sécurité. A Condé-Macou, les mineurs Marocains (70 % de l'effectif) affirment leur solidarité avec les mineurs Français.

SERVICES DU JOUR

Sur 20.164 inscrits, on notait 4.028 présents soit 20,1 % (idem pour le poste de l'après-midi). En ce qui concerne les centrales et les cokeries 46,3 % et 60 % de effectifs étaient présents.

- . 8 Mars ... Les maires de toutes les communes minières tiennent une réunion.
- . 9 Mars ... A Valenciennes, le comité intersyndical prépare une manifestation qui regroupe 10.000 participants.
- . 10 Mars ... Une réunion des maires de l'arrondissement a lieu à St-Amand sur l'initiative de Mr Donnez, celle-ci a pour but de venir en aide au 15.000 mineurs en grève. A partir du 18 Mars, les B.A.S. dispenseront une allocation de 0,50 F à chaque mineur et à chaque membre de sa famille.
- . 12 Mars ... Les épouses des mineurs de Thiers et Sabatier affirment leur solidarité lors d'une manifestation à Bruay-sur-Escaut.
- . 14 Mars ... On note une importante manifestation à Denain, soutenue à la fois par les ouvriers d'Usinor, de Fives-Lille, regroupant quelques 8.000 participants. Simultanément, 1.500 ouvriers d'Usinor-Trith cessent le travail et des arrêts de travail de solidarité apparaissent à Vallourec, à Franco-Belge et à A.N.F.-Frangeco.

A ce jour, on note les chiffres suivants :

- nombre de grévistes fond
 - . matin : 626 sur 29.124 soit 2,5 % ;
 - . après-midi : 256 sur 18.404 soit 1,8 %.
- 5 millions d'anciens francs sont recueillis par le comité de solidarité.

Un service d'autocars est assuré pour permettre aux manifestants de se rendre à Paris.

- . 16 Mars ... Tandis qu'une nouvelle manifestation a lieu à Bruay, un important meeting réunit, à Lens, près de 40.000 mineurs.

Les fonds du comité de solidarité s'élèvent à 9 millions de francs anciens et deux jours plus tard, ceux-ci se seront renforcés d'un million supplémentaire.

- . 20 Mars ... au 20ème jour de la grève, 12.000 à 14.000 grévistes manifestent d'Anzin à Valenciennes.

Le comité de solidarité a recueilli 16 millions d'anciens francs.

- . 23 Mars ... Des slogans du type "pas d'sous, pas d'carbon" apparaissent un peu à travers tout le bassin. La progression des fonds du comité de solidarité est constante et atteint 23 millions de francs.

- . 25 Mars ... On peut noter les chiffres suivants :
3.971 mineurs en grève sur 4.106 le matin et également 112 agents de maîtrise en grève sur 244.

- . 26 Mars ... Des manifestations ont lieu à Condé et Vieux-Condé. 26 millions sont recueillis au comité de solidarité.
- . 27 Mars ... 50 % des cheminots de l'arrondissement de Valenciennes manifestent leur soutien aux mineurs grévistes. Le comité de solidarité a recueilli 35 millions d'anciens francs.
- . 30 Mars ... 75.000 mineurs manifestent à Lens. La municipalité de Bruay sert chaque jour 720 repas destinés aux enfants de mineurs. La même initiative a lieu à Beuvrages où 180 repas sont servis. Le financement est, en partie, assuré par les commerçants.
- . 31 Mars ... 40 millions sont récoltés. On note, à ce jour 3.960 grévistes au fond sur 4.106 et 109 agents de maîtrise sur 244. Le Secours Catholique livre 1.000 boîtes de lait destinées aux enfants des mineurs grévistes d'Escautpont.
- . 3 Avril ... Dans toutes les communes, les mineurs grévistes perçoivent un paiement de secours de 40 F.

Tableau n° 43 : Effectifs présents le 3 Avril 1963
sur l'ensemble du bassin

	Présents	Effectif total	%
<u>FOND</u>			
1er poste	532	29.124	1,8
2em poste	283	18.404	1,5
<u>MAITRISE</u>			
1er poste	1.124	1.643	68,4
2em poste	533	1.113	47,9
<u>JOUR</u>			
1er poste	4.183	20.209	20,7
2em poste	962	5.069	19,0

. 4 Avril ... Un accord semble possible entre les représentants des mineurs et le gouvernement. Celui-ci propose, en ce qui concerne la revalorisation des salaires :

- 6,50 % au 1er avril 1963
- 8,00 % au 1er Octobre 1963
- 11,00 % au 1er Janvier 1964
- 12,50 % au 1er avril 1964

En ce qui concerne la 4ème semaine de congé, la table ronde en décidera. Celle-ci regroupant des représentant - des charbonnages

- de la C.G.T.
- de la C.F.T.C.
- de F.O.
- de cadres C.G.C.

discutera également de l'avenir de la profession, de la possibilité de reconversion des mineurs et de la limitation de la durée de travail.

. 5 Avril ... Le travail reprend ... mais la C.G.T. déclare que "les décisions n'ont pas été unanimement approuvées par la base".

ANNEXE N° 9

LES TECHNIQUES D'EXPLOITATION
DU CHARBON DANS LE VALENCIENNOIS

Source : Documents H.B.N.P.C.

1.) Exploitation

Pour atteindre le charbon, on creuse deux puits : deux afin d'établir de l'un à l'autre un puissant appel d'air et d'assurer sous terre la ventilation indispensable pour évacuer les gaz nocifs et maintenir une température acceptable. Des deux puits qui traversent verticalement le gisement, partent à des niveaux différents des tunnels horizontaux, ou galeries, creusés dans des terrains rocheux : ce sont des bowettes ou galeries au rocher qui vont à la rencontre du charbon. A l'endroit où ces tunnels coupent les diverses veines à exploiter, on creuse, cette fois dans le charbon lui-même des galeries horizontales plus petites appelées voies ou galeries au charbon. Les tailles ou chantier de production, progressent à partir de montages reliant les deux voies au charbon ; ces deux voies (une voie supérieure ou de tête et une voie inférieure ou de base) séparées de 100 ou 200 mètres, limitent le panneau de charbon qui devra être extrait. On met les deux voies en communication en perçant dans la couche une galerie dont la hauteur est celle de la veine. Ce montage, par lequel l'air peut circuler constitue le premier élément de la taille. C'est cette méthode qui est utilisée dans le Valenciennois.

Pour enlever le charbon entre la voie supérieure et la voie inférieure, on procède latéralement ; le chantier d'abattage progresse alors dans la couche par tranches longitudinales. Le plafond, ou toit du chantier doit être solidement étayé par un soutènement approprié.

2.) Le soutènement

Tout vide fait à une certaine profondeur dans un terrain est l'objet de pressions énormes : pour résister à ces pressions, un soutènement adapté doit être mis en place :

- dans les galeries d'aérage et de circulation, c'est un soutènement fixe, car il doit durer généralement plusieurs années. On utilise des cadres métalliques.
- dans les chantiers d'abattage, le problème est différent puisque chaque jour, au fur et à mesure que le chantier avance dans la couche de charbon, il faut mettre en place un nouveau soutènement et l'enlever à mesure que l'exploitation progresse (c'est le foudroyage).

Autrefois, le soutènement était en bois.

Il se compose aujourd'hui d'éléments métalliques coulissants et démontables (étançons) qui sont récupérés. La récupération des étançons, qui permet le foudroyage, est un poste du fond relativement délicat et dangereux (chutes de pierres ...).

On utilise également dans certains chantiers, comme à Ledoux, un soutènement mécanique dit soutènement marchant, ensemble complexe qui suit automatiquement l'avancement du front de taille épargnant la peine de démonter les étançons pour les déplacer.

Photo n° 5 : Un soutènement marchant (d'après photo H.B.N.P.C.)

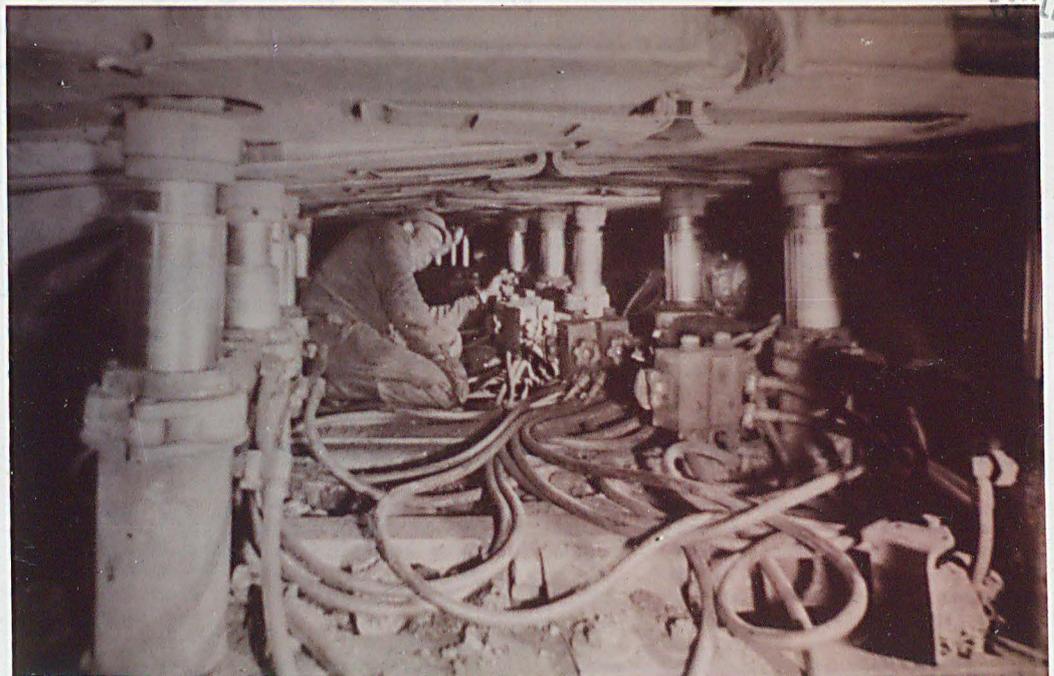


Tableau n° 44 : Répartition de la production en % suivant la méthode d'abattage dans
les charbonnages de France

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Marteau pique seul	26.8	25.6	23.6	20.7	17.0	15.1	11.6	9.3	8.3	6.0	5.7	3.4	3.2
Havage mécanique	18.1	20.4	20.9	21.5	21.7	20.8	22.0	23.0	23.4	25.1	28.6	29.3	31.1
Explosif seul	22.3	23.5	24.0	25.4	25.3	26.9	26.7	25.2	25.5	25.5	23.9	22.6	24.4
Explosif + marteau piqueur	12.0	10.4	10.2	9.8	9.2	7.9	7.2	7.0	6.4	5.9	3.8	1.6	2.2
Tir à air comprimé	5.4	3.9	3.4	2.3	1.4	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.3	0.2
Rabot	15.3	15.8	17.7	20.6	23.7	26.8	29.7	32.4	33.0	34.0	34.8	36.9	33.8
Divers	0.1	0.4	0.2	0.6	1.7	1.9	2.2	2.6	2.9	3.0	2.8	5.9	5.1



3.) L'abattage et la foration

L'abattage au marteau-piqueur seul est pratiquement maintenant totalement abandonné (voir tableau n°44). Chaque fois que les conditions naturelles du gisement le permettaient, les opérations d'abattage ont été mécanisées.

La technique la plus utilisée aujourd'hui dans le Valenciennois est celle du rabot.

Photo n° 6 : L'abattage au rabot (d'après cliché H.B.N.P.C.)

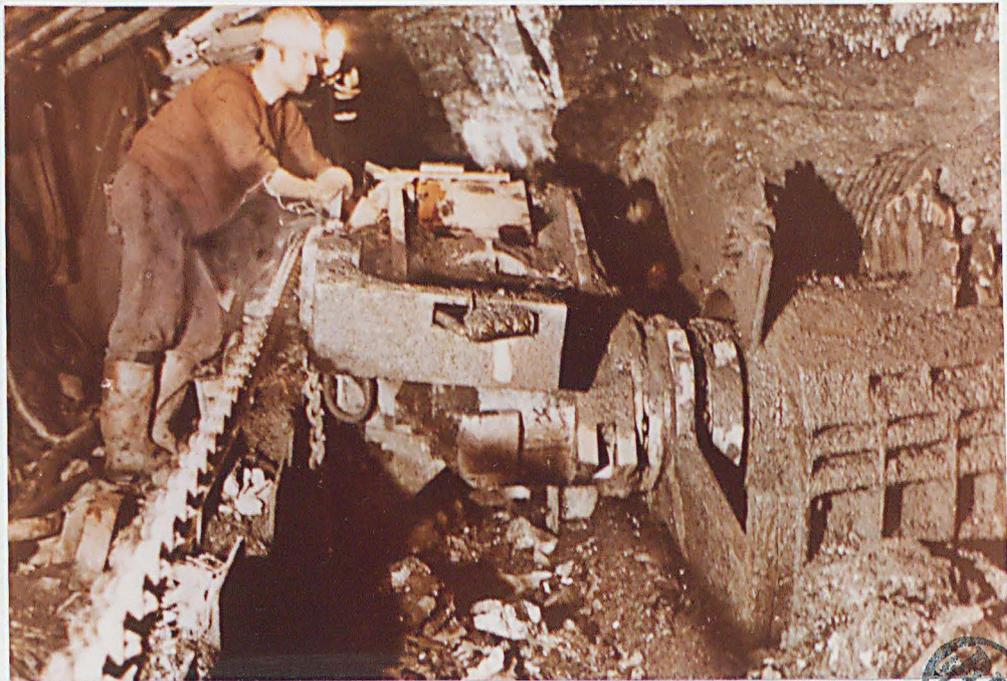


BU
11

Le rabot est une sorte de charrue à plusieurs socs, halée par un câble le long du front de taille. Il arrache le charbon sur le bas du front de taille et le relève sur le convoyeur qui l'évacue hors de la taille, le charbon excavé s'ébouyant dans celui-ci. Un rabot remplace facilement cinquante mineurs avec le marteau piqueur.

Dans le centre du bassin, on utilise des haveuses, qui sont des machines munies soit d'un tambour équipé de pics ou d'une sorte de scie à rubans avec pics, découpant le charbon qui s'éboule sur le convoyeur.

Photo n° 7 : L'abattage à la haveuse (d'après cliché H.B.N.P.C.)



Le creusement des galeries s'effectue au moyen de marteaux perforateurs groupés sur affûts, des jumbos et des mineurs continus, taupes mécaniques de 40 tonnes d'une puissance de 500 chevaux.

Depuis le chantier jusqu'à la surface le charbon va parcourir tout un réseau de transport comportant d'abord une partie horizontale, jusqu'au pied du puits, ensuite une partie verticale jusqu'au jour.

Le tapis roulant et le train de berlines, séparément ou se combinant l'un l'autre sont les deux moyens de transport du charbon au fond (convoyeur à bande et convoyeur à raclettes).

ANNEXE n° 10

LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES
MISES EN PLACE POUR PROMOUVOIR
LA CONVERSION DE LA ZONE MINIERE.

■

Le groupe régional de restructuration de la zone minière

Institué en 1971 par décision du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (C.I.A.T.) ce groupe tri-partite (administrations, collectivités locales et H.B.N.P.C.) placé sous la présidence du Préfet de région, était chargé de définir, dans le cadre défini par les options du Schéma Régional d'Aménagement, un programme de restructuration à moyen terme de la zone minière.

Trois sous-groupes spécialisés étaient créés à cet effet :

- rénovation des cités (logements et V.R.D.) ;
 - problèmes administratifs ;
 - environnement
- et dégageaient les premières propositions régionales à ces niveaux.

. Président, Mr le Préfet de Région

. Membres :

- 1) collectivités locales : présidents des conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, le bureau de l'association des communes minières ;
- 2) H.B.N.P.C. : MM. les Présidents et Directeurs généraux des H.B.N.P.C. ;
- 3) Administrations : Agence de Bassin
Arrondissement Minéralogique
Commissariat conversion
D.D.A.S.S.
S.R.E. et D.D.E.
Finances
OREAMN
Sous-Préfets (zone minière)
(secrétariat : Mission).

Le groupe interministériel de restructuration de
la zone minière

Créé en 1972 par décision de Mr le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire, composé à l'exclusif de fonctionnaires, il était chargé d'examiner les propositions effectuées par le groupe régional et de mettre en place les modalités de financement propres à leur mise en oeuvre.

. Président, Mr Chauchoy, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

. Ministères représentés : Intérieur
Finances
Equipement et Logement
Aménagement du Territoire
Plan
Développement industriel
et Scientifique
Environnement

MM. les Préfets de région du Nord, Préfet du Nord
et Préfet du Pas-de-Calais.

(secrétariat : D.A.T.A.R.):

Conférence des organismes d'études et de programmation
de la zone minière

Mis en place en 1972, cet organisme est chargé de la coordination des études au niveau de l'ensemble du bassin minier. Outre le suivi des réalisations, il prépare les dossiers et la programmation.

. Président, Mr Ballade, Chef du Service Régional de l'Equipement

. Membres : D.D.E. du Nord
D.D.E. du Pas-de-Calais
Mission Economique
DREAM Nord
Service des Mines
S.R.E.

. Invités : H.B.N.P.C.
Agence de Bassin
Environnement
Secrétaire de l'Association des communes minières

(Secrétariat : DREAM Nord).

Groupes tri-partites chargés de l'élaboration de la
programmation quinquennale en zone minière

A succédé à Valenciennes au groupe de travail spécifique "Communes Minières" créé par la Commission Locale du S.D.A.U. en 1971.

Cet organisme est chargé de mettre au point, pour l'ensemble des communes minières de l'arrondissement de Valenciennes, et d'en suivre l'exécution, la programmation quinquennale,
- des opérations de réhabilitation des logements ;
- des opérations de remise en état des V.R.D. ;
- des opérations de reconquête ou d'amélioration de l'environnement (75-50 fonds H.B.).

. Président, Mr Bustin - Député-Maire de Vieux-Condé

. Membres : Sous-Préfet de Valenciennes
D.D.E. de Valenciennes
Communes minières du groupe de travail de la C.L.A.U.
H.B.N.P.C.

. Invités : S.I.A. - Mission régionale, mines etc ...

(Secrétariat - GEP/NORD Valenciennes).

Groupe départemental de restructuration de la zone
minière du Nord

Créé en 1974 par le Préfet de Région, Préfet du Nord, ce groupe bi-partite -administrations, H.B.N.P.C.- est chargé de coordonner les propositions des groupes locaux tri-partites chargés d'élaborer la programmation quinquennale, avant qu'elle ne soit présentée en C.O.E.P.Z.O.M.

. Président, Mr le Préfet du Nord

. Membres : Administrations

- les Sous-Préfets de Valenciennes et Douai
- Arrondissements territoriaux de Valenciennes et Douai de la D.D.E.
- Mr le Directeur Départemental de la D.D.E.
- S.A.E. et L.A.C.O.
- Mission régionale

H.B.N.P.C.

. Invités : selon les besoins, J.S.L.

Agence de Bassin

Arrondissement minéralogique

(secrétariat - Mission régionale).

